



15 ter bd J Moulin  
44100 Nantes

# Habitat ou emploi la mobilité contrecarrée par la précarité

Rapport final - Mars 2004

Ministère de l'Équipement  
des Transports et du Logement  
Plan Urbanisme Construction et Architecture

Consultation de recherche Habitat et vie urbaine  
Lettre de commande n°F0198 du 05-12-01

*Habitat ou emploi :*  
*la mobilité contrecarrée par la précarité*

Plan Urbanisme Construction et Architecture  
Consultation de recherche : Habitat et vie urbaine

**COMPAS-TIS**

Hervé Guéry

Marc Schalck

**GERS**

Anne Véronique Blin

Anne-Marie Giffo-Levasseur

Loïc Rousselot

## Table des matières

---

---

<b><i>Partie I - Problématique et méthodologie</i></b> _____	<b>4</b>
Problématique générale _____	5
Hypothèse _____	9
Méthodologie _____	11
<b><i>Partie II - Le contexte urbain et institutionnel</i></b> _____	<b>14</b>
Les situations de précarité et de pauvreté dans les trois agglomérations Angers, Nantes, Saint Nazaire _____	15
Une forte augmentation des situations de précarité de 1990 à 1999 _____	15
Le territoire de Nantes : un bassin d'emploi attractif et une hausse du chômage _____	18
Le territoire d'Angers : une croissance d'emploi importante mais insuffisante par rapport à la demande _____	19
Le territoire de Saint Nazaire : une amélioration de l'emploi avec diminution du chômage _____	20
En conclusion _____	21
L'organisation et le fonctionnement des trois dispositifs PLIE _____	23
Un même dispositif avec des organisations différenciées _____	23
L'évolution des organisations _____	26
Des actions plus axées sur l'emploi _____	34
Une approche de l'emploi dissociée de celle de l'habitat _____	38
<b><i>Partie III - Un public hétérogène dans le rapport à l'emploi et à l'habitat</i></b> ____	<b>47</b>
La typologie des publics inscrits dans les trois PLIE _____	48
Objectifs : connaître le public et établir des profils-types _____	48
Source de l'information _____	48
Méthodologie et résultats attendus _____	49
Descriptif des variables et tri à plat _____	50
L'analyse factorielle _____	52
La classification _____	53

La diversité du rapport à l'habitat _____	56
La situation sociodémographique des enquêtés _____	57
Un chômage de longue durée avec de l'expérience professionnelle _____	61
Des trajectoires résidentielles hétérogènes _____	62
Une satisfaction dans l'habitat occupé _____	64
La diversité des rapports entre l'emploi et l'habitat _____	68
La difficile saisie du rapport emploi-habitat à travers l'exploitation de base de données pré-construites _____	70

#### ***Partie IV - Habitat et précarité : contraintes sociales et stratégies d'acteurs 74***

La population enquêtée _____	75
La méthodologie : explorer les trajectoires _____	75
La diversité des situations et des trajectoires _____	76
L'habitat, le territoire et les réseaux _____	82
Questions de définition _____	82
Une hétérogénéité d'occupation et de rapport au logement _____	86
Des emménagements revendiqués ou subis, avec une faible probabilité de mobilité _____	92
Territoire et réseau, liens faibles et liens forts _____	99
Précarité socio-économique et trajectoire professionnelle _____	102
La précarité de l'emploi, une situation d'incertitude _____	102
Les différents visages de la précarité économique dans l'échantillon _____	106
Une différence entre les états de précarités individuelles et ceux de précarités familiales _____	109
Les trajectoires de précarité _____	113

#### ***Partie V - Les rapports au territoire à l'épreuve de la précarité \_\_\_\_\_ 119***

Trois logiques _____	120
Se fixer sur un territoire aux dépens de l'emploi _____	121
Se protéger de l'insécurité sociale par un territoire devenu ressource _____	124
Une mobilité correspondant à des opportunités _____	127
Les facteurs de fixation _____	129
L'ancrage territorial par l'habitat _____	130
La déstabilisation des repères identitaires _____	131

**Partie I**  
**Problématique et méthodologie**

## **Problématique générale**

---

Nous exposons d'abord le champ où se situe notre problématique, puis nous définissons ce que nous entendons par précarité.

### ***Le rapport emploi-habitat et son évolution***

---

A l'époque de la croissance économique des "trente glorieuses", habitat et emploi constituaient un couple fortement lié, construit à l'articulation des trajectoires professionnelles et résidentielles avec deux tendances.

La primauté à la trajectoire professionnelle dans la logique de la carrière (fonction publique, encadrement) ou d'exode (main d'œuvre peu qualifiée en fonction de l'évolution du marché rural/urbain).

La primauté à la trajectoire résidentielle dans une logique d'attachement territorial (revendication "vivre et travailler au pays", accession à la propriété ouvrière, particulièrement développée dans l'Ouest de la France).

Avec l'apparition d'un chômage massif depuis plus de vingt ans, les liens de ce couple se sont rompus pour les ménages confrontés à la précarité. La perspective d'ascension socioprofessionnelle hégémonique lors de la période des "trente glorieuses" s'amenuise : la trajectoire professionnelle est perçue comme incertaine, ce qui limite la capacité à une projection dans l'avenir. Les contraintes des propriétaires se font plus fortes dans la gestion de l'habitat et la maîtrise de la trajectoire résidentielle devient plus difficile, ce qui tend à bloquer toute évolution. Dans ce contexte nouveau, les deux tendances évoquées ci-dessus - priorité donnée à l'emploi ou priorité donnée à l'habitat - prennent un sens différent, marqué par les contraintes et le risque. En effet, à l'époque du plein emploi, la tension existait entre deux sortes de priorités éventuellement antagonistes, mais toutes deux étaient porteuses d'ascension sociale, une offre de meilleur emploi ou de meilleur logement. Dans la nouvelle situation d'incertitude et de rareté des ressources, il s'agit d'opérer un choix qui limite les effets de la précarité et favorise un éventuel redémarrage

socioprofessionnel : le choix se fait en direction de la solution estimée par la personne et sa famille comme la "moins pire" et non la "meilleure".

De ce fait, cette situation de choix contraint n'est pas, surtout lorsqu'elle devient massive, sans effet sur le décalage qualitatif observé tant sur le marché de l'emploi que sur celui du logement entre l'offre et la demande (Programme PCA sur l'accès au logement 1996/1999).

Au contexte nouveau créé par cette tension entre trajectoire résidentielle et trajectoire professionnelle s'ajoute la trajectoire socio familiale (être seul, ou en couple ou en famille, et les différents niveaux d'implication dans des réseaux sociaux privés ou institutionnels), ce qui rend plus complexe l'articulation entre habitat et emploi (M. GRANOVETTER 1976 - N. HERPIN 1990).

Ainsi, confrontés à des ruptures à différents niveaux - professionnel, familial, résidentiel - qui peuvent parfois se cumuler, les personnes en situation précaire doivent affronter une nouvelle structuration identitaire (DUBAR - 1991). Dans cette phase, la trajectoire de ces ménages semble montrer un renforcement de l'importance de l'habitat, soit comme une nouvelle matrice du processus identitaire lorsqu'il est perçu comme valorisant, soit comme un facteur aggravant quand le logement et/ou le voisinage et/ou l'environnement sont perçus comme stigmatisants.

Nous nous proposons d'interroger la place prise par l'habitat pour des populations en situation de précarité et d'éloignement plus ou moins long de la sphère de l'emploi, et d'en observer les effets sur la mobilité et la trajectoire professionnelle. Cette problématique s'inscrit dans l'axe du programme concernant "la transformation des relations entre sphère domestique et sphère professionnelle et transformation du travail", sur le thème "Précarité, stratégies résidentielles et habitat".

Le projet de recherche se structure autour de trois axes qui caractérisent les trajectoires résidentielles.

- Une mobilité nécessitée par les opportunités des marchés de l'emploi et du logement, mais aussi celles des situations et des réseaux privés et sociaux.
- Un investissement territorial, lieu de socialité, de ressources, mais aussi de contraintes et d'identifications négatives.
- Un investissement dans la sphère du logement qui devient un facteur d'intégration "à part entière" et qui peut devenir déterminant dans le rapport à l'emploi.

## **La mobilité résidentielle**

La précarité intervient dans la trajectoire résidentielle sous deux formes contraintes, immobilité et mobilité.

- L'assignation à résidence concerne une partie des locataires du logement social (GERS : études préalables aux réhabilitations à Nantes, Lourdes et Blois), qui préféreraient parfois quitter un territoire stigmatisant, et aussi certains accédants endettés (GERS - CNAF 1986). Dans le cas des locataires du logement social, les entrées, sorties, mutations, sont lentes, peu souples, et ne facilitent pas en elles-mêmes la mobilité.
- La mobilité est contrainte par l'expulsion pour certains accédants endettés ou locataires du privé (GERS - CESUR/PCA 1998) ou par la recherche d'un logement moins cher avec une adaptation au marché du logement sans prise en compte du marché de l'emploi (ex : mobilité de Paris, de Tours à Blois en raison d'une offre de logements à faible loyer et faible sélection sociale des sociétés HLM de Blois sans offre d'emploi adaptée) ou encore pour la recherche d'un rapprochement familial en raison de ruptures conjugales (GERS/CNAF 1986) ou de ruptures professionnelles (GERS - CESUR/PCA 1998).

Cette mobilité résidentielle est d'autant plus difficile que les mairies instituent un principe de "préférence communale" (GERS - CESUR/PCA 1998) et que le réseau privé ou institutionnel du ménage est un élément déterminant des mobilités dans un contexte de "concurrence" accentuée sur les marchés du logement et de l'emploi face à des bailleurs et des employeurs aux exigences élevées (GERS - CESUR : observation et analyse sur les sites de Blois et de Nantes).

## **L'investissement territorial**

Entre leurs réseaux personnels et les interventions publiques "d'insertion" de plus en plus territorialisées<sup>1</sup>, les ménages en situations précaires (chômeurs, allocataires du

---

<sup>1</sup> GERS : études pour la Ville de Nantes sur des Permanences d'Accueil et de Services aux chômeurs 1998, étude pour le Conseil Général sur l'isolement en milieu rural 1997, études sur l'offre d'information en milieu rural pour le CARIF/Région; COMPAS/TIS : études sur les PLIE et les Contrats Emploi Solidarité

RMI, salariés temporaires, etc.) se trouvent confrontés à une diversité de modes d'information et d'accompagnement qui visent à les "mobiliser et à les insérer" près de chez eux (Programme PCA sur les services de proximité 1995).

En revanche, sur le marché de l'emploi (entreprises et service public de l'emploi), la mobilité à l'échelle d'un bassin d'emploi est privilégiée. Entre ces différents échelons d'investissement territorial et face aux difficultés d'accès ou de maintien dans le logement, le ménage en situation de précarité se trouve placé dans une tension entre :

- l'adaptation au marché de l'emploi nécessitant une mobilité (par exemple, le secteur nettoyage oblige à intervenir chaque jour sur plusieurs chantiers éparpillés sur l'agglomération, emploi saisonnier, à durée limitée, etc.) et les moyens culturels et matériels que cette mobilité suppose ;
- l'attachement au lieu d'habitat comme espace d'enracinement dynamique quand il est ressenti comme un tremplin après une phase de désaffiliation extrême (GERS pour la Ville de Nantes 1991) ou, au contraire, espace d'enfermement quand le territoire réactive les ruptures successives ou quand l'image négative d'un territoire vient renforcer la dévalorisation identitaire générée par la précarité (GERS/CNAF 1986 - FORIS 1985).

## **L'investissement dans le logement**

Cet investissement se mesure par les choix budgétaires d'un ménage en terme de dépenses incompressibles (loyer, EDF GDF, eau...) et compressibles (alimentation, voiture, loisir, aménagement), de recherche d'aide au logement (APL, FSL ...) et aux autres domaines sociaux (aide éducative, aide alimentaire, aide au crédit mobilier). Il se mesure aussi par l'appropriation de l'espace à travers l'entretien, le rapport aux espaces communs, collectifs et au voisinage. En diminuant les ressources des ménages, le chômage provoque une baisse objective des moyens et des modes d'investissement dans le logement et une hausse du temps disponible dans le logement et dans le quartier (GERS/PCA 1995).

Cependant, le rapport à l'espace privé, à l'intime, se construit aussi sur une représentation du logement et de sa fonction qui tend, du côté des acteurs des politiques publiques, à instituer le logement comme un facteur d'intégration en soi. Dans ce contexte, le logement est déconnecté de l'emploi et la façon de l'investir est

interprétée comme un rapport aux autres et à la société. Cette déconnexion "emploi/logement" provoque aussi une modification des fonctions du logement social (loger des "pauvres" et loger à long terme) et de son image tant chez les bailleurs que chez les locataires ou demandeurs de logement (CESUR - GERS/PCA 1998).

## Hypothèse

---

Pour les ménages en situation économique précaire, le statut d'occupation du logement et la place donnée à l'habitat se croisent fortement avec la nature du rapport à l'emploi. Les effets devraient se mesurer au niveau d'une mobilité résidentielle liée à la recherche d'un emploi plus stable ou plus rémunérateur.

Le niveau d'assurance ou de protection donnée par le statut d'occupation du logement - occuper un logement avec un statut stable de droit commun ou occuper un logement avec un statut instable voire dérogatoire - donne lieu à des stratégies différentes. Celles-ci révèlent l'image du poids effectif de l'emploi stable et de l'habitat stable.

### *Précarité économique et incertitude dans le statut d'occupation du logement*

---

Le ménage en situation de précarité économique se trouve dans un état d'incertitude redoublé quand le statut d'occupation du logement ne garantit pas l'avenir résidentiel. Il peut s'agir d'un hébergement privé ou institutionnel ou encore d'un sous-statut - bail glissant ou sous-location -. Il peut être locataire en impayé de loyer ou accédant incapable de payer ses traites, ou encore avoir un endettement global important. Il se trouve en situation de mobilité résidentielle potentielle, soit subie (expulsion) soit choisie (obtenir un logement autonome). En conséquence, il peut envisager deux stratégies.

- Donner la priorité à un accès au logement. Le logement constitue une ressource voire un refuge et le ménage veut mettre un terme à l'incertitude résidentielle. Cette stratégie tend alors à favoriser l'immobilité territoriale et professionnelle,

elle devient un frein à l'emploi quand celui-ci remet en cause l'accès au logement ou le maintien (en cas d'endettement). Le ménage fait éventuellement valoir son droit au logement.

- Donner la priorité à l'emploi en le considérant comme la garantie de ressource et de reconnaissance permettant l'accès aux différents droits dont celui du logement. La mobilité résidentielle ou le maintien dans un statut instable d'occupation est accepté tant que la précarité économique demeure. Le logement n'est pas perçu comme le mode d'intégration principal, le statut d'occupation dépend du rapport à l'emploi.

### ***Précarité économique et assurance dans le statut d'occupation du logement***

---

Le ménage en situation de précarité économique peut aussi compenser l'incertitude de cette situation quand son statut d'occupation du logement est assuré par des droits acquis ou des devoirs assumés (locataire du logement social, règlement des coûts de loyer ou d'accession, propriétaire). Le ménage en situation assurée peut y trouver une compensation face à l'incertitude de la précarité professionnelle. Deux stratégies peuvent être envisagées.

- Donner la priorité au logement, comme acquis à préserver. Le statut d'occupation du logement devient une ressource favorisant l'ancrage territorial et une immobilité qui peuvent devenir des freins à la mobilité professionnelle et donc à l'emploi.
- Donner la priorité à l'emploi et accepter une mobilité professionnelle et territoriale pouvant exposer à une instabilité résidentielle (hébergement, caravane, hôtel, meublé, foyer, etc.).

Ces orientations possibles des trajectoires des individus et des ménages sont fonction des références identitaires principales de chaque individu. Si l'intégration est construite sur un mode individuel dominé par l'identité professionnelle, la primauté à l'emploi peut alors générer une instabilité dans la situation d'habitat. Si l'intégration est construite sur un mode d'appartenance à un groupe favorisant l'attachement territorial, la primauté est donnée au logement et le territoire devient central au risque de freiner l'accès à l'emploi s'il est rare dans ce territoire.

La précarité économique peut infléchir la trajectoire des individus et partant des ménages, vers une des priorités différentes pour chacun, soit professionnelle soit résidentielle. Nous faisons l'hypothèse que, dans cette situation d'incertitude, l'attachement territorial va primer sitôt qu'il y aura possibilité d'un statut assuré par le logement.

Par conséquent, l'étude s'attachera à démontrer que la précarité liée à l'emploi contribue à renforcer l'attachement territorial, allant jusqu'à modifier la référence identitaire principale de la personne en faisant passer l'ancrage territorial avant l'investissement professionnel. Cet ancrage territorial constitue dans certaines conditions (si le travail accessible pour la personne n'est pas sur place) un frein à l'emploi.

## Méthodologie

---

Pour recueillir l'ensemble des données nécessaires à l'analyse de notre objet d'étude, notre méthodologie est constituée de quatre phases successives permettant de passer d'une approche statistique à une approche qualitative approfondie.

### *Phase 1 - Construction d'une typologie des usagers des dispositifs PLIE au regard de la mobilité pour l'emploi*

---

Nous avons traité les 3772 individus des trois fichiers des PLIE de trois terrains d'études. Ces fichiers regroupent à la fois des caractéristiques socio-démographiques et des informations sur le parcours professionnel antérieur à l'inscription dans le PLIE et sur les démarches réalisées depuis l'inscription.

Les données recueillies par les PLIE concernent les éléments d'état-civil de la personne, les statuts et ressources (allocataire RMI ou d'autres minimas sociaux, chômeur indemnisé ou non, etc.), la durée de chômage, le niveau de formation, les expériences professionnelles antérieures, les actions d'insertion que la personne a suivies depuis son entrée dans le dispositif (CES, définition du projet professionnel,

formation, poste d'insertion, techniques de recherche d'emploi, emploi aidé ou classique etc.), les objectifs professionnels, les rapprochements offre/demande (c'est-à-dire les positionnements sur offre réalisés par le PLIE et les éventuels refus des usagers), les caractéristiques des offres proposées (type d'emploi, de contrat, lieu d'activité, durée hebdomadaire...).

L'absence d'indicateurs diversifiés sur le logement limitera l'exploitation statistique du volet « habitat » à la localisation des personnes dans le territoire du PLIE.

L'analyse quantitative des données de ces fichiers permet de construire une typologie de cette population centrée sur leurs caractéristiques socio-démographiques, leur trajectoire professionnelle et leur posture face à l'emploi. Cette typologie est réalisée à partir de l'analyse factorielle de l'ensemble des indicateurs disponibles

Cette phase, effectuée par la saisie, le transfert, la création de variables, le traitement et l'analyse statistique de 3 fichiers regroupant 3772 personnes, a fait l'objet de la note intermédiaire n°1 en juillet 2002.

## ***Phase 2 - Collecte d'éléments sur le rapport emploi/logement auprès des équipes des PLIE***

---

A partir de l'analyse quantitative des données des fichiers PLIE, d'une part, nos résultats ont été soumis aux acteurs du dispositif pour vérifier, approfondir des éléments de connaissance des populations, d'autre part, ces acteurs ont été interrogés sur la place de la problématique habitat/emploi dans leurs démarches avec ces populations. Deux entretiens collectifs avec les équipes professionnelles des PLIE (responsable, chargés de suivi des publics, etc.) ont été réalisés dans chaque territoire, ils permettent à la fois d'affiner les résultats de la première phase et d'engager les phases suivantes, en terme logistique (organiser avec les professionnels la mise en œuvre des questionnaires et des entretiens) et en terme analytique (cerner les modes de prise en compte, de réflexion voire d'intervention sur le champ emploi/habitat).

### ***Phase 3 - Analyse de la trajectoire résidentielle d'un échantillon des usagers des PLIE ayant refusé une offre hors zone de résidence***

---

Pour analyser la trajectoire résidentielle des adhérents des PLIE, une approche quantitative est faite par questionnaire auprès d'un échantillon de personnes concernées par notre problématique. Le questionnaire porte sur le parcours résidentiel et la situation professionnelle avec des questions factuelles et d'opinion sur leurs priorités professionnelles et résidentielles. L'objectif est de cerner le degré de contraintes auxquelles les personnes sont soumises. Le questionnaire permettra aussi de passer de la dimension individuelle à celle du ménage, en interrogeant des dimensions de la situation familiale.

L'exploitation des données des phases 2 et 3 a fait l'objet de la note n°2 remise en avril 2003.

### ***Phase 4 - Approche qualitative du rapport habitat et emploi***

---

Pour approfondir le rapport des ménages en situation de précarité à l'habitat, nous avons constitué un échantillon de 30 ménages, répartis dans les trois sites - une dizaine par site - pour mener des entretiens semi directifs approfondis permettant de croiser les pratiques d'habitat, celles de l'emploi, les valeurs et les représentations identitaires au fondement de ces pratiques. La dimension biographique de ces entretiens permet de faire apparaître les dynamiques individuelles et familiales à l'œuvre dans ces trajectoires et leur évolution en lien avec le phénomène de précarité touchant ces ménages.

30 entretiens semi directifs approfondis ont été réalisés dans cette phase.

La rédaction du rapport final intègre l'analyse transversale des résultats des quatre phases de la recherche.

## Partie II

### Le contexte urbain et institutionnel

Après une présentation des trois contextes urbains de nos terrains de recherche, une analyse du dispositif institutionnel prenant en charge un public en difficultés d'accès au marché de l'emploi est exposé. Il s'agit, d'une part, de caractériser les objectifs et fonctionnement de ces trois dispositifs contractuels et territoriaux, d'autre part, d'analyser la façon dont les professionnels abordent le rapport emploi/habitat dans leur pratique.

## **Les situations de précarité et de pauvreté dans les trois agglomérations Angers, Nantes, Saint Nazaire**

---

Les données utilisées sont produites par l'Insee. Les définitions de la précarité et de la pauvreté retenues par l'Insee privilégient la dimension monétaire. Les seuils de pauvreté se réfèrent à l'échelle d'Oxford.

La précarité se définit aussi par rapport l'emploi. Elle regroupe les situations d'emploi précaire - CDD ou en intérim - et celle d'emploi temporaire - emplois précaires, emplois aidés, apprentis sous contrat, stagiaires rémunérés.

### ***Une forte augmentation des situations de précarité de 1990 à 1999***

---

Les départements de Loire Atlantique et du Maine et Loire ont connu une augmentation importante de ces situations de précarité entre les deux recensements de 1990 et de 1999.

INSEE RP	Emploi précaire		Emploi temporaire	
	1990	1999	1990	1999
Loire Atlantique	8	12.3	11.7	17.2
Maine et Loire	7.5	12.5	12.8	18

Ces situations de précarité se concentrent dans le logement locatif : près de huit ménages sur dix sont locataires, dont plus de la moitié dans le parc social. Ce phénomène s'accroît pour l'ensemble des ménages vivant d'allocations sociales.

<b>Le logement des allocataires CAF en situation de précarité</b>					
<b>Statut d'occupation de logement</b>	<b>HLM</b>	<b>Locataire privé</b>	<b>Accession</b>	<b>Foyer</b>	<b>Total</b>
<b>Loire Atlantique</b>	13 767 43.2	12 918 40.5	3 001	2 171	31 857 100 %
<b>Maine et Loire</b>	9 828	6 963	1 986	2 280	21 057 100 %
<b>Pays de la Loire</b>	35 522 41.7	32 274 37.9	8 746 10.3	8 576 10.1	85 118 100 %
<b>Le logement des allocataires CAF des Pays de la Loire</b>					
<b>RMI + all Logt</b>	55	41	3	1	100
<b>API</b>	72	24	3	1	100
<b>AAH</b>	37	29	10	24	100
<b>à faible revenu avec all logt (RUC&lt;3000frs/mois/ménage)</b>	40	39	12	9	100

Source : CAF des Pays de la Loire 31:12/95<sup>1</sup> -

Dans ces départements, les trois terrains retenus se distinguent par des taux d'indices de précarité et de pauvreté les plus élevés de la région. La dominante urbaine de ces situations est ainsi confirmée.

Les trois agglomérations retenues se retrouvent dans les cantons ayant les plus forts taux d'allocataires du RMI (par rapport à la population du R.P. de 1990 de 20 à 64 ans) et personnes à faibles revenus ou "pauvres" (par rapport à la population du R.P. de 1990).

<b>CAF 31-12-95</b>	<b>Allocataires du RMI</b>	<b>"Personnes pauvres"</b>
Nantes	4.63	11.7
Rezé	3.73	10.1
Saint Nazaire	3.73	10.3
Angers	3.60	12.2
AngersTrélazé	2.52	11.4
<b>Région</b>	<b>1.80</b>	<b>7.1</b>

Selon une classification ascendante hiérarchique sur les cantons des Pays de la Loire à partir des fichiers de la CAF<sup>2</sup>, les trois agglomérations se retrouvent dans les deux premières classes. La première nommée "pauvreté urbaine" regroupe les communes de Nantes/Rezé, les cantons de Saint-Nazaire et d'Angers. La deuxième nommée "banlieue précaire" regroupe tous les autres cantons des agglomérations nantaise, angevine et nazairienne.

<sup>1</sup> Cf. Etude publiée dans la revue Référence n°13, mars 1998, "Pauvreté et précarité dans les Pays de La Loire", CAF et Insee Pays de la Loire -.

<sup>2</sup> Idem note 1

Les zones d'emploi qui intègrent ces agglomérations se distinguent encore par un taux de chômage supérieur à celui de la région. Les zones de Nantes et d'Angers connaissent une hausse du chômage plus forte que celle de l'emploi provoquant une hausse du taux de chômage. Seule la zone de Saint Nazaire se distingue par une hausse du chômage moins rapide que celle de l'emploi. Ainsi le taux de chômage baisse depuis 1998 avec la reprise des activités industrielles de la construction navale.

Zone d'emploi	Evolution du taux de chômage 90/99	Evolution des demandeurs d'emploi 90/99	Taux de chômage 31/12/98 - INSEE
Nantes	+2.2	+33.7	13.3
Saint Nazaire	-0.5	+3.5	14.9
Angers	+0.8	+22.1	11.9
Région	+1.4		11.3

Les ZUS sont au nombre de 14 dans ces trois territoires, il y en a 29 réparties dans huit unités urbaines dans la région. Les indicateurs retenus pour les définir caractérisent une "montée inexorable de la pauvreté"<sup>3</sup> toujours plus importante dans les trois agglomérations retenues, même si les 4 ZUS de l'agglomération d'Angers ont des taux légèrement inférieurs à la moyenne des 29 ZUS.

ZUS	Taux de chômage	Ménages allocataires HLM (% de l'ensemble)	Population couverte par le RMI (% de l'ensemble)	Population à bas revenu (% de l'ensemble)
<b>Agglo. Nantes</b>	33	72.8	16.5	34.8
<b>Agglo. St Nazaire</b>	27.4	54.3	12.8	27.9
<b>Agglo. Angers</b>	23.8	61.3	10.1	23.7
<b>Ensemble 29 ZUS</b>	26.9	66.0	12.1	27.8
<b>Ensemble 8 unités urbaines</b>	13.9	21.9	4.1	10.2

Source INSEE RP 90 et 99, fichiers CAF 1999

L'habitat social est le type de logement dominant dans ces ZUS. Le chômage est massif et les emplois précaires en hausse : + 5% d'actifs et + 14% de chômeurs par rapport aux taux de 1990, ¼ de salariés en CDD, intérim ou emploi aidés en 1999. Un ménage sur dix vit uniquement avec les allocations de la CAF et trois allocataires du RMI sur dix résident dans ces ZUS soit une augmentation de 20% par rapport à 1990.

<sup>3</sup> Cf. revue Référence n°34, juin 2001, Insee Pays de la Loire

Dans cette période intercensitaire, les migrations domicile/travail se modifient. Les distances de déplacement s'allongent de 2.2 km en lien avec la "rurbanisation". Les aires urbaines<sup>4</sup> s'étendent. L'écart entre actifs occupés et emplois témoigne d'une inadéquation locale du marché du travail qui s'amplifie sous le double effet de l'étalement de résidents - les couronnes profitent plus de l'apport de nouveaux résidents - et de la concentration d'emploi dans les pôles urbains.

Aires urbaines	Rang 354 en France	population RP 99	Nbre de communes 1999	Nbre de communes 1990	actifs occupés	Evolution 99/90 actifs emplois occupés offerts	
Nantes	8	711 120	82	65	288 223	+1.28	+1.28
Angers	23	332 624	89	66	131 293	+1.22	+1.31
St Nazaire	47	172 379	23	19			
<b>Ensemble aires urbaines région</b>		2 147 023	533		866 676	+1.00	+1.14
<b>Espace à dominante rurale</b>		971 458	891		382 557	+0.76	+0.47
<b>Région</b>		3 222 061	1 504		1 291 139	+0.94	+0.93

### *Le territoire de Nantes : un bassin d'emploi attractif et une hausse du chômage*

---

Ce territoire est le premier pôle urbain (unité urbaine d'au moins 5 000 emplois) de la région (22 pôles urbains). Entre 1990 et 1999, le nombre d'emplois (328 404) augmente de 12.3%, contre 8.7 pour la région et 2.7 pour la France métropolitaine. Elle regroupe ¼ des actifs, ¼ des emplois de la région. La population active augmente de 10.9% et les résidents de la zone ayant un emploi de 8.1%. L'attractivité et la mobilité sont importantes car une part importante de personnes occupe un emploi dans cette zone sans y résider. L'industrie et le tertiaire administratif constituent un tissu diversifié d'activités économiques.

La zone d'emploi regroupe ¼ des chômeurs de la région (45 023). L'augmentation des demandeurs d'emplois (+9 947) a été l'une des plus forte de la région (+33.7%), il en est de même pour l'évolution du taux de chômage (CVS) : +2.2%.

---

<sup>4</sup> Les aires urbaines correspondent à l'ensemble des communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celle-ci.

La Communauté Urbaine de Nantes regroupe 21 communes soit 254 000 emplois avec une croissance d'emploi de 12.1% de 90 à 99. La précarité est moindre que celle de la région - 15% de salariés en emploi temporaires contre 18% dans la région. Cependant les situations de précarité se concentrent dans quelques quartiers de la ville centre et de deux communes attenantes, où elles se cumulent avec celles de la pauvreté. Ainsi des territoires infracommunautaires se distinguent dans leur environnement et ils se retrouvent identifiés au titre des contrats ville (6 ZUS).

ZUS	Taux de chômage	Ménages allocataires HLM (% de l'ensemble)	Population couverte par le RMI (% de l'ensemble)	Population à bas revenu (% de l'ensemble)
Agglo. Nantes	33	72.8	16.5	34.8

### ***Le territoire d'Angers : une croissance d'emploi importante mais insuffisante par rapport à la demande***

---

La zone d'Angers se distingue par la plus forte hausse d'emploi (+11.3%) et de résidents de la zone avec emplois (+12.8%), sans pouvoir satisfaire la hausse de la demande d'emploi de 22.1% (+2 616). Une part importante de résidents occupe un emploi en dehors de cette zone. L'attractivité y serait plus résidentielle avec une mobilité professionnelle vers l'extérieur. Les emplois créés sont peu qualifiés, à dominante tertiaire. Les salaires sont plus faibles que les salaires médians de la région -5% pour les hommes et -12% pour les femmes. Le taux de chômage augmente de 0.8%, mais il demeure l'un des 3 plus bas taux d'évolution régionale.

Dans les 4 ZUS, se concentrent une forte précarité : 1 habitant sur 10 est en chômage, 1 habitant sur dix est allocataire du RMI, deux habitants sur dix sont en situation de pauvreté. Les taux de RMI (5%) a augmenté deux fois plus que celui de la moyenne régionale.

ZUS	Taux de chômage	Ménages allocataires HLM (% de l'ensemble)	Population couverte par le RMI (% de l'ensemble)	Population à bas revenu (% de l'ensemble)
Agglo. Angers	23.8	61.3	10.1	23.7

Source INSEE RP 90 et 99, fichiers CAF 1999

La croissance angevine est liée à un dynamisme démographique - + 6000 habitants - résultant d'une natalité importante et d'un solde migratoire positif depuis 1998. Ce

dynamisme risque aussi de créer dans un avenir plus ou moins proche des tensions sur le marché du logement.<sup>5</sup>

### ***Le territoire de Saint Nazaire : une amélioration de l'emploi avec diminution du chômage***

---

La zone d'emploi de Saint Nazaire est la seule zone dans laquelle l'effectif de résidents ayant un emploi (+7.8% d'emplois - +9 595) augmente plus vite que celui des résidents demandeurs d'emploi (16 504 chômeurs soit +3.5% de demandeurs d'emploi -+ 1 939- ). Ainsi le taux de chômage (CVS) baisse de -0.5%. La création d'emploi est importante entre les deux recensements (+11.2% soit 95 194 en 99 et 85 599 en 90<sup>6</sup>). La mobilité professionnelle est importante : des personnes extérieures à cette zone d'emploi viennent y travailler. Dans cette phase d'expansion, le recours aux contrats précaires est plus fréquent que dans l'ensemble de la région.

L'industrie caractérise le tissu économique avec la construction navale et l'aéronautique comme activités dominantes.

L'agglomération regroupe 4 ZUS qui concentrent une forte proportion de situations de précarité et de pauvreté. Ainsi concentrés dans les quartiers urbains du pôle urbain et de quelques communes attenantes, les indices de précarité traduisent les inégalités spatiales : globalement la ville centre crée de l'emploi mais ce marché demeure localement inadapté. La part des personnes travaillant dans la ville augmente ainsi que celle des demandeurs d'emplois qui se concentrent dans les quartiers d'habitat social.

ZUS	Taux de chômage	Ménages allocataires HLM (% de l'ensemble)	Population couverte par le RMI (% de l'ensemble)	Population à bas revenu (% de l'ensemble)
<b>Agglo. St Nazaire</b>	27.4	54.3	12.8	27.9
<b>Ensemble 29 ZUS</b>	26.9	66.0	12.1	27.8
<b>Ensemble 8 unités urbaines</b>	13.9	21.9	4.1	10.2

Source INSEE RP 90 et 99, fichiers CAF 1999

<sup>5</sup> Cf. "Les territoires éligibles au zonage européen", revue Référence n°31, septembre 2000, Insee Pays de la Loire

<sup>6</sup> Cf. "La croissance de l'emploi se situe à l'ouest", revue Référence n°33, mars 2001, Insee Pays de la Loire

## *En conclusion*

---

Les échelles de territoire sont diversifiées créant des niveaux de compilation de données et d'analyse différentes.

Cependant trois configurations apparaissent.

- Un territoire - Nantes - connaît une forte hausse de l'emploi créant un appel de main d'œuvre résident à l'extérieur et une hausse du chômage. L'attractivité semble créer un afflux de main d'œuvre.
- Un territoire - Angers - connaît une croissance importante d'emploi qui ne suffit pas à répondre à la demande. La croissance démographique est importante. Le chômage augmente et une partie des résidents se déplacent hors de l'aire pour travailler.
- Un territoire - Saint-Nazaire - connaît une forte croissance de l'emploi et une diminution importante du chômage. Cette croissance génère une arrivée de main d'œuvre extérieure au territoire avec des effets à vérifier sur le marché du logement.

Ces trois configurations qui reflètent des dynamiques différentes du marché de l'emploi ont cependant en commun la croissance des situations de précarité et de pauvreté, concentrées dans des territoires urbains d'habitat social. Il y a donc sur ces territoires une inadaptation du marché local de l'emploi aux demandes avec des effets de concentration des demandeurs les plus en précarité et en pauvreté sur des zones d'habitat social identifiables.

Par rapport à notre problématique, la difficulté à articuler logement et rapport à l'emploi apparaît. En effet, à travers les publications des deux dernières années de la revue Référence de l'INSEE Pays de la Loire, il y a peu d'étude spécifique sur le logement aux échelles recherchées. La dimension économique et emploi est privilégiée, sans que le marché du logement ne soit traité. Le logement est exclusivement approché par le thème de la précarité et des ZUS. Le lien entre logement-précarité-emploi apparaît à travers les indicateurs caractérisant les ZUS. Cependant les variables "emploi précaire" et "emploi temporaire" ne sont pas exploités à cette échelle, leur lien avec le statut de logement n'est jamais envisagé.

De même la mobilité des ménages en situation de précarité et de pauvreté n'est pas abordée.

Ces éléments tentent à confirmer le fait que le lien entre ces deux thèmes - logement et précarité de l'emploi - sont peu approchés. La mise en relation statistique est d'autant plus difficile que, d'une part, le logement est étudié à partir du ménage et de ses caractéristiques, ce qui permet d'aborder l'emploi qu'en terme de statut (un actif, 2 actifs, etc.) et de CSP de la personne de référence. D'autre part, l'emploi est abordé à partir des individus et de leurs caractéristiques, limitées sur l'habitat (statut, localisation, mobilité).

## L'organisation et le fonctionnement des trois dispositifs PLIE

---

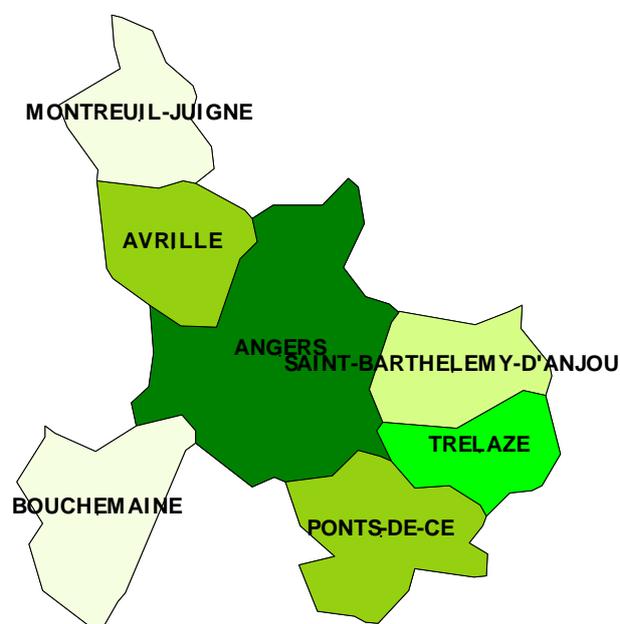
### *Un même dispositif avec des organisations différenciées*

---

### Le Plie du Grand Angers

#### Caractéristiques

Pour sa seconde convention 2001-2005, Le Plie du Grand Angers intervient sur une partie de la communauté d'agglomération d'Angers : Angers, Avrillé, Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé, Montreuil, Saint Barthélemy, Trélazé, soit un territoire de 209000 habitants, une population active de 92000 personnes et 9200 demandeurs d'emploi catégorie 1.



#### L'activité 2001

##### Objectifs et résultats

- Entrées: 303
- Flux : 833
- Sorties positives : 150 personnes

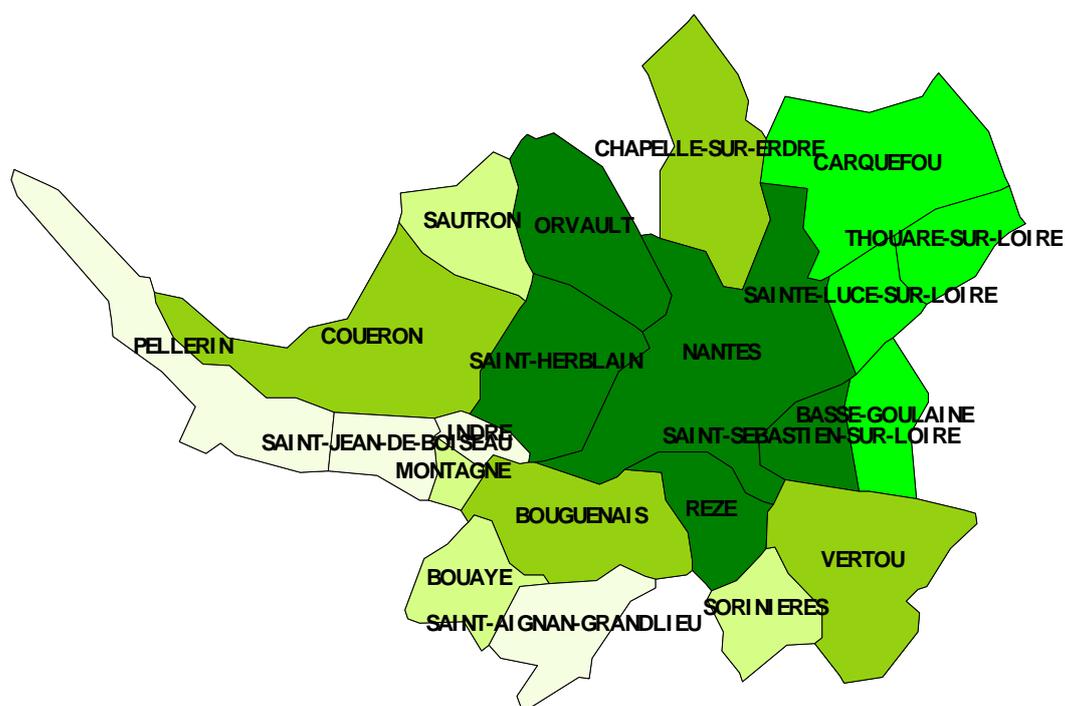
La convention qui lie le PLIE à sa communauté d'agglomération s'est fixé un objectif de 200 sorties positives par an entre 2001 et 2005. En 2001, il a réalisé 75% de son objectif.

## **Le Plie de la Communauté Urbaine de Nantes**

### **Caractéristiques**

Le PLIE de la Communauté Urbaine de Nantes regroupe, pour la convention 2001/2005, les trois ex-PLIE de l'agglomération nantaise (Nantes, Saint Herblain, sud Loire).

Le territoire comprend 20 communes soit 530000 habitants ; une population active de 253000 habitants ; 25000 demandeurs d'emploi de catégorie 1.



Le PLIE fonctionne avec 4 antennes situées aux 4 points cardinaux.

### **L'activité 2001**

#### **Objectifs et résultats**

- Entrées: 1295
- Flux : 2091
- Sorties positives : 204 personnes

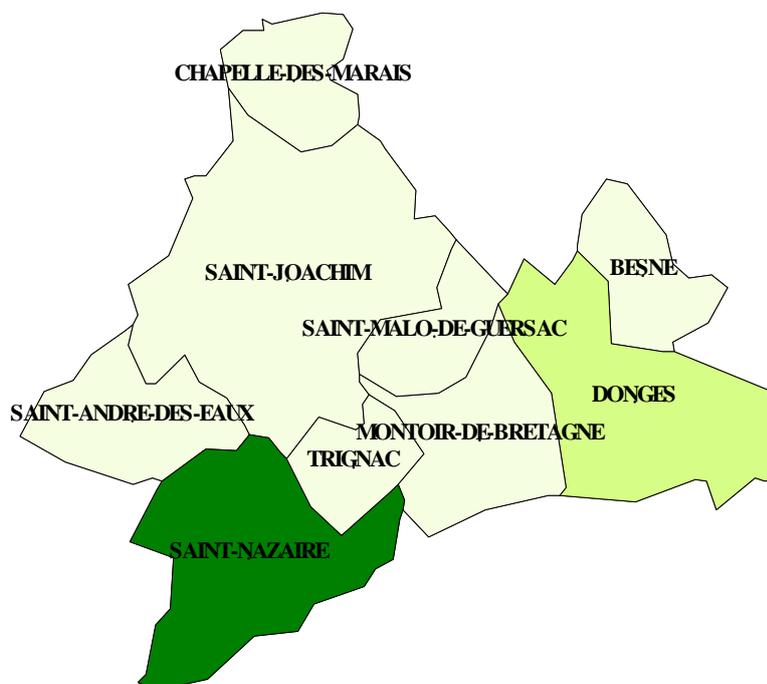
Objectifs sur la convention 2001-2003 : 5000 personnes entrées.

## **Le Plie de la région Nazairienne**

### **Caractéristiques**

Le PLIE, concernant la convention 2001/2005, couvre maintenant le territoire de la CARENE : Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de L'Estuaire avec 9 communes : Saint-Nazaire, Besné, La Chapelle des Marais, Donges, Saint André des Eaux, Saint Joachim, Saint Malo de Guersac, Montoir de Bretagne, Trignac.

Soit 100600 habitants, une population active de 43600 personnes et 4300 DE catégorie 1.



Le PLIE aborde sa troisième convention. Il reste très centré sur une approche « placement en emploi ».

### **L'activité 2001**

#### **Objectifs et résultats**

- Entrées: 329
- Flux : 844
- Sorties positives : 164 personnes

La troisième convention qui lie le PLIE de Saint-Nazaire à sa communauté d'agglomération s'est fixée un objectif de 200 sorties positives par an entre 2001 et 2005. En 2001, il a réalisé 82% de son objectif.

### **Le fonctionnement**

L'équipe, très centralisée sur un pôle, regroupe les fonctions de référents, d'accompagnateurs et les prestataires d'accompagnement.

Des permanences sont assurées dans les petites communes.

## ***L'évolution des organisations***

---

### **Des structures qui se différencient de moins en moins**

Les équipes techniques sont d'abord construites en fonction des stratégies de partenariat. On distinguera les équipes centralisées qui gèrent l'ensemble du dispositif à l'interne et les équipes décentralisées qui s'appuient sur leurs partenaires. Leur volume d'activité n'a pas d'influence sur la forme de leur organisation ou l'importance de l'équipe.

Les contraintes techniques amènent les PLIE à s'orienter vers un pilotage en direct afin d'accroître l'efficacité. Ils assurent ainsi une homogénéité des pratiques et mettent en œuvre les modifications d'action en temps réel.

### **Les conventionnements avec les partenaires**

Deux modèles de PLIE se sont développés :

- les PLIE qui s'appuient sur le partenariat;
- les PLIE qui gèrent à l'interne le dispositif.

Ces deux modèles s'articulent autour des notions de pilotage du dispositif, de mode de recrutement, de l'organisation du suivi des parcours et de la conduite à l'emploi.

<i>PLIE décentralisé</i>	<i>PLIE centralisé</i>
<p>équipe réduite de pilotage s'appuyant sur des techniciens détachés</p> <p>implication des partenaires</p> <p>culture commune partenariale</p> <p>multiplicité des sites et proximité du public</p>	<p>équipe regroupant sur son site les techniciens</p> <p>unicité d'employeur</p> <p>homogénéité d'intervention,</p> <p>visibilité pour le public</p>

Si ces deux modèles des PLIE se retrouvaient dans les conventions 1996-2000, on note dans la convention 2001-2005, un net infléchissement vers la deuxième tendance au détriment de la première. Les contraintes techniques amènent les PLIE à s'orienter vers un pilotage en direct afin d'accroître l'efficacité. Ils assurent ainsi une homogénéité des pratiques et insufflent les modifications d'action en temps réel.

### **La taille des PLIE selon les effectifs de bénéficiaires**

Les effectifs sont très différents d'un PLIE à l'autre, ce qui est logique puisque les zones d'intervention sont très diverses en terme de population de référence.

Les "**petits**" **PLIE** totalisant des flux de moins de 300 bénéficiaires /an (exemple Cholet, Saumur).

Les **PLIE "moyens"** ayant des flux compris entre 300 et 600 bénéficiaires /an. (PLIE de Angers, Saint Nazaire).

Les "**gros**" **PLIE** » ayant des flux de plus de 1000 bénéficiaires /an, (exemple Nantes).

### **Des fonctionnements inscrits par le mode de partenariat**

Dans chaque PLIE, l'organisation, le suivi et l'accompagnement diffèrent en fonction à la fois des positionnements stratégiques initiaux et des contraintes qu'ils ont rencontrées.

Les PLIE ont mis en place des fonctionnements qui s'appuient sur l'intervention différente des chargés de missions, des référents et des correspondants.

L'évolution de ces fonctionnements conduit à déterminer 3 grands schémas d'organisation.

<b>PLIE opérateur</b>	<b>PLIE coordonnateur</b>	<b>PLIE opérateur et coordonnateur</b>
St Nazaire	Angers	Nantes
fonctionnement centralisé - Opérateur principal, orienté vers l'atteinte la plus directe de l'objectif emploi	fonctionnement par délégation de missions - Coordonnateur des acteurs de l'insertion par l'économique	fonctionnement en deux temps - Coordonnateur des actions d'accompagnement dans la phase d'insertion - Opérateur sur l'offre d'emploi
- La cellule technique est en charge de la gestion directe des parcours - Elle est en contact direct avec l'ensemble des bénéficiaires	- L'équipe technique développe et anime un réseau partenarial large et impulse création d'une culture d'intervention commune - Elle n'a pas ou peu de contact direct avec les bénéficiaires par l'équipe technique - Le réseau de correspondants installés chez les partenaires gère les parcours	- L'équipe technique coordonne des correspondants chargés de l'accompagnement et du suivi - Elle a des contacts avec le public dans une seconde phase - Elle recense et dispatche les offres

### **Conséquences et limites de ces choix**

#### **Un PLIE coordonnateur (Angers/Trélazé)**

##### *L'accompagnement et le suivi*

Le PLIE d'Angers/Trélazé se caractérise par une spécificité très opérationnelle, qui est celle de distinguer la fonction de correspondant de celle de référent. Cette dissociation permet d'établir une complémentarité entre deux types d'approche : une de repérage, de prescription, et une autre d'orientation et d'accompagnement. Le correspondant s'appuie sur le référent pour ajuster son recrutement et le référent consulte le correspondant pour ajuster le parcours à la préparation faite en amont du PLIE. Les actions du correspondant et du référent s'articulent entre elles. Les deux professionnels se relayent les informations nécessaires au suivi, aux relances. Les parcours gagnent alors en efficacité et en cohérence. En effet, ajustant ensemble leurs diagnostics de prescription et d'orientation, le référent et le correspondant arrivent à un meilleur recrutement d'un public capable de mieux profiter des ressources du PLIE et de s'inscrire dans un parcours qualifiant.

**Le PLIE ayant choisi de ne pas effectuer d'accueil, laissant les correspondants le faire dans leurs structures respectives, n'est pas connu des personnes.** Elles imaginent très vaguement ce que le PLIE peut être, une structure qui les aide dans leur recherche d'emploi mais le reste de ses missions leur échappe. A l'inverse, elles identifient très bien le référent et sa fonction. Elles apprécient en ce référent sa disponibilité, son soutien, son écoute. La relation de proximité qu'elles tissent avec le référent est l'enjeu essentiel de leur suivi plus que de connaître en détail le fonctionnement du PLIE. Le suivi et le soutien personnalisés sont identifiés comme des atouts majeurs par les personnes dans leur parcours.

### *Le partenariat*

Le partenariat a été une des premières préoccupations du PLIE, faisant de cette préoccupation l'enjeu central du PLIE. Il a alors mis en place un fonctionnement impliquant largement les partenaires, décentralisant les missions de recrutement, d'orientation, d'accompagnement et de positionnement sur offre à des structures extérieures. Le PLIE, en se reposant sur l'implication des partenaires, cherche à renforcer les interventions de chacun d'entre eux et à les développer en leur faisant intégrer la démarche PLIE.

La spécificité du mode de fonctionnement du PLIE a été de créer des points relais au sein même des structures partenaires, pour que la démarche PLIE soit relayée de l'intérieur par des professionnels PLIE et des professionnels des structures et intégrée aux pratiques et méthodes préexistantes au PLIE.

Les fonctions de correspondant et de référent inscrites et établies au sein des structures sont l'application du mode de fonctionnement du PLIE. Le référent, établi chez les partenaires, est le porteur de la culture et la dynamique PLIE.

Ces professionnels sont également appuyés par l'équipe technique du PLIE qui coordonne leurs actions et décline leurs axes de travail. Ces différents niveaux de relais assurent une cohérence des actions. De même, l'implication partenariale est organisée et coordonnée par le PLIE. Ainsi, le PLIE se positionne comme un réel coordonnateur et initiateur de nouvelles pratiques.

**Cependant, ce mode de fonctionnement présente deux difficultés. La première est la multiplicité des approches culturelles des parcours. En effet, en s'appuyant sur le CCAS, la DISS, la Mission Locale, l'ANPE, un service**

**municipal, le PLIE se trouve confronté à des pratiques et des méthodes diverses. Les structures ont leur vision du parcours ainsi que les correspondants. Les référents ont donc pour objectif d'harmoniser ces pratiques. De même, l'équipe du PLIE se doit d'harmoniser les différences d'approches entre les référents, qui selon leur parcours professionnel personnel et selon le public suivi, abordent différemment le parcours. Si ces différences culturelles sont une richesse, elles exigent l'organisation de temps de rencontres et de coordination.**

La seconde difficulté est une conséquence de la première. Ce mode de fonctionnement exige beaucoup de temps, de négociations, d'ajustements avant d'arriver à cette coordination. Le PLIE concentre beaucoup de ses ressources à sa mise en œuvre, peut-être au détriment du développement d'autres axes de travail.

#### *L'offre*

Le PLIE a concentré beaucoup de ressources sur la coordination des partenaires, des référents. Se refusant de générer de l'offre, il s'est appuyé sur des structures partenaires pour la réalisation du rapprochement de l'offre et de la demande. Il s'agissait de clubs d'entreprises puis de la mise en place d'une référente ANPE/PLIE pour prioriser les personnes sur les offres ANPE.

Ce choix a généré une moindre efficacité en terme de placement. Autant ce mode de fonctionnement est efficace en terme d'accompagnement et de suivi, autant il semble insuffisant en terme de placement en emploi.

Le PLIE conscient de cette faiblesse a depuis mis l'accent sur la relation à l'entreprise avec la mise en place d'un chargé de mission entreprise PLIE. Il a pour fonction de coordonner les offres apportées par les partenaires mais également d'établir une relation directe avec l'entreprise. Le PLIE tend donc à ne plus être seulement coordonnateur mais également générateur d'offres par la démarche de ce chargé de mission.

#### **Un PLIE opérateur : St Nazaire**

##### *L'accompagnement et le suivi*

Ce PLIE gère en direct la relation avec le bénéficiaire, effectuant l'accueil des personnes au PLIE.

**Ce choix présente plusieurs atouts. Les techniciens du PLIE ont une très bonne connaissance du public, des compétences et aptitudes de chacun, et maîtrisent les parcours.** Réalisant un suivi en direct, les techniciens savent toujours où en sont

les personnes dans leur parcours, ce qui optimise considérablement les relances. De même, la circulation d'informations est simplifiée, le nombre d'interlocuteurs étant réduit, ce qui minimise les pertes d'informations. Les techniciens gagnent alors en rapidité et efficacité de positionnement sur les actions, connaissant les besoins des personnes et maîtrisant les informations sur les actions et sur les offres.

Le public identifie le PLIE et les techniciens, connaît avec mieux les missions de ce dispositif et bénéficie d'un unique interlocuteur. Ce fonctionnement est un atout considérable pour des personnes habituées à passer de structure en structure sans repère précis.

### *Le partenariat*

Ce fonctionnement implique peu les partenaires, sollicités ponctuellement. Cette attitude du PLIE peut éloigner les partenaires, leur faire penser que le PLIE préfère fonctionner seul et renforcer leur scepticisme à l'égard de la plus value du PLIE.

Ce constat n'est pas l'unique fait d'un accompagnement centralisé au sein de la cellule PLIE mais aussi celui d'une absence de conventionnements avec les partenaires extérieurs. Les partenaires ne se sentent donc pas obligés de travailler avec le PLIE ou même de modifier leurs pratiques et d'intégrer la démarche PLIE.

Le PLIE de St Nazaire établit un partenariat fort avec des structures du fait qu'elles sont concentrées sur le même site que celui du PLIE. Ce regroupement géographique compense l'absence de délégation de missions, qui sont moteurs d'un partenariat, que ne permet pas un fonctionnement centralisé. L'équipe du PLIE travaille collectivement avec toutes ces structures partenaires, les impliquent systématiquement dans la démarche du PLIE. L'atout majeur de ce fonctionnement est une forte émulation de l'ensemble des structures et un travail collectif efficace. Le résultat de ces échanges interactifs est un changement progressif de pratiques des structures où l'insertion sociale est davantage une priorité. L'équipe du PLIE, par les référents, introduit de nouvelles approches de parcours qui amènent les partenaires à modifier leurs pratiques pour effectuer des positionnements en cohérence avec la démarche du PLIE.

### *L'offre*

Ce type de PLIE a choisi de se concentrer sur l'insertion professionnelle. Cette option fait d'eux des générateurs d'offres. Ils assurent une relation directe avec les entreprises et s'appuient sur des outils multiples de placement en emploi.

Cette position est très forte au PLIE de St Nazaire. Il s'inspire du mode d'action actif qui propose une entrée rapide en entreprise, ce qui s'assimile à la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande). En intégrant sur son site une multiplicité de structures travaillant sur cette approche, le PLIE fédère le partenariat d'intervention en entreprise. Ainsi, il répond à l'attente forte qu'ont les personnes et les partenaires du PLIE à savoir l'offre. Il devient un spécialiste de l'emploi, identifié comme tel par les personnes, les entreprises et les partenaires.

L'emploi est donc la première préoccupation de ce PLIE qui concentre le maximum de ses moyens sur cet axe.

### **Un PLIE opérateur et coordonnateur : Nantes**

Il cherche à modifier les pratiques des partenaires en les impliquant dans la démarche du PLIE par l'intermédiaire de correspondants et par le partage de ressources. Cette volonté fait d'eux des PLIE coordonnateurs.

#### *Coordonnateur en terme d'accompagnement et de suivi*

Le PLIE ne fait pas la distinction entre référent et correspondant, s'appuyant uniquement sur la fonction de correspondant.

Un seul interlocuteur est identifié par les personnes. Elles savent très bien ce qu'elles peuvent attendre du correspondant. Elles apprécient sa disponibilité, son soutien, son écoute. La relation de proximité qu'elles tissent avec lui est l'enjeu essentiel de leur suivi. Le suivi et le soutien personnalisés sont identifiés comme des atouts majeurs par les personnes dans leur parcours.

Le PLIE développe très fortement ce suivi apporté aux correspondants. Un véritable travail de réflexion sur les pratiques de chacun est mené au sein du PLIE. Les correspondants échangent, ajustent leurs méthodes et réfléchissent à de nouveaux outils pour faciliter le suivi des parcours.

#### *Coordonnateur en terme de partenariat*

Les PLIE impliquent les partenaires dans la démarche PLIE, en se reposant sur ces structures pour ce qui est du recrutement et de l'accompagnement. Le plus souvent, le correspondant est un professionnel d'une structure partenaire désigné pour cette fonction. Il a donc en charge son activité normale plus celle de correspondant PLIE.

Les structures impliquées sont diverses : CCAS, la DISS, la Mission Locale, l'ANPE, un service municipal.

Si les PLIE ont réussi à inscrire dans les structures des représentants de la démarche PLIE, ils n'arrivent pas tous à faire évoluer les pratiques du fait de résistances culturelles et partenariales.

**Les correspondants étant en place dans des structures distinctes, chacun peut avoir une approche différente du parcours. Certains priorisent plus l'insertion sociale dans leur action alors que d'autres donnent la priorité à l'insertion professionnelle.**

L'organisation du suivi accentue ces interprétations multiples. Les structures ne bénéficient pas toutes d'un financement PLIE pour les missions de correspondant. Les structures restent les employeurs des correspondants. Les PLIE ne peuvent pas complètement maîtriser l'action de ces professionnels, ce qui peut entraver une bonne coordination du groupe. De même, selon la volonté de leur employeur, les correspondants consacrent plus ou moins de temps à cette fonction.

#### *Opérateur sur l'offre d'emploi*

Les partenaires ainsi que les correspondants attendent beaucoup du PLIE une plus value en terme d'offre d'emploi. En effet, ils disent avoir les outils et les ressources suffisantes pour construire les parcours, par contre l'offre leur fait défaut.

Au départ, les PLIE se sont appuyés sur des structures partenaires pour réaliser ce rapprochement de l'offre et de la demande. Mais, très vite ils se sont aperçus de l'insuffisance de ce fonctionnement en terme de placement en emploi et de son manque de réactivité. Ils sont décidés à mener à bien cette fonction au sein des PLIE. Ils ont mis alors des chargés de mission entreprises en place et d'autres outils leur permettant de générer de l'offre. Si les PLIE sont en contradiction avec leur objectif d'être coordonnateur d'actions et non opérateur, ils répondent aux pressions des partenaires et apportent une efficacité de placement.

Les partenaires et les correspondants continuent à demander aux PLIE d'être plus opérationnels en terme d'offre. Pourtant le risque pour les PLIE est de se retrouver réduits à effectuer du rapprochement de l'offre et de la demande en direct.

Au vue de la circulaire, cette position peut paraître contradictoire à la définition d'un PLIE. Cependant, même si cela leur pose question, il semble que la majorité des PLIE s'orientent vers ce fonctionnement qui permet d'atteindre plus rapidement les objectifs.

## *Des actions plus axées sur l'emploi*

---

### **Les objectifs généraux des parcours**

On distingue trois types de parcours que chacun des PLIE a pris en compte comme axe dominant de leur action.

Les parcours Modalités d'entrée	Le parcours classique	Le parcours en deux temps	Le parcours "cap vers l'emploi"
Collectif d'entrée	Angers		
Entrée sur actions		Nantes	Saint Nazaire

Si l'on considère les évolutions dans le temps, les PLIE ont tendance à proposer un raccourcissement des parcours :

**Temps 1 : 1994-1996** : des parcours qui s'appuient sur le dispositif CES,

**Temps 2 : 1997-2000** : des parcours plus rapide centrés sur l'emploi (qui surfent sur la reprise économique)

**Temps 3 : 2001-...** : des parcours diversifiés qui prennent en compte (la diversité du public, le fait que ce public est très éloigné de l'emploi et la multiplicité d'opérateurs)

La recherche de la diversification des actions et des parcours comme réponse à la diversification des besoins des publics reste ciblée sur deux types d'actions :

- des opérations variées de recherche d'emploi présentées comme autant d'opportunités au public près à l'emploi,
- des actions d'insertion qui explorent de nouvelles voies pour les publics en grande difficulté à la recherche de solution.

La contractualisation avec les opérateurs se généralise au détriment d'un partenariat d'action qui impliquait un partage des tâches. Ce fonctionnement permet de délimiter les modes d'implication et d'éviter l'instrumentalisation d'un des partenaires.

### **Une évolution dans la construction des parcours**

Cette partie retrace les évolutions des types de parcours mis en œuvre et les dominantes qui marquent les pratiques de chacun des PLIE :

<b>Le parcours par étapes</b>	<b>Le parcours en deux temps</b>	<b>Le parcours direct vers l'emploi</b>
Construction d'un parcours long, articulant plusieurs étapes de la modélisation	Articulation autour de temps forts : les CES et l'acquisition d'expériences professionnelles	Démarrage sur des étapes d'acquisitions d'expériences professionnelles puis de recherche d'emploi

### **Une évolution répondant à des exigences diverses**

L'adoption progressive d'une certaine conception du parcours par les PLIE est une réponse à diverses pressions, et est le résultat de modifications engagées par les PLIE eux-mêmes.

Ces modifications et pressions sont d'ordres diverses :

- Un choix des PLIE d'un mode de fonctionnement et d'un positionnement par rapport aux partenaires. Par exemple, le PLIE de St Nazaire s'appuie sur la diversité des outils construits sur la méthode IOD, ce qui donne cette orientation forte vers l'accès rapide à l'emploi.. Ces PLIE veulent être identifiés comme des spécialistes de l'insertion professionnelle et non sociale, ce qui est fait déjà par d'autres spécialistes.
- Une échéance de convention proche, avec l'angoisse de ne pas atteindre l'objectif quantitatif. Une attention particulière est alors portée sur l'emploi et la relation à l'entreprise.
- Une pression des partenaires qui attendent du PLIE une plus value essentiellement en terme d'offre d'emploi. Les PLIE cherchent à répondre à cette attente en développant des parcours courts et rapides, l'emploi devenant plus que jamais l'enjeu central de l'action des PLIE, d'où une multiplication d'actions orientées sur l'accès à l'emploi, une pression sur les chargés de missions entreprises pour fidéliser les entreprises et négocier plus de portes d'entrées possibles en entreprises.

- Un recentrage progressif des critères d'entrées PLIE sur un public plus formé et plus en capacité de répondre rapidement à l'emploi.

### **Des durées de parcours assez longs (données 2000)**

En moyenne, un bénéficiaire en sortie positive comptabilise 417 jours de parcours dans le PLIE, soit près de 14 mois, entre sa date d'inscription dans le dispositif et la date où il est considéré en sortie positive (emploi de plus de 6 mois validés ou formation qualifiante).

Nous avons rapproché ci-dessous les durées de parcours par rapport aux profils des bénéficiaires, toujours pour les bénéficiaires en sortie positive.

<i>Par rapport au niveau de formation</i>		<i>Par rapport au statut</i>	
Niveau IV	320 j	Adulte	447 j
Niveau V	396 j	RMI	475 j
Niveau V bis	438 j	Jeunes	363 j
Niveau VI	485 j		

La durée moyenne de parcours dans le PLIE est inversement proportionnelle au niveau de formation pour les bénéficiaires en sortie positive : plus le niveau de formation est élevé et plus l'accès à l'emploi est rapide.

Les jeunes ont des durées de parcours plus courtes que les bénéficiaires ayant les autres statuts.

<i>Par rapport au sexe</i>		<i>Par rapport à l'âge à l'entrée dans le PLIE</i>	
Femmes	428 j	Moins de 30 ans	394 j
Hommes	408 j	De 30 à 40 ans	467 j
		40 ans et plus	442 j

Les femmes en sortie positive ont une durée moyenne de parcours supérieure de 20 jours à celle des hommes, ce qui reste peu significatif.

La ventilation par âge conforte le précédent constat puisque, là-aussi, les jeunes en sortie positive ont les durées moyennes de parcours les plus faibles.

Il n'apparaît pas de différences significatives entre les bénéficiaires ayant leur permis et ceux qui ne l'ont pas.

## **Le lien avec l'entreprise**

Des stratégies qui convergent

### **1996- 2000, trois stratégies pouvaient être distinguées :**

- les PLIE n'effectuant aucune démarche vers l'entreprise et déléguant cette fonction à d'autres structures,
- les PLIE démarchant les entreprises dans le cadre de la recherche de postes pour les personnes,
- les PLIE développant une démarche de veille et de réseau pour accroître leur connaissance des besoins à venir des entreprises.

A partir de 99, nous pouvons observer une tendance commune en terme de stratégie d'intervention en entreprise. Les PLIE adoptent une logique de l'offre ou de placement pour intervenir auprès des entreprises. La fonction contact direct avec les entreprises s'enrichit et occupe une place primordiale au sein des PLIE. Cela s'inscrit dans une triple évolution :

- le recentrage du recrutement vers un public plus formé ou en capacité d'accéder plus vite à l'emploi,
- la possibilité de construire, compte tenu des opportunités liées à la reprise économique, une réponse appropriée aux besoins des entreprises en adaptant les actions d'insertion et de formation,
- l'importance croissante de l'enjeu du placement et des attentes des partenaires en terme de collecte des offres d'emploi.

### **2001-2005 : Tous les PLIE interviennent sur la relation entreprise et l'offre d'emploi.**

Les quatre axes de travail correspondent à de multiples activités en entreprise.

- l'action directe : collecte de l'offre existante, recherche de l'offre, mise en relations, médiation à l'emploi,
- le soutien des structures spécialisées officielles (ANPE, Mission Locale avec ou non une approche de discrimination positive, de suivi –positionnement), ou privées (IOD, club de recherche d'emploi),
- le soutien des structures d'insertion professionnelle : Entreprises d'Insertion, Associations Intermédiaires,

- l'appui de structures professionnelles : chambres professionnelles, club d'entreprises, GEIQ, structures de placement.

PLIE orientés emploi	Action directe	Relais des structures spécialisées	Relais des structures d'insertion	Relais de structures professionnelles
	Saint Nazaire	+++	+	++
	Nantes	++	++	++
	Angers	+	+++	++
PLIE orientés insertion				

### *Une approche de l'emploi dissociée de celle de l'habitat*

---

#### **Le fonctionnement des professionnels enquêtés**

Treize professionnels ont été rencontrés lors de deux entretiens collectifs par équipe. Nous affinons l'exposé détaillé des caractéristiques des trois équipes rencontrées, en se référant aux trois grands schémas d'organisation évoqué ci-dessus : "PLIE opérateur" pour Saint Nazaire, "PLIE coordonnateur" pour Angers, "PLIE opérateur et coordonnateur" pour Nantes.

#### **L'équipe du PLIE "opérateur " de la Communauté d'agglomération de St Nazaire**

Ce PLIE "opérateur" rassemble une équipe de quatre professionnels, à savoir un coordinateur/chargé de parcours et trois référents de parcours. Ils sont issus de formations différentes.

Ils accueillent les demandeurs d'emploi à l'entrée du dispositif PLIE pour les sélectionner, organiser leur parcours puis les orienter dans les actions constitutives de ce parcours. Ensuite, ils sont en contacts avec les professionnels des actions (organismes de formation, chantiers CES, structures de l'insertion par l'activité économique, etc.) pour s'assurer de l'avancée dans le parcours et ils entrent en contact avec le demandeur pour organiser des passages entre deux actions ou renégocier son déroulement. De ce fait, ils ne sont pas en lien régulier avec le public.

Dans les entretiens avec cette équipe, cette position spécifique dans le dispositif ne sera pas explicitée comme un obstacle à leur implication dans la démarche de recherche mais se révélera en être un, puisque ces professionnels, après avoir reçu le questionnaire et en avoir passé quelques uns, décideront d'interrompre le recueil de données.

### **L'équipe du PLIE "coordonnateur" de l'agglomération d'Angers**

Ce PLIE rassemble une équipe de huit professionnels (hors personnel d'accueil, administratif et chargé des entreprises) : un coordinateur/chargé de parcours et 7 référents de parcours. Ces référents ont des statuts différents : trois sont employés municipaux dans des CCAS des communes de l'agglomération et quatre sont employés par le PLIE. Ils sont issus de formations différentes dont deux travailleurs sociaux diplômées (AS), 5 conseillers emplois issus des secteurs industriel ou associatif. La taille des communes est très différente, de ce fait, les référents suivent des effectifs de demandeurs d'emploi très limités - une dizaine - ou plus importants. Ils suivent directement les demandeurs d'emploi dans la mise en oeuvre de leur parcours d'insertion.

### **L'équipe d'une antenne du PLIE "opérateur et coordonnateur" de la Communauté Urbaine de Nantes (C.U.N.)**

Une équipe comprend une soixantaine de professionnels, sans le siège, réparties en quatre secteurs. Chaque secteur se compose d'une équipe de quatre ou cinq permanents centrés sur la coordination et le lien aux entreprises et d'un groupe de dix à douze référents employés par le PLIE ou détachés du Conseil Général pour le allocataires du RMI, de la Mission Locale pour les moins de 26 ans ou de services municipaux pour les communes de petites tailles de la Communauté Urbaine de Nantes.

Le choix a été de travailler avec des référents pour adultes des quatre secteurs. Lors d'une séance de présentation de la recherche et des résultats de la première phase à la direction du siège et aux coordinateurs des secteurs, un protocole d'implication de 5 référents a été fixé. Sur une antenne, aucun référent n'a pu être présent, les coordonnateurs n'ont pas participé aux entretiens. De ce fait, les réunions se sont tenues avec 4 référents. Trois sont détachés par leur employeur - Conseil Général et association de formation et d'accompagnement social -, un est employé d'un service emploi d'une municipalité. Ils sont de formation différentes : formateur, conseiller

emploi issu de l'entreprise, conseiller emploi sortant de formation, travailleur social du Conseil Général en charge des allocataires du RMI. Mais par défaut d'information sur la démarche au Conseil Général, celui-ci ne pourra pas collecter d'information auprès de son public pour la troisième phase de l'étude.

## **Les entretiens collectifs**

Après avoir réalisé une première réunion avec l'ensemble des responsables des trois PLIE pour leur exposé la recherche et les résultats de la première phase, un premier entretien collectif a été réalisé avec chacune des équipes retenues. Dans cet entretien, trois thèmes ont été explorés : les zones de leur intervention avec le lien emploi/habitat dans cette zone, la place de l'habitat dans les pratiques des référents, les publics et les différences dans le rapport emploi/habitat (en lien avec les profils statistiques dégagés dans la première phase de la recherche). L'objet global de la recherche a créé un effet de surprise et d'interrogation dans toutes les équipes car la question du logement et de l'habitat n'est pas considéré comme une dimension de leur mission et de leur pratique. Ce qui a provoqué résistance ou indifférence ou intérêt. Les investissements dans la phase suivante de collecte de données auprès des demandeurs d'emploi confirmeront ces trois différentes attitudes. Un compte rendu transversal des trois premiers entretiens a été remis à chaque équipe avant la deuxième réunion de travail. Celle-ci a consisté à débattre des informations à recueillir auprès des demandeurs d'emploi dans la troisième phase. Dans ces deux réunions, les échanges ont été importants, avec l'affirmation de point de vue, de pratiques différentes.

## **L'affirmation de la dichotomie habitat-emploi**

Sur les trois sites, les équipes de professionnels accompagnant les demandeurs d'emploi inscrits dans le dispositif PLIE affirment unanimement que leur activité d'accompagnement est centrée sur des individus et sur leur rapport à l'emploi. La qualification, l'expérience professionnelle, les attentes et les composantes de la mobilité (moyens et coûts de transport, distance logement/emploi) constituent les éléments sur lesquels ils interviennent. L'habitat est considéré comme un élément sur

lequel ils n'ont pas à intervenir et ils le classent dans le champ de l'action sociale. Ainsi, un clivage est affirmé entre l'habitat et l'emploi, dans le sens où l'habitat est une composante à ne pas interroger pour intervenir sur l'accès à l'emploi.

Ce clivage affirmé par les professionnels se réfère à l'organisation des services. La question du logement et celle de l'emploi pour les populations considérés précaires relèvent de missions et de dispositifs différents :

- DDE, DRASS, Conseil Général, PDALD, PLH pour le logement, PDI et associations d'insertion sociale pour l'accès au logement,
- DDTE FT, ANPE, PLIE, Mission Locale, associations intermédiaires et entreprises d'insertion pour l'accès à l'emploi.

Seules les municipalités - seuls ou en communauté - sont directement partie prenante des deux champs mais leur services - logement, insertion et action sociales, insertion professionnelle - sont séparés et sans passerelle. Ce qui est le cas dans les trois agglomérations de notre terrain d'étude.

Dans ces dispositifs et services, les professionnels sont de formation et de culture différentes. Pour l'accès à l'emploi, la profession "conseiller à l'emploi" ne se correspond pas à une formation et un diplôme particuliers mais tend à se définir en affirmant sa distance avec les professions et les diplômes de travail social (assistant social, éducateur, animateur, etc.). Sur les treize professionnels des PLIE mobilisés pour notre recherche, 2 ont une formation en travail social et sont des salariés de services sociaux communaux ou départementaux délégués pour les demandeurs d'emploi allocataires du RMI. L'un d'entre eux affirme, en différence avec les autres, intégrer le rapport au logement dans sa démarche et, sur son site, il sera celui à remplir le plus grand nombre de questionnaires.

Cette centration sur l'individu et l'accès à l'emploi apparaît aussi dans les outils utilisés. Ainsi dans les dossiers et fichiers, les informations sur les ménages et sur le logement n'existent pas. Pour ces professionnels, le rapport à l'emploi s'aborde sous un angle individuel en affichant, dans le discours et les outils cadrant l'activité un refus de la prise en compte des attaches familiales et résidentielles. Elles sont considérées devoir relever d'autres services voire d'un traitement antérieur à celui sur l'accès à l'emploi. Cependant cet affichage institutionnel et officiel s'avère plus complexe à mettre en oeuvre dans le travail d'accompagnement quotidien réalisé par ces professionnels.

## **Une représentation implicite de l'habitat**

L'analyse de leurs discours sur leur pratique révèle que chaque professionnel intègre dans sa relation au demandeur une analyse du rapport entre le logement et l'emploi. Il est considéré comme un frein ou une ressource sur lequel les professionnels n'ont pas à avoir de prise. L'habitat est un état qui constitue un pôle stable quand il est acquis, ce qui crée des contraintes définies en terme de coût de la mobilité. Certains évoquent le coût social et d'autres, le coût économique de la distance entre emploi et logement.

De plus, les expériences et les valeurs personnelles du professionnel sont systématiquement utilisées pour apprécier cette fonction et place de l'habitat en terme de stabilité. Changer de logement souvent ou en avoir eu un seul peuvent être qualifié d'instabilité ou de stabilité selon les valeurs personnelles, le statut du logement et l'attachement possible - locataire/propriétaire, logement social/privé, individuel/collectif - sont appréciés au regard de ses valeurs. Ainsi chaque professionnel intériorise un rapport à l'habitat qui se traduit par quatre postures différentes.

- L'habitat demeure un domaine privé, relevant de la seule responsabilité du demandeur, donc elle n'est pas à aborder sauf exception.
- La distance entre l'habitat et la localisation de l'offre d'emploi est définie pour chaque situation et appréciée en terme de "mobilité du demandeur" ce qui produit une sélection dans l'attribution des offres.
- L'habitat est abordé quand une offre d'emploi contient une proposition de logement.
- L'habitat est abordé quand il apparaît explicitement comme un frein à toute démarche d'accès à l'emploi.

Ce rapport à l'habitat est complètement intériorisé par le professionnel, il n'est jamais réfléchi au niveau de l'équipe ni du service car il apparaît en contradiction avec le discours officiel sur la priorité de l'emploi et la distance avec le social et le privé dont relève l'habitat.

## **La définition de la mobilité**

Par contre, la mobilité est une notion présentée comme opératoire et utilisée par tous avec des critères différents qui confèrent à cette notion une très grande polysémie.

La mobilité d'ordre professionnel renvoie aux capacités techniques et sociales acquises par une qualification et des expériences de travail. Dans ce cadre, la trajectoire professionnelle est prise en compte par les professionnels pour apprécier les compétences. Si les demandeurs d'emploi de notre étude sont tous de faible niveau de qualification, ils ont des expériences très différentes, très courtes ou longues mais toujours dans des situations de précarité (peu de CDI, intérim, CDD, etc.). La mobilité est entendue en terme de capacité d'adaptation au marché de l'emploi, soit d'ordre social - accepter l'alternance de CDD, chômage et formation - soit d'ordre technique - d'adapter aux évolutions des exigences techniques et sociales des postes de travail (lecture, informatisation,...).

La mobilité d'ordre familial renvoie aux modes de vie. Il s'agit des caractéristiques familiales et de leurs effets. Chacun précise des éléments familiaux - habitudes conjugales, fonctionnements, taille, réseau de la famille élargie, etc.- facteurs de disponibilité et de contrainte (possibilité ou impossibilité pour un membre du couple d'assurer seul la famille, interdisant ou autorisant un emploi avec déplacement sur plusieurs jours, capacité culturelle et économique à déléguer la garde d'enfant à la famille ou un service, etc.). Cette dimension privée est toujours prise en compte, au nom d'une idéologie de préservation du milieu familial : la famille, surtout les enfants et ensuite le couple, ne doit pas être mise en péril par un accès à l'emploi toujours pensé comme précaire. Cet état de précarité économique ne doit pas se doubler d'une fragilisation de la famille.

La mobilité d'ordre géographique est évaluée soit en terme de proximité relative à partir de ce que le demandeur estime être sa proximité et de ce que le professionnel estime possible comme une proximité d'accès. Cette mobilité géographique s'articule souvent à celle d'ordre environnemental.

La mobilité liée à l'environnement social consiste à mesurer les ressources et les limites sociales disponibles en terme de services, de réseau de proximité, de transports (moyens de locomotion public ou privé, compétences, coûts et organisation). A ces ressources matérielles de l'environnement, certains évoquent les dimensions culturelles et relationnelles à savoir l'effet enfermante ou dynamisant des réseaux de proximité, toujours par rapport à la mobilisation du demandeur vers l'emploi.

La mobilité en terme psychologique apparaît, surtout en tant qu'obstacle : il s'agit des peurs, angoisses que manifeste un demandeur d'emploi face au déplacement, à l'inconnu (espace, individu, poste et activités, etc..) à être "mobile".

La mobilité est aussi liée à des intérêts socio-économiques. L'accès à l'emploi et d'abord un moyen d'augmenter ces revenus par rapport à ceux de l'insertion (RMI) ou du chômage (ASSEDIC). Les professionnels prennent en compte les coûts sociaux et économiques de toutes ces formes de mobilité que suppose l'accès à un emploi : déplacement quotidien, repas, garde des enfants, accès aux droits et acquis sociaux (CMU, API, cantine scolaire, etc..). Empiriquement, les professionnels ont intégré avec les demandeurs les rapports gains/pertes et les effets de "trappe à la pauvreté" de certaines formes d'emploi. De fait, si l'emploi proposé risque de diminuer les ressources sociales et économiques, celui-ci peut être écarté.

Dans ces critères, l'habitat n'est pas prioritaire et explicite, sauf lorsqu'il apparaît comme des freins : l'insécurité par rapport à certains espaces de l'habitat à certaines heures (un pont à franchir dans l'obscurité, etc..), des rythmes d'emploi et d'habitat inconciliables (dormir le jour dans un habitat collectif animé et bruyant), des attachements enfermants (ne pas vouloir quitter son quartier, son bourg). Certains référents évoquent le fait que "chacun a une géographie dans sa tête" qui conditionne le rapport à l'espace, à la mobilité donc le rapport emploi/habitat.

Les professionnels utilisent cette notion de mobilité comme un instrument de mesure du risque, pour garder une certaine prévisibilité dans un état où l'imprévisible est constante et signifie le plus souvent un risque de défaillance, d'aggravation. Ce qui, en situation de précarité socio-économique, aura des effets de défaillances en chaîne. Le logement, quand il est acquis, constitue, avec la cellule familiale, un atout à préserver, un îlot de stabilité dans un état d'incertitude. La cellule familiale évolue au gré des relations, elle est une affaire privée mais s'assure régulièrement de son état

est concevable pour contenir les risques. Le logement, surtout en habitat social et en propriété, constitue un atout très stable, à faible risque d'expulsion dans le parc social et à faible coût financier quand la propriété est acquise, ce qui demeure minoritaire dans la population d'étude.

## **Le logement comme ancrage préservé**

Ces données d'entretien permettent de dégager les constats d'analyse suivants. Les professionnels refusent explicitement de lier habitat et emploi. Cependant la définition d'une mobilité, c'est à dire d'une capacité à parcourir la distance entre son logement et son lieu d'emploi, est réalisée pour chaque individu selon des critères variés (géographique, social, familial, psychologique, environnemental, professionnel, technique). L'existence d'une "géographie dans la tête de chacun", professionnel et demandeur d'emploi, est aussi constaté comme une intériorisation restant du domaine du privé. Les dimensions politiques - marché du logement, marché de l'emploi - ne sont pas recherchées, mais les conditions de la mobilité entre le logement et des aires d'emplois éloignées des centres villes ou industriels sont évoqués en terme de manque de transport en communs centrifuges pour les emplois saisonniers par exemple<sup>7</sup>. La trajectoire résidentielle n'est jamais évoqué ; par contre le parcours professionnel est défini. L'accès à l'emploi est considéré comme une démarche individuelle, sans information formalisée sur le ménage (ressources, enfant, logement, emploi conjoint, etc.).

Le logement constitue une donnée à ne pas travailler (sauf exception) et un acquis à préserver. L'offre d'emploi n'est pensée qu'en lien avec cet habitat, considéré comme un ancrage intangible. Ces populations en précarité socio-économique sont considérées comme attachées à leur logement. La priorité dans l'accès à l'emploi est de travailler sur les capacités - dans tous les sens du mot - du demandeur à se mouvoir de cet ancrage résidentiel à une offre d'emploi potentiel et à retirer de cette offre des bénéfices améliorant sa situation. Si cette capacité est jugée réalisable avec des risques faibles, prévisibles et maîtrisables par l'individu et les services, l'offre d'emploi est envisageable. Si la capacité à faire ce parcours est estimée difficile avec des risques imprévisibles ou trop importants, en terme de rapport coût/gain, l'offre

---

<sup>7</sup> Il est évoqué des choix politiques qui favorisent des transports en commun tels le ramassage scolaire ou celui vers les grande entreprises comme les Chantiers Navals de Saint Nazaire qui ont un transport drainant les secteurs ruraux es alentours de la ville.

est exclue. Il y aurait donc, de la part de ces professionnels, une définition d'un espace sociogéographique des possibles dont le centre est le logement actuel. L'ancrage résidentiel est considéré pour cette population en précarité socio-économique et sans emploi comme primordial.

Dans ce contexte de précarité et d'accompagnement à l'accès à l'emploi, la mobilité est conçue comme un outil d'évaluation des risques que présente l'emploi en tant que changement de situation. Dans cet univers des risques, le logement demeure une garantie de stabilité, un élément protégé des effets de la précarité, alors que l'accès à l'emploi, dans une situation de précarité socio-économique installée depuis plusieurs années, ne présente pas de fortes garanties de stabilisation. L'accès à l'emploi en référence à la "carrière professionnelle", c'est à dire ascension et mobilité professionnelles et résidentielles, demeure extérieure au champ des possibles, à quelque exception près. L'objectif est donc de soutenir d'abord l'individu mais avec la volonté de préserver famille et logement.

Le logement constitue un ancrage facteur de stabilité et cet ancrage résidentiel n'est jamais considéré comme un facteur potentiel de précarité. L'opportunité d'un changement de logement n'est jamais interrogée et n'a pas de sens, sauf quand elle est évoquée par l'employeur ou le demandeur. De plus, les professionnels, sans connaissance objective du marché du logement, ont intériorisé les difficultés de l'accès au logement pour les populations privées d'emploi et de ressources stables.

Il y a une co-construction du rapport habitat-emploi par les demandeurs, les professionnels et les dispositifs.

## Partie III

### Un public hétérogène dans le rapport à l'emploi et à l'habitat

Cette partie regroupe l'ensemble des analyses statistiques réalisées à partir des trois fichiers du public des PLIE et des 103 questionnaires recueillis auprès du public. Elle a pour objectifs de construire progressivement la connaissance du public, d'élaborer méthodologiquement les articulations entre les données sur l'emploi et sur l'habitat, de réaliser une première analyse du rapport emploi-habitat pour des publics confrontés à la précarité socioéconomique.

## **La typologie des publics inscrits dans les trois PLIE**

---

Cette première exploitation statistique se rapporte à l'ensemble des 3772 individus présents dans les fichiers des 3 PLIE.

### ***Objectifs : connaître le public et établir des profils-types***

---

A travers le recours à une base de données relative à des allocataires du PLIE, il s'agit de cibler des publics en difficulté d'insertion professionnelle et d'établir des profils types de ces demandeurs d'emploi au regard de leurs parcours professionnels. Les profils types permettent ensuite d'effectuer un échantillonnage pour les phases suivantes de l'étude, en ne retenant que des individus en situation précaire par rapport à l'emploi.

### ***Source de l'information***

---

Les données traitées sont issues d'APLIE. Ce logiciel APLIE, développé par le COMPAS, propose un module de suivi des personnes permettant de gérer leur dossier, depuis leur inscription jusqu'à la sortie du PLIE. Un dossier principal regroupe les informations générales du demandeur d'emploi ainsi que les informations relatives à son inscription. A partir de ce dossier, il est possible de saisir

et consulter la liste des formations et expériences de la personne et les actions effectuées dans le cadre de son parcours d'insertion.

Les requêtes portent sur les PLIE(s) d'Angers, de Saint Nazaire et de Nantes. L'analyse porte sur l'ensemble des personnes inscrites dans ce dispositif, présentes dans la base pour la totalité ou une partie de l'année 2001. 3772 individus et 23 variables sont introduits dans l'analyse.

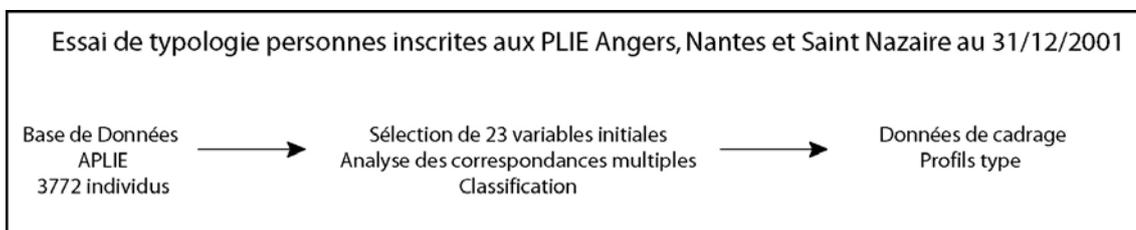
### ***Méthodologie et résultats attendus***

---

Le recours à l'analyse factorielle et aux typologies constitue une aide à la lecture d'un grand nombre d'informations. Il s'agit de les rendre lisibles et accessibles, de permettre de dégager dans l'abondance du chiffre des traits caractéristiques, de faciliter les comparaisons entre les personnes (sans effet de classement mais en soulignant des proximités ou des écarts de profils).

Le traitement permet l'analyse des interactions entre les éléments d'état civil des personnes, leur statut, les actions menées dans le PLIE, leurs expériences professionnelles antérieures, leur niveau de formation et les moyens de locomotion dont ils disposent. Il s'agit aussi d'interroger la spécificité des trois PLIE et de définir des types de parcours professionnels.

*Dans l'image ci-dessous remplacer "bénéficiaires" par "personnes inscrites aux.."*



## Descriptif des variables et tri à plat

---

4 blocs de variables peuvent être considérés.

Celles relatives au parcours antérieur à l'entrée dans le PLIE

- La durée du chômage
- Un indice d'expérience professionnelle
- Le nombre d'expérience(s) professionnelle(s)
- La présence d'une expérience professionnelle longue
- La présence d'un CDI

Celles relatives au parcours dans le PLIE

- Le statut du bénéficiaire
- L'ancienneté dans le PLIE
- Le temps en action au sein du PLIE
- Le type d'action réalisée au sein du PLIE
- Le temps en attente au sein du PLIE

Celles relatives à la mobilité quotidienne des bénéficiaires

- Le moyen de locomotion utilisé
- L'obtention du permis B

Celles relatives aux caractéristiques du bénéficiaire

- L'état civil à travers le genre, la nationalité, l'âge et la composition familiale
- Le lieu de résidence
- Le niveau de formation

```
STATISTIQUES USUELLES DES VARIABLES
TRIS A PLAT DES VARIABLES NOMINALES
----- EFFECTIFS -----
          ABSOLU  %/TOTAL  %/EXPR.  HISTOGRAMME DES POIDS
-----
1 . Sexe
AA_1 - Femme                2026   53.71   53.71   *****
AA_2 - Homme                1746   46.29   46.29   *****
      ENSEMBLE              3772  100.00  100.00
L'information est exhaustive.

-----
2 . Nationalité
AB_1 - Française           3348   88.76   88.76   *****
AB_2 - Hors UE              352    9.33    9.33   *****
AB_3 - Réponse manquante    45    1.19    1.19   *
AB_4 - UE                    27    0.72    0.72   *
      ENSEMBLE              3772  100.00  100.00
L'information est quasiment exhaustive. L'absence de réponse de concerne que 1.19 % du total des bénéficiaires.

-----
3 . Commune
AC_1 - Angers                691   18.32   18.32   *****
AC_2 - Nantes                994   26.35   26.35   *****
AC_3 - Périphérie Angers     142    3.76    3.76   **
AC_4 - Périphérie Nantes    1097   29.08   29.08   *****
AC_5 - Périphérie Saint Nazair 201    5.33    5.33   ***
AC_6 - Réponse manquante     1    0.03    0.03   *
AC_7 - Saint Nazaire         646   17.13   17.13   *****
      ENSEMBLE              3772  100.00  100.00
L'information est exhaustive. Elle porte sur le lieu de résidence des bénéficiaires. La commune centre de chaque PLIE est isolée des communes périphériques

-----
4 . Classes Age
```

AD\_1 - 40 ans ou plus 1246 33.03 33.03 \*\*\*\*\*  
AD\_2 - Entre 26 et 39 ans 1394 36.96 36.96 \*\*\*\*\*  
AD\_3 - Moins de 26 ans 1128 29.90 29.90 \*\*\*\*\*  
AD\_4 - Réponse manquante 4 0.11 0.11 \*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. Elle est construite à partir de la date de naissance en année révolue au 31/12/2001.

-----

5 . Situation  
AE\_1 - En couple 1214 32.18 32.18 \*\*\*\*\*  
AE\_2 - Isolé(e) 2495 66.15 66.15 \*\*\*\*\*  
AE\_3 - Réponse manquante 63 1.67 1.67 \*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est quasiment exhaustive. L'absence de réponse de concerne que 1.67% du total des bénéficiaires. Les modalités proposées résultent d'un recodage des bases issues des trois PLIE. L'information est plus détaillée pour Nantes et Angers (distinguo entre célibataire, marié et vie maritale, séparé et divorcé, veuf) que pour Saint Nazaire (distinguo entre vie maritale-marié et isolé(e)). Une contrainte de cohérence et d'exhaustivité ramène le codage à l'opposition : en couple, isolé(e)

-----

6 . CompositionFamiliale  
AF\_1 - Couple avec enfant(s) 828 21.95 21.95 \*\*\*\*\*  
AF\_2 - Couple sans enfant 139 3.69 3.69 \*\*  
AF\_3 - Isolé(e) avec enfant 579 15.35 15.35 \*\*\*\*\*  
AF\_4 - Isolé(e) sans enfant 790 20.94 20.94 \*\*\*\*\*  
AF\_5 - Réponse manquante 1436 38.07 38.07 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information manque d'exhaustivité. L'absence de renseignement concerne 38.07 % des cas. Cela est liée à la faible qualité du renseignement de la présence d'enfants.

-----

7 . Statut  
AG\_1 - Autre 46 1.22 1.22 \*  
AG\_2 - DELD 1294 34.31 34.31 \*\*\*\*\*  
AG\_3 - Jeune 1105 29.29 29.29 \*\*\*\*\*  
AG\_4 - RMI 1327 35.18 35.18 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. Un ordre de priorité existe dans le renseignement : Jeune, puis RMIste, puis DELD.

-----

8 . Chômage  
AH\_1 - 1 an ou plus 2379 63.07 63.07 \*\*\*\*\*  
AH\_2 - Moins d'un an 552 14.63 14.63 \*\*\*\*\*  
AH\_3 - Réponse manquante 841 22.30 22.30 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
Le renseignement est partiel. L'absence d'information concerne 22.3 % des cas (principalement des bénéficiaires du PLIE de Nantes)

-----

9 . Niveau  
AI\_1 - IV ou plus 366 9.70 9.70 \*\*\*\*\*  
AI\_2 - Réponse manquante 15 0.40 0.40 \*  
AI\_3 - V 1591 42.18 42.18 \*\*\*\*\*  
AI\_4 - VI 973 25.80 25.80 \*\*\*\*\*  
AI\_5 - Vbis 827 21.92 21.92 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est quasi exhaustive

-----

10 . PermisB  
AJ\_1 - Non 1775 47.06 47.06 \*\*\*\*\*  
AJ\_2 - Oui 1804 47.83 47.83 \*\*\*\*\*  
AJ\_3 - Réponse manquante 193 5.12 5.12 \*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est quasi exhaustive. L'absence de réponse ne concerne que 5.1 % des cas.

-----

11 . MoyensLocomotion  
AK\_1 - 2 roues motorisées 221 5.86 5.86 \*\*\*  
AK\_2 - Réponse manquante 795 21.08 21.08 \*\*\*\*\*  
AK\_3 - Transports en commun 1422 37.70 37.70 \*\*\*\*\*  
AK\_4 - Voiture 1222 32.40 32.40 \*\*\*\*\*  
AK\_5 - Vélo 112 2.97 2.97 \*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information manque d'exhaustivité. L'absence de renseignement concerne 21.08% des cas. Cela est principalement liée à la faible qualité du renseignement pour le PLIE d'Angers.

-----

12 . AnciennetéPLIEMois  
AL\_1 - [1an;2ans[ 767 20.33 20.33 \*\*\*\*\*  
AL\_2 - [2an;3ans[ 438 11.61 11.61 \*\*\*\*\*  
AL\_3 - [6mois;1an[ 962 25.50 25.50 \*\*\*\*\*  
AL\_4 - 3ans et plus 454 12.04 12.04 \*\*\*\*\*  
AL\_5 - Moins de 6 mois 1151 30.51 30.51 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. Il s'agit de la dans le PLIE entre l'entrée et la sortie du PLIE (ou si le bénéficiaire n'est pas sorti : entre l'entrée et le 31/12/2001). Sont enlevés le temps d'action où les bénéficiaires sont en retrait.  
La notion de retrait correspond aux cas de figure suivants : problème de santé, hospitalisation, congé de maternité, congé parental ; service national, déplacement, voyage...

-----

13 . PartAction  
AM\_1 - [0; 50 %] 474 12.57 12.57 \*\*\*\*\*  
AM\_2 - [50%; 90%] 985 26.11 26.11 \*\*\*\*\*  
AM\_3 - 0 296 7.85 7.85 \*\*\*\*  
AM\_4 - Plus de 90% 2017 53.47 53.47 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive . La variable constitue un ratio entre le temps en action (sans les retraits) et le Temps en PLIE (sans les retraits) (au 31/12/2001)

-----

14 . ActionAccompagnement  
AN\_1 - Non 1723 45.68 45.68 \*\*\*\*\*  
AN\_2 - Oui 2049 54.32 54.32 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. La modalité oui indique le bénéficiaire a eu au moins une action Accompagnement durant son temps en PLIE. L'accompagnement vers l'emploi peut intervenir à l'entrée dans le PLIE ou avant la sortie. Les actions concernées sont les suivantes : action de mobilisation/dynamisation, définition de projet prof. évaluation de projet prof., activités autour de la recherche d'emploi.

-----

15 . ActionFormationProf  
AO\_1 - Non 2955 78.34 78.34 \*\*\*\*\*  
AO\_2 - Oui 817 21.66 21.66 \*\*\*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. La modalité oui indique le bénéficiaire a eu au moins une action Formation Prof. durant son temps en PLIE. Les actions concernées sont les suivantes : formation pré-qualifiante et formation qualifiante.

-----

16 . ActionFormationNProf  
AP\_1 - Non 3595 95.31 95.31 \*\*\*\*\*  
AP\_2 - Oui 177 4.69 4.69 \*\*\*  
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00  
L'information est exhaustive. La modalité oui indique le bénéficiaire a eu au moins une action Formation Non Prof. durant son temps en PLIE. Les actions concernées sont les suivantes : permis de conduire, remise à niveau, formation non qualifiante...

-----

17 . ActionSitTInsertion  
AQ\_1 - Non 1952 51.75 51.75 \*\*\*\*\*  
AQ\_2 - Oui 1820 48.25 48.25 \*\*\*\*\*

```

ENSEMBLE 3772 100.00 100.00

L'information est exhaustive. La modalité oui indique le bénéficiaire a eu au moins une action de type situation de travail en insertion
durant son temps en PLIE. Les actions concernées sont les suivantes :Emploi en Entreprise d'Insertion, en Association Intermédiaire, en
Entreprise d'intérim d'insertion, CES en chantier d'insertion, activité en régie de quartier...
-----
18 . ActionSitOrdinaire
AR_1 - Non 2112 55.99 55.99 *****
AR_2 - Oui 1660 44.01 44.01 *****
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information est exhaustive. La modalité oui indique le bénéficiaire a eu au moins une action de type situation de travail ordinaire
durant son temps en PLIE. Les actions concernées sont les suivantes :Ces individuel, Autres Emplois aidés (CEC, CIE, CEV...), Contrats en
alternance, Emplois-jeunes, Intérim, CDD, CDI, Création d'entreprise...
-----
19 . Attente
AS_1 - Entre 3 et 6 mois 562 14.90 14.90 *****
AS_2 - Moins de 3 mois 1527 40.48 40.48 *****
AS_3 - Pas d'attente 916 24.28 24.28 *****
AS_4 - Plus de 6 mois 767 20.33 20.33 *****
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information est exhaustive. La variable porte sur la durée de l'attente la plus longue en mois durant le temps en PLIE. Il s'agit d'un
indicateur permettant d'appréhender partiellement le dynamisme du parcours du bénéficiaire. L'absence d'action au delà de six mois pointe
un dysfonctionnement dans le parcours.
-----
20 . IndiceExpérience
AT_1 - [10; 40[ 930 24.66 24.66 *****
AT_2 - [40; 80[ 962 25.50 25.50 *****
AT_3 - 80 et plus 763 20.23 20.23 *****
AT_4 - Moins de 10 790 20.94 20.94 *****
AT_5 - Réponses manquantes 327 8.67 8.67 ****
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information n'est pas exhaustive. L'absence de réponse concerne que 8.7 % des cas.
La variable résulte du calcul suivant : durée des expériences professionnelles avant le PLIE rapportée au temps d'activité potentiel (à
partir de 18 ans)
Elle pose un problème de fiabilité qui conduit à quelques précautions dans son utilisation : la durée des expériences professionnelles
n'est pas forcément renseignée de façon correcte et tends à être sur estimée.
-----
21 . NbreExpAnnée
AU_1 - 3 et plus 333 8.83 8.83 *****
AU_2 - Moins d'une 2051 54.37 54.37 *****
AU_3 - Réponse manquante 771 20.44 20.44 *****
AU_4 - [1à3[ 617 16.36 16.36 *****
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information manque d'exhaustivité. L'absence de réponse concerne 20.4 % des cas.
La variable résulte du calcul suivant : le nombre expérience(s) professionnelle(s) avant le PLIE rapportée pour une année d'activité
potentielle (à partir de 18 ans)
-----
22 . Expériences>2ans
AV_1 - Non 2035 53.95 53.95 *****
AV_2 - Oui 1737 46.05 46.05 *****
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information est exhaustive. Elle pointe la présence ou l'absence dans le parcours professionnel antérieur au PLIE d'au moins une
expérience de plus de 2 ans
-----
23 . CDIParcoursAntérieur
AW_1 - Non 3605 95.57 95.57 *****
AW_2 - Oui 167 4.43 4.43 ***
ENSEMBLE 3772 100.00 100.00
L'information est exhaustive. Elle pointe la présence ou l'absence dans le parcours professionnel antérieur au PLIE d'au moins un CDI

```

## L'analyse factorielle

Elle permet le traitement conjoint de variables multiples.

La nature des données analysées conduit à utiliser l'analyse des correspondances multiples. Elle est destinée à l'étude d'une population décrite par des variables qualitatives. Elle permet de traiter par un codage adéquat à la fois des données quantitatives et qualitatives.

A travers les facteurs (1 à 3) résumant une part significative de l'information contenue dans la matrice de données (19.3%) les variables et les modalités qui contribuent le plus à distinguer les enquêtés émergent.

L'expérience sur le marché de l'emploi, le statut (RMI, DELD, jeune) et la nature du parcours d'insertion sont prépondérants (cf annexes : description des facteurs).

## *La classification*

---

Sur la base de la position moyenne des individus révélés par l'analyse factorielle une classification est construite sur les 3 premiers facteurs.

Des groupes d'enquêtés appelés aussi types sont constitués. Les ressemblances ou les dissemblances entre les individus ne sont pas absolues mais relatives aux dimensions de l'analyse. Deux individus peuvent être proches sur un critère alors que tout les oppose par ailleurs : ils seront dans la même classe si c'est le critère qui a été retenu pour l'analyse typologique.

D'un point de vue statistique, trois partitions semblent pertinentes : en 3, 5 et 7 classes.

Nous décidons de détailler les résultats obtenus à travers la partition en 7 classes, afin de multiplier dans un premier temps les catégories.

## Synthèse des profils type

	Classe 1 Des bénéficiaires expérimentés sur le marché d'emploi au parcours d'insertion court et dynamique	Classe 2 Des bénéficiaires expérimentés sur le marché d'emploi au parcours d'insertion long	Classe 3 Des bénéficiaires peu expérimentés, avec un cumul de difficultés	Classe 4 Des jeunes peu expérimentés, au parcours d'insertion long	Classe 5 Des jeunes avec des expériences et un parcours d'insertion courts	Classe 6 Des bénéficiaires expérimentés sur le marché d'emploi au parcours d'insertion peu dynamique	Classe 7 Des jeunes avec des expériences courtes peu et un parcours d'insertion peu dynamique
Effectif	852	748	567	441	512	291	361
Part relative	22.6%	19.8%	15.0%	11.7%	13.6%	7.7%	9.6%
Parcours professionnel antérieurs	SR Chômage de longue durée <b>Présence Expérience longue</b>	<b>Présence d'expérience longue</b>	<b>Absence d'expérience professionnelle</b>	<b>Expériences de courte durée</b>	<b>Expériences multiples de courte durée</b>	SR Chômage de longue durée <b>Présence Expérience longue, SR CDI</b>	SR Chôm de longue durée <b>Expériences multiples de courte durée</b>
Parcours d'insertion et statut PLIE	<b>RMI/DELD Moins d'une année Temps en action important</b>	<b>RMI/DELD Plus d'une année SR attente SR accompagn. vers l'emploi</b>	RMI/DELD Temps en action important	Jeunes Plus d'une année SR attente	<b>Jeunes Moins de 6 mois</b>	RMI/DELD Plus d'une année SR attente Temps en action inf. à la moy.	<b>Jeunes Plus d'une année SR attente Temps en action inf. à la moy</b>
Mobilité	Peu discriminant	<b>Présence Permis B SR voiture</b>	Peu discriminant	Peu discriminant	<b>Absence Permis B</b>	Peu discriminant	Peu discriminant
Caractéristiques des bénéficiaires	SR homme SR plus de 26 ans <b>SR Nantes</b>	SR femme, plus de 26 ans, <b>Couples avec enfants</b>	SR femme, 26/39 ans, Niv VI, Couples avec enfants	<b>SR moins de 26 ans, isolé sans enfant, Niv VI</b>	<b>SR moins de 26 ans, homme, isolé</b>	SR homme SR plus de 26 ans <b>SR Angers</b>	SR homme <b>Moins de 26 ans SR Angers</b>

*SR : surreprésentation*

Que retenir de cette classification ?

Trois groupes en référence à la problématique de l'étude apparaissent.

### **Des situations de précarités socio-économiques**

Les classes 1, 2 et 6 regroupent des individus dont la situation peut globalement être qualifiée de précaire par rapport à l'emploi. Il s'agit de publics relativement proches de l'emploi.

Ils s'unifient à travers la présence d'expériences professionnelles antérieures. Allocataires du RMI ou "demandeurs d'emploi de longue durée" (DELD), les différences portent sur la question de la mobilité, le terrain et la composition familiale.

Dans la recherche des effets supposés de tension dans le rapport emploi-habitat, ces trois classes constituent le public cible des phases suivantes de l'étude. De ce fait, un échantillonnage au sein de ces classes sera opéré dans la phase suivante de l'étude.

### **Des situations plus proches de la pauvreté**

La classe 3 relève davantage d'un public ayant un cumul important de difficultés : l'éloignement du marché du travail paraît plus net (indice d'expérience minima, absence d'expérience longue, niveau de formation VI, RMI, DELD, femme...). De ce fait, ce public est plus proche de situation plus globale d'exclusion sociale et professionnelle ou de pauvreté.

### **La situation des moins de 26 ans, en dehors de la recherche**

Les classes 4, 5 et 7 se situent en dehors du public cible de la recherche.

Elles s'unifient autour de la présence de jeunes ayant peu d'expérience professionnelle. La particularité des trajectoires du point de vue de l'emploi, du logement et de la famille les exclue des phases suivantes de l'étude.

## La diversité du rapport à l'habitat

---

Cette analyse est le résultat du traitement des 103 questionnaires remplis par les publics des trois PLIE.

Centré sur l'habitat, le questionnaire explore les thèmes suivants : le logement actuel, la trajectoire résidentielle, l'attachement à l'habitat, les réseaux, les attentes et perspectives. Les modalités de passation sont les suivantes. Après accord du demandeur d'emploi, le référent pose les questions et note les réponses en respectant pour les questions ouvertes les mots utilisés. Beaucoup de questions sont d'opinion, y compris par exemple sur le nombre de "secteurs, endroits habités".

En référence aux caractéristiques issues des trois classes identifiées dans le public des dispositifs, les consignes données aux référents emploi pour l'enquête sont donc de sélectionner les adhérents répondant aux critères suivants :

- être adhérent au PLIE et donc avoir un numéro d'adhérent (le recueil est anonyme mais pour faire le lien avec le fichier, le numéro d'inscription dans le PLIE est nécessaire),
- être âgé de plus de 26 ans,
- être seul ou en couple, avec ou sans enfant,
- occuper un logement avec un bail ou un titre d'accession ou encore être propriétaire,
- être en recherche active d'emploi ou occuper un emploi, en privilégiant ceux qui sont les plus proches de l'emploi ou déjà en emploi CDD.

L'ensemble des référents ne manifeste aucune opposition fondamentale à s'impliquer dans ce recueil. Des interrogations, quelques résistances sont exprimées, avec des craintes de surcharge de travail mais tous donnent leur accord pour solliciter leur public. Cependant différentes attitudes seront adoptées pour réaliser cette passation, confirmant les postures précédemment analysées, face au rapport emploi-habitat.

Certains estiment ce travail de recueil trop extérieur à leur mission et ils affichent une volonté de séparer clairement la question de l'emploi de celle de l'habitat : le questionnaire est estimé entrer dans un domaine privé. Ils ont le sentiment de ne pas être à leur place et de devenir des "enquêteurs pour un institut de sondage". Ils interrompent rapidement la passation de ce questionnaire.

D'autres font passer le questionnaire au gré des rendez-vous fixés dans leur activité quotidienne. Ils considèrent ce questionnaire comme une consigne à honorer, mais sans investir un intérêt spécifique dans le rapport emploi-habitat.

D'autres souhaitent séparer leurs activités quotidiennes de suivi et ce recueil de données. Ils estiment que ces deux actes sont différents, tout en trouvant un intérêt à la démarche et en s'interrogeant sur le rapport emploi-habitat. Ils fixent alors des rendez-vous spécifiques pour faire passer le questionnaire.

D'autres, enfin, inscrivent ce recueil dans leur suivi, soit en face à face dans leur bureau soit par téléphone. Le public ne montre pas de réserve. Ces référents trouvent la démarche intéressante, de façon générale et par intérêt personnel, ou pour le travail quotidien : des éléments nouveaux sont découverts et viennent éclairer et même enrichir la compréhension des situations.

Ces différentes pratiques et réactions révèlent les différences de postures professionnelles face à l'aide à l'accès à l'emploi et aussi la diversité des organisations et des modes d'interventions, choisis par les PLIE. Mais ces différentes postures des référents ont rendu le recueil de données, à la fois plus long que prévu, provoquant un retard dans la conduite de la recherche, et moins important en effectifs, 103 questionnaires.

### ***La situation sociodémographique des enquêtés***

---

Les situations socio-démographiques sont analysées pour l'ensemble des enquêtés et par site.

103 personnes ont été enquêtés sur la période décembre 2002 et janvier 2003.

60 femmes et 43 hommes

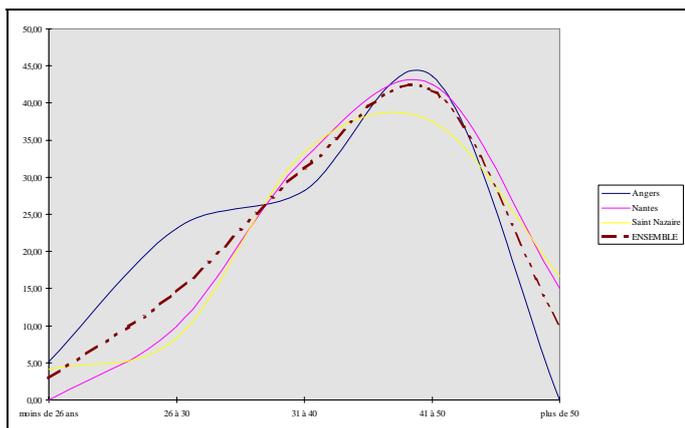
#### ***Répartition des hommes et des femmes selon les PLIE***

	Angers		Nantes		St Nazaire		ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
<b>Femme</b>	17	43,59	22	55,00	21	87,50	60	58,25
<b>Homme</b>	22	56,41	18	45,00	3	12,50	43	41,75
<b>Total</b>	39	100,00	40	100,00	24	100,00	103	100,00

La répartition homme/femme est très différente entre les 3 PLIE.

A Nantes et Angers, les nombres d'hommes et de femmes sont proches avec une inversion de la sur-représentation, un peu plus de femmes à Nantes, un peu moins à Angers. A St Nazaire, les femmes sont très majoritaires (87.5%)<sup>8</sup>

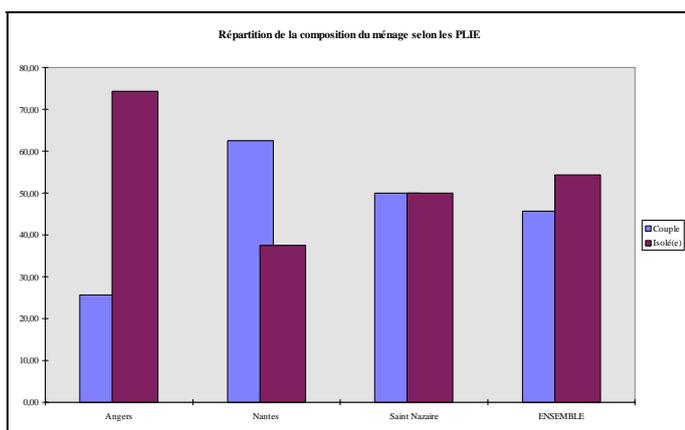
## La répartition par âge



Les enquêtés sont répartis dans toutes les tranches d'âge, la classe d'âge 41 à 50 ans est la plus représentée.

Les répartitions par âge de St Nazaire et de Nantes sont proches, les angevins sont plus représentés dans la classe [26 à 30 ans].

## Des familles et des personnes seules



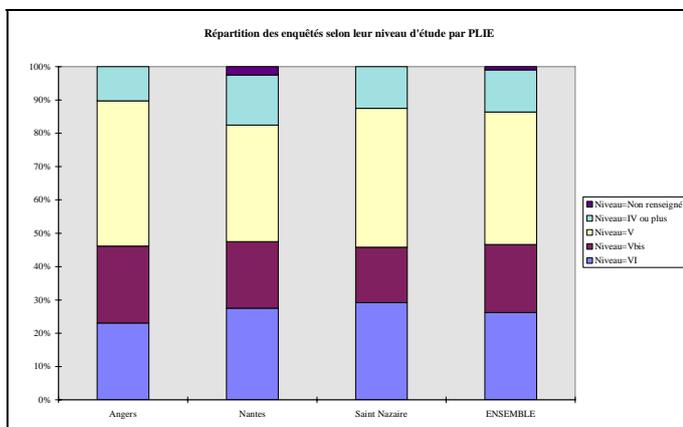
<sup>8</sup> Nous choisissons de présenter les résultats en % pour favoriser l'approche comparative. Avec une population d'enquêtés de 103 individus, les pourcentages sont proches des effectifs réels.

47 enquêtés sont en couple, 56 vivent seul. L'exploitation de cette variable est difficile pour deux raisons. Elle n'est pas remplie de la même façon selon les sites et elle est structurée sur une ambiguïté entre la situation actuelle du ménage (seul, en couple, avec des enfants) et le statut matrimonial (célibataire, marié, veuf, divorcé).

La répartition par site des personnes seules ou des personnes en couple est très diverse. A St Nazaire, les couples et les personnes seules sont dans les mêmes proportions, à Nantes les couples sont sur-représentés, à Angers les personnes seules sont fortement sur-représentées.

47% des personnes enquêtées vivent avec des enfants. Cette variable est peu fiable : à Angers, elle est peut renseignée ou seulement quand il y a des enfants (ainsi ne pas avoir d'enfant et ne pas avoir l'information sur cette question sont confondus dans les données). De plus, cette question n'est pas explicite sur le fait que les enfants soient à charge, au domicile ou partis.

## Des niveaux d'étude faibles



Les niveaux d'études sont très variés et faibles avec une forte représentation des niveaux V. Leur répartition est proche d'une ville à l'autre. Ainsi, un quart des enquêtés ont un niveau VI, 20% un niveau V bis, 40% un niveau V et 12% ont un niveau IV ou plus.

## **Une surreprésentation des publics de nationalité étrangère**

85,5% des enquêtés sont de nationalité française, 12,6% sont de nationalité étrangère hors CEE et 2% de nationalité étrangère dans la CEE.

A Nantes 20% sont étrangers, à Angers 12,8% et à St Nazaire 8,3%.

## **Une faible autonomie de locomotion**

62 ont le permis B et 40 ne l'ont pas. Les nantais ont plus souvent le permis (67%), les angevins ont moins souvent le permis (51%), les nazairiens ont le permis dans les mêmes proportions que l'ensemble de l'échantillon (62%).

Les femmes ont plus souvent le permis (63,3%) que les hommes (55,8%).

La possession d'une voiture est très inégale en fonction du site d'appartenance. La moitié des enquêtés de Nantes et St Nazaire ont une voiture, seulement 28% de ceux d'Angers.

## **Des situations résidentielles hétérogènes, avec une majorité de locataires**

28 enquêtés vivent en centre ville, 46 à la périphérie de la ville, 25 dans une commune de l'agglomération et 4 dans un bourg en limite de l'agglomération, ces derniers sont tous inscrits au PLIE de St Nazaire.

57% des enquêtés vivant en centre ville sont à Angers et 15% sont hébergés (souvent en foyer).

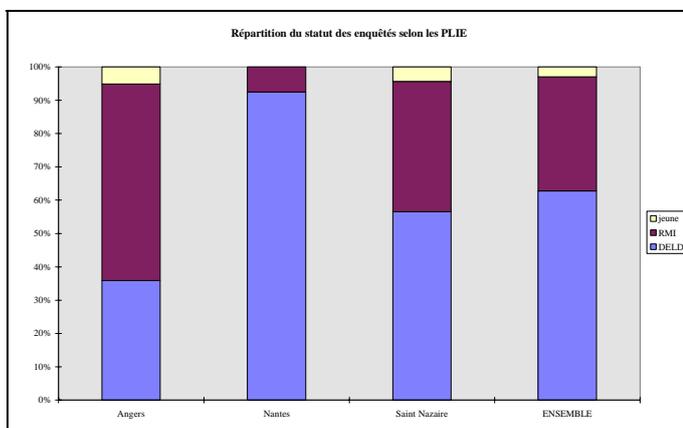
La situation des logements des enquêtés est très diverse.

69 sont locataires du parc social, répartis dans différents secteurs du parc, plutôt anciens et de moyenne ou basse gamme. 16 sont locataires dans le privé. 11 sont propriétaires, dont 8 d'une maison individuelle, un tiers est inscrit au PLIE de St Nazaire et sont plus éloignés de la ville centre. 7 sont hébergés, plus de la moitié des hébergés sont dans une trajectoire résidentielle descendante.

Tout ceux qui ont déjà eu un CDI dans leur parcours sont locataires d'un appartement HLM.

## *Un chômage de longue durée avec de l'expérience professionnelle*

62% des enquêtés sont classés comme "demandeurs d'emploi de longue durée – DELD", 34% sont allocataires du RMI, 3% sont inscrits dans un dispositif spécial jeune.



Quel que soit le site, entre 75 et 82% des enquêtés sont au chômage depuis plus d'un an.

## **Des expériences professionnelles importantes sans CDI**

93,2% des enquêtés n'ont pas de CDI dans leur parcours professionnel antérieur à leur inscription au PLIE. Par contre, 70% ont une expérience professionnelle supérieure à 2 ans.

	effectif	%
<b>0 expérience</b>	4	3,88
<b>1 expérience</b>	19	18,45
<b>2 à 5 expériences</b>	61	59,22
<b>6 à 10 expériences</b>	19	18,45
<b>plus de 10 expériences</b>	0	0,00
<b>Total</b>	103	100,00

59% ont eu entre 2 et 5 expériences avant leur entrée au PLIE, 18,5% entre 6 et 10 expériences. 18,5% ont eu une seule expérience, 4 n'ont aucune expérience.

### ***Répartition du nombre de mois d'expérience***

	effectif	%
0 mois	6	5,83
0 à 1 an	5	4,85
1 à 2 ans	8	7,77
2 à 5 ans	15	14,56
5 à 10 ans	29	28,16
plus de 10 ans	40	38,84
total	103	100,00

Le nombre de mois d'expérience professionnelle avant l'entrée dans le PLIE confirme que la plupart des enquêtés ont eu des expériences variées et longues. 39% ont plus de 10 ans d'expérience professionnelle. 10% ont moins d'un an d'expérience professionnelle.

*Il apparaît dans ces caractéristiques que le public enquêté correspond aux adhérents en précarité professionnelle, sans être totalement exclus du marché de l'emploi. Par contre, aucune corrélation entre la situation sociodémographique et les caractéristiques de la trajectoire professionnelle n'apparaît.<sup>9</sup>*

## ***Des trajectoires résidentielles hétérogènes***

---

Les trajectoires résidentielles s'avèrent très hétérogènes. Certains ont occupés un seul logement, quand d'autres ont souvent déménagé, soit en restant dans la même commune, soit en changeant de communes voire de pays.

40% sont dans leur logement actuel depuis plus de 5 ans, 60% depuis moins de 5 ans. Aucune caractéristique socio-économique n'est corrélée avec cette variable.

---

<sup>9</sup> La classification des trajectoires professionnelles réalisée confirme l'hétérogénéité de ces trajectoires. Mais cette hétérogénéité est particulièrement difficile à qualifier dans la mesure où nous travaillons sur trois PLIE, sans pouvoir affiner les variables pour une population relativement homogène dans son rapport à l'emploi (par rapport à l'ensemble des adhérents au PLIE) et que l'échantillon est restreint. Les variables disponibles n'entrent que très faiblement en corrélation les unes avec les autres sans que nous puissions en déduire des régularités significatives.

### *Nombre de logements différents habités*

	effectifs	%
<b>1 logement</b>	7	6,80
<b>2 logements</b>	20	19,42
<b>3 logements</b>	22	21,36
<b>4 logements</b>	15	14,56
<b>5 logements</b>	12	11,65
<b>6 logements et plus</b>	26	25,24
<b>données manquantes</b>	1	0,97
<b>Total</b>	103	100,00

7% n'ont eu qu'un logement. Près d'un sur cinq n'a déménagé qu'une seule fois. Un quart a déménagé plus de 6 fois. Le nombre de déménagement est fortement corrélé aux nombres de secteurs<sup>10</sup> différents, plus ils ont eu des logements différents et plus ils ont changé de secteur.

### *Localisation du logement précédent*

	Effectifs	%
<b>même endroit</b>	14	13,59
<b>autre endroit / même quartier</b>	24	23,30
<b>autre endroit / même ville</b>	29	28,16
<b>autre endroit / même agglomération</b>	17	16,50
<b>autre ville</b>	4	3,88
<b>campagne</b>	8	7,77
<b>étranger</b>	4	3,88
<b>sans objet</b>	3	2,91
<b>total</b>	103	100,00

15,5% des enquêtés n'habitaient pas dans la même agglomération.  
13,6% habitaient dans le même secteur et 23,3% dans le même quartier.  
Globalement, 65% habitaient la même commune.

### *Aire de localisation des différents logements*

	effectif	%
<b>1 quartier</b>	10	9,71
<b>1 ville</b>	25	24,27
<b>1 agglomération</b>	20	19,42
<b>plusieurs villes</b>	12	11,65
<b>plusieurs départements</b>	18	17,48
<b>plusieurs y compris à l'étranger</b>	16	15,53
<b>non réponse</b>	2	1,94
<b>total</b>	103	100,00

Pour l'ensemble des logements, 10 personnes n'ont habité que dans un quartier. 25% dans la même ville, mais dans des quartiers différents. 19% ont habité dans plusieurs communes dans la même agglomération.

---

<sup>10</sup> La notion de secteur a été laissée libre d'interprétation, l'enquêté décide lui-même de la diversité des secteurs géographiques en fonction de ses pratiques et représentations du territoire.

11,7% ont changé de villes, en restant dans le même département.

17,5% ont habité dans plusieurs départements et 15,5% ont eu au moins un logement à l'étranger.

### *Sens de la trajectoire résidentielle*

	effectif	%
stable	49	47,57
ascendante	24	23,30
descendante avec échec d'accession	8	7,77
descendante en locatif	15	14,56
non réponse	7	6,80
total	103	100,00

Pour près de la moitié des enquêtés la trajectoire résidentielle apparaît stable : ils ont gardé le même statut d'occupation (locataire soit privé, soit en logement social, ou propriétaire ou hébergé), un quart ont une trajectoire résidentielle ascendante, plus d'un quart ont une trajectoire résidentielle descendante dont un tiers avec un échec d'accession à la propriété.

La moitié des trajectoires résidentielles descendantes sont corrélées avec le fait d'être divorcé et de vivre seul.

La plupart de ces variables de trajectoire résidentielle sont très peu corrélées ou sans corrélation avec les variables socio-économiques précédemment analysées.

## *Une satisfaction dans l'habitat occupé*

---

Si les trajectoires se révèlent hétérogènes, avec une plus ou moins grande stabilité, il apparaît, pour une grande majorité des enquêtés, une satisfaction par rapport à la situation d'habitat actuel. Il semble ainsi que l'habitat constitue un élément d'attachement, un ensemble d'acquis et de ressources qui contraste avec les manques et difficultés ressentis dans la situation professionnelle. Mais cette satisfaction recoupe les multiples composants de l'habitat que chacun valorise différemment.

Par rapport au logement, la moitié souhaiterait déménager mais seulement 15 ont un projet concret. Un quart des enquêtés estiment leur logement inadapté à leur situation, principalement du fait de son coût.

Dans l'environnement de leur logement, les enquêtés hiérarchisent les facteurs de satisfaction.

## **Des services et des réseaux proches du logement**

Ce qui est important près de chez eux est diversifié avec une forte proportion pour les services et les commerces (47%).

Ceux qui nomment les réseaux sociaux ou publics (12,6%) sont pour la moitié toujours restés dans le même secteur géographique, ils sont tous locataires HLM.

### *Ce qu'il y a d'important près de chez eux*

	effectifs	%
service commerce	49	47,57
Réseau public, social	13	12,62
situation urbaine	12	11,65
service mobilité	9	8,74
réseau familial, amical	6	5,83
emploi	3	2,91
quartier agréable	2	1,94
rien	9	8,74
total	103	100

Les raisons de l'importance se partagent entre la proximité (47,5%), la mobilité (26,2%) et le soutien (7,8%).

La différence entre la proximité et la mobilité pourrait informer sur la taille du territoire de fréquentation, sur le sentiment de mobilité. Mais aucune modalité n'est directement corrélée dans l'ensemble de l'enquête avec ces trois modalités.

### *Ce qui leur convient près de chez eux*

	effectif	%
service	26	25,24
proximité/mobilité	20	19,42
tranquillité	16	15,53
équipements/espaces verts	13	12,62
situa urbaine	8	7,77
réseau familial, amical	5	4,85
réseau public	5	4,85
rien	9	8,74
Total	102	99,03

Cette variable informe sur l'attachement au territoire. Ceux qui évoquent les services comme éléments leur convenant près de chez eux, insistent sur l'importance de la proximité. Pourtant les modalités de proximité et de mobilité n'entrent pas en corrélation avec d'autres modalités.

La modalité tranquillité est en opposition avec une localisation dans la ville centre, avec le risque de l'éloignement.

## **Des liens sociaux dans le territoire d'habitat**

44% des enquêtés ont des parents dans la proximité et 64% ont de la famille dans la proximité. 70% ont des amis dans la proximité.

La notion de proximité est différente, en fonction de l'expression du fait d'avoir ou non de la famille dans la proximité.

### *Aire géographique des ressources nommées dans la proximité*

	effectif	%
<b>cit�</b>	22	21,36
<b>quartier</b>	14	13,59
<b>ville</b>	30	29,13
<b>agglom�ration</b>	7	6,80
<b>d�partement</b>	1	0,97
<b>difficile �valuer</b>	26	25,24
<b>non r�ponse</b>	3	2,91
<b>total</b>	103	100,00

Pour 21% les r seaux sociaux de proximit  sont situ s dans la cit , 81% sont des femmes. Pour 14% dans le quartier, pour 29% dans la ville. Pour un quart, cette notion est difficile    valuer   partir des donn es fournies dans l'enqu te.

## **La diversit  des appr ciations et des  chelles du territoire habit **

Les donn es recueillies par questionnaire ne permettent pas d'affiner les corr lations entre ces multiples variables de l'histoire des m nages et des caract ristiques sociales de leur environnement. Cependant, les diff rents  l ments d gag s de l'analyse des donn es disponibles, structurent le rapport actuel des enqu t s   leur habitat en cinq types de satisfaction regroupant les trois quart des enqu t s et en deux types d'insatisfaction regroupant le quart restant<sup>11</sup>. Les enqu t s d veloppent un discours positif sur leur habitat dans son ensemble ou dans certains aspects particuliers

---

<sup>11</sup> Cette classification a  t  obtenue en testant par une analyse multidimensionnelle les r ponses   trois questions ouvertes "Pr s de chez vous, qu'y a-t-il d'important pour vous ? Qu'est-ce qui vous convient le plus ? Qu'est-ce qui ne vous convient pas ?" avec la raison de la r ponse   chaque question.

(notamment les équipements). Les éléments d'insatisfaction sont plus ténus et rarement sans articulation avec des éléments de satisfaction.

### **Les satisfaits des services mais insatisfaits du voisinage**

45 enquêtés (44%) mettent en avant la mobilité potentielle liée à leur lieu d'habitat puis la proximité des commerces et des services. Ce qui ne leur convient pas ce sont les autres habitants de leur territoire.

### **Les satisfaits des services**

19 enquêtés (18,5%) ne s'expriment pas sur ce qui ne leur convient pas, la mobilité potentielle offerte par les services du territoire apparaît comme seul élément de satisfaction. Ce sont souvent des personnes seules allocataires du RMI.

### **Les satisfaits hors la ville**

Ces 8 enquêtés (7.7%) n'ont pas d'éléments négatifs à mettre en avant, ils sont satisfaits de ne pas habiter en ville (ils ne citent donc pas la proximité ou la mobilité potentielle dans le lieu).

### **Les satisfaits avec des réseaux de proximité**

Ces 5 enquêtés (4.8%) sont satisfaits d'être là et sont surtout attachés à leurs réseaux sociaux et familiaux.

### **Les satisfaits avec pourtant un sentiment d'éloignement**

Ces 7 enquêtés (6.8%) apprécient la situation hors la ville, ils sont tranquilles, ont des réseaux sociaux dans la proximité mais regrettent pourtant l'éloignement.

### **Les insatisfaits**

Ces 10 enquêtés (9.7%) ne se plaisent pas là où ils sont. Quelques uns sont satisfaits de la proximité de leur emploi.

### **Les insatisfaits globalement**

Ces 9 enquêtés (9.7%) ont un discours totalement négatif sur l'habitat en général.

*Une grande majorité d'enquêtés estiment disposés de ressources et de liens dans leur territoire d'habitat. Si cette satisfaction est mise en relation avec le qualificatif de proximité, cette proximité regroupe des échelles territoriales variées. Pour certains, plutôt des femmes en logement social, l'échelle est la cité, pour d'autres, elle est la ville et pour d'autre encore l'agglomération. Ainsi, l'échelle territoriale d'habitat diffère selon les modes de vie, les trajectoires résidentielles et les trajectoires familiales.*

### ***La diversité des rapports entre l'emploi et l'habitat***

---

L'ensemble de l'analyse des données recueillies par le fichier des 3 PLIE et par questionnaire permet de produire une connaissance progressive de la population des PLIE. L'analyse factorielle aboutit à une typologie globale des 3772 individus inscrits dans les 3 sites, en distinguant les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles. Ainsi, la population administrativement regroupée dans la catégorie des "demandeurs d'emploi en grandes difficultés" est apparue très diversifiée. Cette typologie a aussi permis de définir les critères à privilégier pour l'échantillon d'individus à enquêter par questionnaire. L'analyse des données recueillies par le questionnaire complète la connaissance de ce public sur leur situation résidentielle. La diversité s'est à nouveau confirmée : diversité de statut, de trajectoire résidentielle, d'appréciation du rapport à l'habitat.

A ce stade de l'analyse, une première mise en perspective des caractéristiques des situations professionnelles et résidentielles des publics enquêtés fait émerger quatre modalités de tension dans le rapport emploi-habitat<sup>12</sup>, qui peuvent se regrouper en deux grandes catégories.

---

<sup>12</sup> Cette classification découle du croisement entre des variables de trajectoire résidentielle, des variables de trajectoire professionnelle. Elle est le résultat d'un long tâtonnement. En effet, la description statistique des variables de situation socio-économique et de trajectoire résidentielle n'a pas permis d'identifier des profils éclairant significativement les liens entre trajectoire résidentielle et trajectoire professionnelle. Ensuite, aucune corrélation n'apparaît dans le croisement du nombre d'expériences professionnelles ou de l'expérience supérieure à deux ans et du nombre de logements différents ou de secteurs différents. Après des multiples tentatives de corrélation (croisement systématique des variables entre elles), trois variables ont été retenues pour qualifier l'attachement au territoire plus ou moins corrélés avec des caractéristiques de trajectoire résidentielle et de trajectoire professionnelle : aire géographique des secteurs nommés dans la proximité, nombre de secteurs d'habitat différents dénombrés par l'enquêté lui-même, ancienneté de l'installation dans le logement. Ces trois variables laissent la place à la détermination et à l'interprétation de l'enquêté. Et elles apportent un premier éclairage par rapport à notre hypothèse.

### **Une tension forte entre emploi et habitat (36%)**

Ces adhérents au PLIE sont sans attache territoriale ni emploi stable. La tension entre emploi et habitat demeure forte. Ils ont connu une mobilité résidentielle faite de déménagement et de changement de secteur. Le logement n'est pas toujours un acquis stable. Cependant, certains, majoritairement des femmes, s'installent durablement dans des dispositifs et les parcours d'insertion alors que d'autres, principalement des hommes sont plus professionnellement expérimentés et proches de l'emploi, ils sont souvent hébergés. Le dispositif apparaît alors comme un tremplin.

### ***Une tension non-stabilisée entre emploi et habitat (21.4%)***

Cette classe regroupe 22 enquêtés qui n'apparaissent pas "attachés" à leur territoire d'habitat. Ils n'évoquent pas de ressources dans la proximité, ils ont habité 5 secteurs différents.

Les trois quarts sont des femmes.

Par rapport à l'emploi, ils ont souvent moins d'expérience professionnelle que l'ensemble, ils ont par contre plus de temps en action PLIE que l'ensemble des enquêtés. Comme si leur parcours d'insertion était souvent plus long. Accéder à l'emploi s'avère difficile et ils ont connu plusieurs déménagements.

### ***En recherche de stabilisation au profit de l'emploi (14.5%)***

Cette classe est composée de 15 adhérents au PLIE très peu attachés à un territoire, ils ont habité de nombreux secteurs, aujourd'hui la moitié d'entre eux sont hébergés. 60% sont des hommes. Ils sont un peu plus souvent âgés de plus de 40 ans.

Ils ont la plus grande expérience professionnelle en durée et en multiplicité. Leur inscription dans le PLIE est récente. Ils sont très rapidement inscrits sur des actions. Les adhérents de cette classe étaient déjà regroupés dans l'analyse multidimensionnelle sur le thème de la trajectoire professionnelle. Le logement n'est pas systématiquement un acquis et il semble plus dépendant du choix professionnel.

### **Une tension stabilisée au profit de l'habitat (64%)**

D'autres adhérents au PLIE ont de fortes attaches territoriales aux formes différentes. Leur rapport à l'emploi s'avère aussi contrasté. Certains, plus souvent des femmes sont installées en HLM et cumulent les actions d'insertion. D'autres, très attachés à

leur commune excentrée, ont une inscription faible dans le dispositif d'accès à l'emploi.

#### ***Une tension stabilisée avec un attachement au secteur proche du logement (33%)***

Cette classe est composée de 34 locataires HLM. 82% sont locataires HLM dans la périphérie urbaine. Ils y ont leurs réseaux et apparaissent installés et attachés dans leur cité et dans leurs secteurs. Les trois quart sont des femmes.

Ils sont inscrits au PLIE depuis plus d'un an, ont une expérience professionnelle un peu moindre que l'ensemble. Ils sont souvent inscrits dans des actions du PLIE et ont peu de temps d'attente entre les actions. Le recherche d'emploi et d'activités d'insertion dans leur territoire d'habitat apparaît active.

#### ***Une tension stabilisée au profit d'un territoire communal excentré (31%)***

Cette classe (32) est composée de tous les propriétaires et de locataires HLM dans les communes de l'agglomération. Le logement apparaît être une ressource à conserver, ils sont très attachés à leur territoire constitué par la commune dans laquelle ils sont installés depuis de nombreuses années. Ils sont plus souvent évalués en absence de mobilité par leur référent. Ce sont plus souvent des hommes.

Leur expérience professionnelle est proche de l'ensemble, par contre leur inscription dans les actions du PLIE est faible et leur attente entre deux actions est plus grande que pour l'ensemble. Le rapport à la recherche d'emploi apparaît plus distendu.

### ***La difficile saisie du rapport emploi-habitat à travers l'exploitation de base de données pré-construites***

---

Les trois premières phases de cette recherche se sont construites sur la perspective de pouvoir progressivement agréger et cumuler des informations issues de sources différentes. Mais le résultat montre que les possibilités de lier, de cumuler, d'agréger s'avèrent difficiles. Les raisons renvoient à l'objet de la recherche et aux outils disponibles et utilisés.

En effet, travailler sur l'articulation entre l'habitat et l'emploi se situe à l'articulation de plusieurs champs : le travail, la famille et l'habitat. L'histoire de l'évolution de la sociologie du travail a montré les limites des approches aux seuls éléments

constitutifs de la sphère du travail, qui se traduit par l'abandon des éléments constitutifs du salariés ou des groupes de salariés. L'école de Chicago a introduit l'itinéraire et le destin professionnels et permis de "lier les éléments de structuration fabriqués par le travail aux éléments produits par un autre grand structurant social, la famille"<sup>13</sup>. Les interactions entre choix professionnels et vie familiale sont multiples et déterminantes. Or les données recueillies dans la base de données et par le questionnaire limitent la prise en compte de cette interaction. Les informations produites par les trois PLIE sont centrées sur l'individu et sa situation professionnelle, la dimension du ménage demeure réduite à une connaissance administrative et, en plus, les quelques variables s'avèrent inégalement renseignées ou avec des modalités imprécises. Par exemple, la situation familiale mélange le mode de vie - couple/seul - et l'état civil - divorcé, marié, célibataire, veuf. De plus, inscrire dans une base de données les composantes d'un itinéraire professionnel demeure complexe. L'habitat renvoie aussi à une articulation entre les intérêts au sein de la famille en terme de trajectoire d'individus et du ménage et un environnement urbain, social et professionnel. Le questionnaire a limité le recueil de données sur le ménage et s'est centré sur l'habitat. Ainsi se cumulent un niveau d'information limitée sur l'emploi, sur l'habitat et une absence de données fiables sur le ménage.

A ces spécificités s'ajoute la question de l'exploitation de bases de données pré-construites. Cette question du traitement de sources existantes demeure à prendre en compte.

Globalement les données permettant de caractériser des individus sur la question du logement ou de l'emploi proviennent de deux grands types de sources : de grands producteurs d'informations (du type INSEE) qui formatent leur collecte dans l'optique d'un usage multi thématiques et multi utilisateurs et par ailleurs des gestionnaires d'informations (du type PLIE).

Dans ce dernier cas l'information est recueillie pour les demandes et nécessités propres à la structure. Les données, de nature déclarative, n'ont pas vocation à dépasser une diffusion interne et à répondre à d'autres demandes que celles nécessaires à la bonne gestion du dispositif dont le gestionnaire assume la charge.

Leur collecte relève de trois objectifs principaux :

- réaliser une saisie « réglementaire » (afin de vérifier et de définir la nature des droits ouverts et des services offerts à la personne),

---

<sup>13</sup> J.P. Durant et R.Weil, Sociologie contemporaine, éd. Vigot, 2<sup>ème</sup> édition, Paris,1997 pp.443, 456.

- disposer d'éléments facilitant la gestion au quotidien des dossiers,
- disposer d'informations de cadrage rendant compte de l'activité de la structure.

Les données qui ne s'inscrivent pas dans ce cadre sont souvent renseignées à titre facultatif. Elles perdent en qualité et en exhaustivité.

L'inégale qualité du renseignement de certaines variables et l'imprécision et la diversité des nomenclatures constituent probablement les limites les plus fortes de ces sources gestionnaires.

Les données recueillies au sein des différents PLIE sont ainsi collectées selon des nomenclatures et des modalités qui peuvent diverger de l'un à l'autre, dans la mesure où la définition de ces informations relèvent de choix spécifiques à chaque structure et qu'au départ la constitution d'une base unique en vue d'une exploitation commune n'est pas envisagée. Dans le cas des trois PLIE, le travail à partir d'un seul un même logiciel de gestion du dispositif –APLIE- limite pourtant les écarts. Cependant des différences subsistent : la présence d'enfants n'est pas systématiquement renseignée, et des incohérences peuvent être relevées : la situation familiale mélange ainsi le mode de vie (couple/seul) et l'état civil (divorcé, marié, célibataire, veuf). A l'inverse, les grands producteurs d'informations collectent leurs données en les inscrivant dans des nomenclatures clairement définies, ce qui, compte tenu de leur utilisation massive, tend à les rendre normatives.

Cependant, les données gestionnaires présentent l'avantage d'être issues de fichiers vivants mis à jour en temps réel. Elles permettent des extractions à l'instant. Cette fraîcheur de l'information assurée par des mises à jour régulières en fait également des bases d'échantillonnage intéressantes.

Les données issues des grands producteurs d'informations souffrent en comparaison d'une périodicité assez lâche (à l'image du recensement général de la population), de contraintes de diffusion sous forme d'agrégat d'individus (de part le respect des règles édictées par la CNIL) qui rendent difficile voire impossible la constitution d'un échantillon pour approfondir l'une ou l'autre question.

Par ailleurs, la source PLIE permet, sur la question des parcours professionnels une première approche dynamique. Le renseignement ne porte pas uniquement sur la situation de la personne au moment de l'extraction de la base de données. Le parcours dans le PLIE (à travers le temps en action, le temps en attente, le type d'action) et le parcours antérieur à l'entrée dans le PLIE (à travers le nombre d'expérience professionnelle, leur durée, la présence de CDI...) sont décrits. Certes,

l'itinéraire professionnel n'est pas recomposé de façon fine mais ces informations constituent une source précieuse, tant ce type de données est rare.

Compte tenu de l'absence de sources pré-construites rendant compte du rapport emploi/logement, l'un des paris de l'étude est de parvenir à exploiter des bases de données s'inscrivant dans cette logique gestionnaire et de les adapter à notre propre logique d'études. Cela revient à donner du sens à ces informations en fonction d'un objectif thématique. Cette adaptation aurait nécessité la création de variable construites supplémentaires (du type indice d'expérience), l'exploitation des seules variables pertinentes, ce qui impliquerait en amont un travail de déchiffrement des limites et apports de chacune d'entre elles.

### **Des limites révélatrices d'un mode de fonctionnement**

Les éléments détenus par les trois PLIE permettent d'interroger de façon convaincante la seule question de l'emploi. Les entretiens réalisés avec les responsables des PLIE ont montré que la question du logement n'est pas considérée comme une dimension de leur mission et de leur pratique, l'habitat est une composante à ne pas interroger pour intervenir sur l'accès à l'emploi. Cela révèle la sectorisation des interventions. A travers les études réalisées et notre connaissance des acteurs dans le champ de l'emploi où du logement cela nous paraît constituer une constante. Les réponses sont sectorielles, cantonnées au champ thématique (emploi ou logement) relevant de la compétence des acteurs. La situation vis-à-vis de l'autre champ n'est alors considéré qu'à titre informatif.

De ce fait, le recours au questionnaire et à des entretiens complémentaires s'est imposé.



## Partie IV

### Habitat et précarité : contraintes sociales et stratégies d'acteurs

Dans cette quatrième partie, l'analyse des matériaux recueillis en entretien auprès des trente personnes inscrites dans les 3 PLIE est exposée en trois temps. Après la présentation globale de la population enquêtée, leur trajectoire résidentielle, leur rapport au territoire et aux réseaux, sont analysés et ensuite leur situation de précarité et leur trajectoire professionnelle.

## **La population enquêtée**

---

### ***La méthodologie : explorer les trajectoires***

---

Huit professionnels des PLIE (2 Angers, 3 Nantes, 4 Saint Nazaire) nous ont fournis les coordonnées de 52 personnes<sup>14</sup> de plus de 26 ans, sélectionnés sur deux critères principaux : être "le plus près de l'accès à l'emploi", quelle que soit la durée de parcours dans le PLIE et occuper un logement à titre personnel. Les professionnels ont sélectionné des personnes, puis ont sollicité leur accord pour cette transmission d'adresses.

Trente personnes ont été enquêtées : 26 à leur domicile, 2 dans des établissements publics, une sur son lieu de travail et une dans nos bureaux.

Les rendez-vous ont été pris par les chercheurs qui ont ensuite effectué les entretiens semi-directifs portant sur les caractéristiques identitaires (âge, ménage, diplôme et qualification, etc.), le récit des trajectoires professionnelle et résidentielle. Pour l'habitat, ont été particulièrement explorés les pratiques, les représentations, les formes d'investissement dans le logement et le territoire, les attentes et projets pour l'avenir. Pour la dimension professionnelle, ont été particulièrement explorés les emplois et les raisons des changements, les formes d'investissement, les réseaux, les attentes, les perspectives et les projets. Enfin, le thème de la mobilité a été exploré tant dans sa dimension géographique que professionnelle et résidentielle. Tous ces thèmes ont été abordés en interrogeant la dimension historique de la situation en

---

<sup>14</sup> Les 3 professionnels du PLIE de l'agglomération nantaise ont fourni 13 coordonnées, les 4 professionnels de Saint Nazaire 24 et les deux d'Angers 15.

particulier la différence entre la situation de précarité actuelle et un passé qui a pu correspondre à une éventuelle intégration normalisée. Dans ces entretiens, les dimensions du ménage et de l'individu ont été prises en compte simultanément. Pour commencer l'entretien, chaque enquêté commençait, selon son choix, par le récit de sa trajectoire professionnelle ou logement.

### *La diversité des situations et des trajectoires*

---

17 femmes et 13 hommes composent cette population : 16 vivent en couple (9 femmes et 6 hommes) et 14 seuls (8 femmes et 7 hommes). Ils sont âgés de 28 à 55 ans. 7 sont de nationalité étrangère hors CEE. 5 sont français nés et ayant vécu au moins jusqu'à leur majorité dans des territoires hors de la métropole. Les 18 autres français ont toujours vécu en métropole.

Selon les sites, les caractéristiques de notre population d'enquête présentent quelques singularités : sur-représentation des femmes à Saint Nazaire et des étrangers à Angers, diversité sociale, culturelle, professionnelle plus importante à Nantes, diversité résidentielle plus importante à Saint Nazaire,... Ces singularités ne recoupent pas significativement celles analysées en classe pour l'ensemble des publics des 3 PLIE.<sup>15</sup> Les caractéristiques différentes selon les sites sont liées tant à des singularités locales qu'aux conditions d'échantillonnage, basées sur des critères limités et le volontarisme des professionnels des PLIE. Et il s'avère que ces caractéristiques n'apparaissent pas déterminantes dans l'analyse des situations et de trajectoires.

Sur les 9 personnes rencontrées dans l'agglomération de Nantes (7 hommes et 2 femmes), une seule a actuellement un emploi, et encore celui-ci est-il particulièrement irrégulier. Un autre a quelques possibilités d'intérim dans le gardiennage de sécurité : il s'est aussi déplacé à 40 kms en campagne pour un emploi à temps partiel de gardien dans une école. Ces deux personnes habitant le même secteur de la ville disposent d'une voiture d'occasion et se rendent disponibles à tout moment. Ils se rendent là où on le leur demande et changent éventuellement du jour au lendemain. Un jeune, sans voiture, a des missions d'intérim renouvelées dans

---

<sup>15</sup> Cf. Dans la partie précédente, le chapitre sur la diversité des rapport à l'emploi.

l'agglomération et utilise les transports en commun pour se déplacer quotidiennement. Une autre a occupé un CES à l'autre bout de la ville, et a passé le permis pour pouvoir se rendre au travail aux heures décalées.

Deux autres cherchent à se qualifier ou se requalifier, dans le secteur culturel.

Les trois autres personnes, dont 2 habitent dans une autre commune, sont rattachées à tout un système de soin et d'assistance sociale, appuyés par des réseaux qui s'épuisent.

Ce sont surtout des hommes (7 sur 9) et leurs trajectoires sont très différentes, de même que leurs qualifications et compétences sociales. 5 ont vécu ailleurs : trois sont étrangers, dont 2 parlent couramment français. 4 ont toujours vécu sur place. Ils ont tous de la famille (directe ou alliée) sur place, ce qui les aide dans leur intégration résidentielle mais peu pour l'accès à l'emploi. 7 vivent en HLM, dont 1 en centre ville, 4 dans des secteurs en ZUS et 2 dans une commune excentrée. Un est propriétaire en centre ville dans un immeuble ancien et vétuste.

Le bassin d'emploi semble présenter peu d'opportunités pour les hommes déqualifiés, en particulier dans certains secteurs, de services à la personne entre autre.

A Saint-Nazaire, les 12 personnes rencontrées sont des femmes. 7 habitent la ville-centre, dont 6 dans des cités HLM et une en locatif privé. 5 résident dans des communes périphériques, parfois assez loin : 2 propriétaires, 2 locataires en privé, 1 hébergée par un tiers. Presque toutes ont une activité : 2 sont vendeuses dont une en CDI aidé, 4 sont dans le nettoyage à temps très partiel ou des "petits boulots", 1 à temps plein, 1 autre travaille en usine, 1 est aide-ménagère à temps très partiel, 1 est aide-familiale, 1 est en CES. 2 femmes n'ont actuellement aucune activité, dont une pour raison de santé. Elles s'adaptent au marché, en se déqualifiant, en acceptant des heures éparses. Cependant, elles montrent pour la plupart une satisfaction à avoir enfin trouvé une activité rémunérée. 7 d'entre elles ont une voiture, les autres utilisent les transports en commun ou une vélomoteur, certaines passent le permis de conduire. Certaines évoquent leurs réticences à travailler sur la côte ou sur des villes périphériques à la communauté d'agglomération en raison de la commodité ou du coût, d'autant plus que le réseau de transport en commun est organisé à l'échelle de la communauté d'agglomération.. Plusieurs font cependant un trajet important du domicile au travail (20 à 40 kms à l'intérieur de la communauté d'agglomération - Donges-St-Nazaire-, ou en dehors Montoir-Pontchâteau...).

Elles ont certes un passé professionnel assez varié, mais surtout des trajectoires très différentes. 8 ont vécu ailleurs. 2 sont originaires de pays étrangers mais parlent

français. 5 n'ont pas de famille sur place et sont arrivées en raison du travail du conjoint, 2 sont arrivées par leurs propres trajectoires. Les autres sont toutes attachées sur place à la fois par le travail du conjoint, lorsqu'elles en ont un, et la présence de la famille.

Ce bassin d'emploi accueille toujours de nouveaux arrivants, mais le travail féminin y est moins aisé que celui des hommes. S'il semble ne pas y avoir suffisamment de débouchés pour les emplois de bureau, il y en a dans les autres secteurs traditionnellement féminins, mais souvent à temps partiel et avec des conditions difficiles.

A Angers, 6 hommes et 3 femmes ont été rencontrés. Six sont originaires d'un autre continent, même si trois ont la nationalité française et tous parlent couramment le français. Tous, sauf un, habitent les quartiers d'habitat social. 2 personnes seulement occupent une activité professionnelle rémunérée, l'une en emploi d'insertion, l'autre dans le nettoyage. Pourtant deux autres ont eu des carrières longues en intérim ou dans la même entreprise, ils font état de la dégradation des conditions de travail. 2 autres sont des personnes ayant occupé longtemps des emplois qualifiés dans un autre pays. Les autres n'ont pas de qualification.

Il semble que les étrangers accueillis dans ce bassin d'emploi n'y trouvent pas de solution et que l'emploi local se soit transformé en offrant peu d'opportunités aux moins qualifiés.

**Tableau synthétique des situations des 30 enquêtés**

	<b>identité</b>	<b>éléments de trajectoire</b>	<b>statuts</b>	<b>divers</b>
1.	homme seul, 44 ans, div, 2 filles majeures, né ici	HLM Couëron, 5 logts , CHRS, rue, 2 communes, sans qualif, plusieurs CDI, alcoolisme, licenciement chômage, HP, SDF et foyer, petits boulots, à côté de ses parents, né ici	HLM RMI	PC retiré
2.	homme seul, 41 ans, div, 3 enfs mineurs, né ici	HLM Couëron, sans qualif, COTOREP emplois aidés, sans AAH suite à accident mob à 22 ans, originaire d'ici avec famille ici logt important pour visite des enfants éloignés	HLM RMI	PC perdu
3.	homme, 55 ans famille, 3 enfants dont 2 à charge né dans l'est	centre ville, 5 logts avec 4 locatifs et propriété, 2 communes (4+1), héberg. en formation, qualifié dessin architecture, plusieurs CDI en archi puis animation bois, en recherche de création artistique avec formation, expos, etc.. femme commerçante avec attache familiale ici	propriétaire chôm ASS épouse revenu commença nte	PC avec voiture
4.	homme seul, 35 ans, seule avec une fille de 5ans, né ici	cité Malakoff 4 logts locataires avec hébergements tiers (mère, amies) et institutions (HP, prison), toujours dans agglo, qualifié installation thermique et sanitaire mais emplois technicien spectacle (10 ans) avec recyclage	HLM CES agt administrati f	PC auto et poids lourds retiré, vélo
5.	homme, algérien, 35 ans, 2001, famille 2 enfants	cité Nantes nord, 1 HLM après 1 héberge tiers et 1 hôtel urgence, prof histoire en Algérie, exil politique en 2001, demande de naturalisation, mobilité si logt, famille dans différents villes de France	HLM CDI en essai agent sécurité	PC avec voiture peu fiable
6.	femme; 43 ans, tunisienne, 1980, famille 3 enft à ch.	cité Nantes nord HLM Nantes, 3 logts en 20 ans même quartier, tunisienne, sans qualif, petite boulots, mari ouvrier maçon, attachée au quartier : réseau, activités, services	HLM chô Assedic sal SMIG mari	PC avec voiture
7.	homme, 46 ans, marié, ss enfant, né ici	cité ancienne centre ville Nantes - 4 HLM et 1 hébergement spécialisé toujours à Nantes, COTOREP avec AAH, multiples ss qualif, CDD en intérim ou saisons, CES, chômage depuis 200, mariage récent avec femme employée de maison, installation dans la commune : famille, services, emploi, logt	HLM chom. Assédic +AAH +sal femme	PC une voiture
8.	femme, 41 ans, famille, 3 enfants, né ici	cité nouvelle Nantes nord, 3 HLM à Nantes, se rapprocher des parents à Nantes nord, sans qualif, 2 CDI ouvrière (5 ans), licenciement, au foyer et petits boulots, ne pas quitter la commune, mari ouvrier même usine 20 ans	HLM CDD intérim crèche sal SMIG mari	PC avec 2 voitures dont 1 peu fiable
9.	homme, algérien, 1999, 28 ans, couple, 1 enfant	cité ancienne Nantes nord; 1 <sup>er</sup> logt après Sonacotra et hébergement, nombreux intérim et formation, femme sans PC avec en projet de formation	HLM ouvrier intérim	PC sans voiture
10.	femme, 37 ans seule, 2 enfants, né à Paris	cité ancienne, commune périph SN, 9 logts en France + hébergement chez tiers et autant d'emploi, pour raisons affectives,	HLM CDI Cei sal mari OQ	
11.	femme, 30 ans, couple, 1 enfant, né ici	centre ville - 2 logts à SN, nazairienne, qualifié secrétaire, arrêt pour enfant, chô, chgt de qualif pour rester à SN, nbreux CDD et stages, CDI récent, mari en CDI SN, projet accession	locataire privé CDI	PC avec voiture
12.	femme, 53 ans, veuve, 2 enfants majeurs	ville SN, 5 logts dont 2 accession, plus déplacement en caravane en France pour emploi du mari ajusteur, elle ss qualif, multiples CDD retour ici après DC mari, problème enfants, chômage, rester ici dans région de naissance	HLM chôm, ASS + CDD tps partiel	PC avec voiture
13.	femme, seule, 54 ans, div, 5 enfants majeurs, née ici	HLM centre, SN, 9 logts locatifs dans agglo+côte+ hébergements tiers, ss qualif, 2 unions, alcoolisme et violence conjugales, COTOREP sans AAH, attachement à SN par naissance (famille, réseau, habitude)	HLM CDD et Assedic	sans Pc, mobylett e
14.	femme, 48 ans, div,	HLM en périphérie SN, 3 logt : HLM, acc, HLM suite à divorce,	HLM	PC avec

	en UL 3 filles , née en Bretagne	nbreux emplois dont CDI, dépression et petits boulots, une fille à charge, ami ouvrier, rester à SN, liens nbreux	CDI+CDD salaire ami OQ	voiture
15.	femme, 46 ans, sénégalaise, 1987, famille 5 enfants	HLM centre SN, 3 logts avec 1 hébergement (1 Marseille et 2 St naz), mari ouvrier CDI aux Chantiers, rester ici pour famille mais partir si emploi à Paris	HLM intérim sal mari SMIG	sans PC, mari PC 1 voiture
16.	femme, 49 ans, famille, 2 enfants majeurs	commune périph SN, 2 logts, aide comptable, arrêt pour enfants et chômage, interim, CES depuis 88, mari technicien aux Chantiers, une fille étudiante à charge 20 ans	propriétaire pav CDD intérim sal mari OQ	PC, 2 voitures
17.	femme, 56 ans, française du Bénin, 1986, seule, un fils salarié autre ville	HLM en périphérie, St Nazaire, 4 logt en France, 1 héber tiers et 1 CHRS, ss qualif, employée de maison au Benin, idem à Paris 86, mariage/divorce en Vendée (90/94), réseau à St Naz avec petits boulots, association	HLM Assedic, RMI+ CDD	sans PC
18.	homme, 46 ans, divorcé, seul, français né à l'étranger	quartier ville Angers – nbreux logts locatifs, en France t dans le monde, - militaire en reconversion avec pb psy, divorcé, sans attache ici hormis la vengeance et visite aux 2 enfants, COTOREP en cours pour AP,	HLM ARE	PC pds lourds auto PC retiré
19.	homme, 30 ans, cél, seul, né ici	Cité HLM, Angers - 2 <sup>ème</sup> logt après FJT Angers, sans qualif, nbreux CDI, problème d'adaptation (lenteur), parents et enfance à Montplaisir, adhérent club sport (marche, course à pied), entraînement ++, déplacement dans toute la ville	HLM Grd Pigeon et ci dans EI	PC ss voit, vélo transports en commun
20.	femme, 51 ans, divorcée, seule, sans enfant, née ici	Grande cité HLM - Angers - 4 logts et 2 hébergements hôpital et foyer, ss qualif, CDI de 22 ans, licenciement, dépression, mariage, violence et chômage, divorce, galère, chômage	HLM chômage ASS	
21.	homme, 28 ans 1999, cél, seul, né DOM-TOM	quartier ville –Angers, un meublé pour formation à Brest, hebergement chez ami à Angers puis colocation, en attente HLM	colocataire privé chôm RMI	PC avec voiture
22.	homme, 51 ans, marié, marocain, 1979, fils 16 ans ici	foyer Sonacota – Angers, femme et 4 enfants au Maroc, ouvrier nettoyage, en attente HLM pour regroupement familial, installation ici avec naturalisation projeté, aîné scolarisé au collège plus club de foot	foyer CDI	PC avec voiture
23.	femme, 35 ans, française Centrafrique, 2001, famille, 3 enfants	cité HLM, Angers, 1er hlm après hébergement familial à Angers, mari intérim, enfants au pays, secrétaire-comptable au pays, en attente de papiers pour enfants,	HLM chôm Assédic mari Assedic	sasn PC mari PC avec voiture
24.	homme, 29 ans, Tchad, 1996, marié famille 2 enfants	vielle cité, Angers, 1 <sup>er</sup> HLM après 2 foyers (Paris et Yonne), 2 héber tiers ici- manipulateur radio en Algérie, femme salariée en nettoyage,	HLM chô ARE femme SMIG	PC 1 voiture PC pds lourds
25.	femme, 41 ans, famille, 6 filles 2 à charge, née à Paris	commune périphérique SN - 5 logts locatifs en France (5 villes) liés à emploi du mari ( ouvrier, artisan, ouvrier), arrivée ici pour chômage et santé, qualifiée aide familiale, 6 emplois, mari licencié en reconversion à 170 kms, rester ici pour cadre, enfants, emploi	locataire privé pavillon CDI aide fami en MR	PC avec une voiture,
26.	femme, 35 ans, séparée, 2 enfants, né ici	commune périurbaine SN , 5 logts dont 1 HLM et 1 propriété, + 3 hébergements tiers dans et autour Brière, attachement familial à village, nbreux CDD et CDI interrompus par santé,	locataire privé social; CES et RMI	PC avec voiture
27.	femme, 51 ans, famille, 3 enfants, 2	commune périurbaine SN, 7 logts + 1 heber en France liés à emploi du mari, elle qualifié comptable avec 3 CDI, chômage depuis 1994, ici par	propriétaire pavi,	Pc avec voiture

	à charge, née régio parisienne	proximité des beaux parents après nouvel échec professionnel, mari ouvrier CDI 1994, rester ici	chom ss indem sal mari OQ	mari voiture de fonction
28.	femme, seule, 42 ans, divorcée, 2 enfants majeurs, née centre France	commune périurbaine SN - 4 logts, en France, raisons familiales, 2 hébergement, disponible pour partir mais travail ici et réseau 2 filles majeures à Poitiers, et grand mère	hébergement copine, CDI+ cdd + pts boulots	PC en cours
29.	homme, 47 ans, divorcé, en couple, ici depuis enfance	nouveau quartier de ville –Angers - 8 logts (7 Angers, 1 Sablé) et 3 hébergements Angers, raisons conjugales, nbreux intérim, femme salariée tps partiel en école, en plan de surendettement	locataire privé ASS CEScompagne	PC avec voiture
30.	femme, 30 ans, div, seule 2 enfants, née Brésil, 1998,	cité ancienne de ville, Angers, 1 HLM après 2 caravanes, 2 hébergements chez tiers, 1 foyer, famille dans le monde, mariée et divorcée d'un français	HLM chômage avec Assedic	sans PC ni voiture

## **L'habitat, le territoire et les réseaux**

---

Après des précisions conceptuelles, le rapport des individus à leur logement est présenté. Ensuite, l'analyse des trajectoires résidentielles permet de comprendre le rapport actuel à l'habitat. Enfin les territoires et réseaux investis permettent d'approcher les mobilités privilégiées, possibles et contraintes.

Nos trois terrains se caractérisent par des marchés du logement tendu liés à une croissance démographique des individus et des ménages et à une offre inadaptée de logement par rapport à la demande. Dans les trois agglomérations, le parc social est important en particulier dans les trois villes-centre et ce parc a fait l'objet depuis une vingtaine d'année de multiples interventions urbaines et sociales. La tension offre-demande est particulièrement forte dans le parc de logement social. Le nombre de nouvelles constructions stagne, les situations de précarité et de pauvreté ont augmenté fortement de 1990 à 1999, l'accès à ce parc devient de plus en plus difficile favorisant une installation, voire une captivité d'une partie des locataires en situation de précarité ou de pauvreté.

### ***Questions de définition***

---

Habitat, territoire et logement constituent des notions à la fois savantes et communes. Elles sont donc polysémiques et nous apportons ici les éléments pour préciser le sens que nous leur donnons dans notre analyse.

#### **Territoire et réseau**

Dans son acception savante, la notion de territoire concerne l'analyse du rapport entre l'espace, la société et ses mouvements d'urbanisation, avec des approches géographique, juridique, sociologique, démographique. Le territoire est une géographie humaine avec un ensemble de réseaux et d'interactions sociales,

culturelles, économiques et politiques à différentes échelles - du quartier à la Nation, constituée de plusieurs niveaux :

- de la géographie investie de pouvoir, donc une entité administrative avec des luttes d'influence, de pouvoir pour assurer une influence,
- de la géographie remplie, saturée par des relations sociales, donc une organisation des rapports sociaux, de la communication, de l'Altérité,
- de l'espace physique "en chantier" en transformation par l'ensemble des pratiques et interventions des acteurs humains - individu, groupe, institution - équivalents à ce que Durkheim nomme des "faits morphologiques" qui sont la cristallisation des faits sociaux en substrat relativement stables, à la fois produits, reflets et symptômes de la vie sociale.<sup>16</sup>

Le territoire remplit à la fois des fonctions intégrative et ségrégative, des fonctions d'implication, de mobilité ou d'enfermement - en particulier "pour les plus démunis de capital social et d'accès aux biens rares" (Bourdieu 1993), de communication d'information, de circulation.

Le territoire est aussi une notion politique. Il est aujourd'hui devenu une référence spatiale pour cadrer, définir et organiser l'action publique. Ainsi jusqu'aux années 1950, le territoire est la référence à l'intervention sociale, dans les années 50 à 80, l'intervention sociale se déterritorialise pour privilégier la référence au statut salarial ou au rapport à l'emploi. Puis, dès la décentralisation de 1982 et avec une forte accélération dans les années 90, le territoire redevient central dans l'intervention publique, sociale et urbaine pour faire face aux défaillances de l'intervention sectorielle et centralisée<sup>17</sup>.

Le réseau est centré sur les liens que tissent un acteur, un groupe. Le réseau est la structure des liens dans lesquels un individu est inséré et lui crée des contraintes et des ressources déterminant ses capacités à agir seul et collectivement. Le réseau est aussi une configuration de l'ensemble des liens qui unissent entre eux les membres d'un groupe. Le réseau crée des systèmes d'appartenance et d'exclusion.

Il se développe dans un territoire, y compris celui de l'habitat mais dépasse ses cadres spatiaux et sociaux. En effet, le réseau s'inscrit dans des espaces continus ou discontinus.

---

<sup>16</sup> Ces éléments se réfèrent aux travaux de Michel Autes, de Bruno Palier et de Bernard Haumont.

<sup>17</sup> Cf. les travaux de Robert Castel, Jacques Ion et Bruno Palier.

Jacques Lévy<sup>18</sup> analyse aussi le territoire comme le produit d'un processus "d'une évolution historique des sociétés vers une sédentarisation de plus en plus marquée (..) c'est à dire d'espaces continûment organisés ou imaginés, avec ou sans frontières, mais sans angle mort(..). Ces espaces sont lacunaires, faits de points et de lignes. Cela ne signifie pas qu'on ne puisse se les approprier. On peut se sentir "chez soi" sur la route (ligne) ou dans un hypermarché (point), dans un train (ligne) ou au téléphone (point). Les identités contemporaines peuvent donc être analysées comme une combinaison variable de territoires et de réseaux."

## **L'habitat**

Les travaux amorcés dans les années 60 par l'équipe du CSTB et prolongés depuis sur différents registres permettent une définition de l'habitat que Danielle Weiller a synthétisé parfaitement. "L'habitat dépasse et englobe l'espace du logement. Il comprend non seulement des espaces physiques (immeuble, espaces extérieurs, lieux collectif, localisation urbaine,) mais aussi des activités humaines (présence de service, mode de gestion) et l'ensemble des relations sociales qui se nouent (caractéristiques des populations et rapport sociaux). L'habitat intègre ainsi les rapports multiples et complexes du logement avec l'ensemble dans lequel il s'insère et qui confère tout son sens à l'espace habité"<sup>19</sup>

L'habitat est donc un micro territoire dont le centre est le logement, et son occupant.

## **Trajectoire et mobilité**

Les notions de trajectoire et de mobilité se complètent dans la mesure où elles s'attachent à appréhender un mouvement, un processus temporel, social et spatial qui concerne les déplacements d'individus, de groupes dans les différents espaces de leur existence au sein de la société.

Historiquement, la sociologie utilise le concept de mobilité en relation avec les théories de la stratification et du changement social, la notion de mobilité est utilisée

---

<sup>18</sup> Cf. Jacques Lévy, Les nouveaux espaces de la mobilité, dans "Les territoires de la mobilité", sous la direction de Michel Bonnet et Dominique Desjeux, éd puf, coll. Sciences sociales et société, Paris, 2000

<sup>19</sup> Danielle Weiller, La cité des mots, PUCA, juin 2000.

pour l'analyse des déplacements des individus et des groupes dans les hiérarchies, les "passages d'individus d'une catégorie sociale à une autre" (Bertaux Daniel) que ce soit dans la sphère professionnelle, dans la sphère familiale (à partir des alliances), dans les sphères économique et culturelle (à partir des acquisitions/pertes de capitaux). L'étude des biographies en terme de trajectoire - ascendante, descendante, de reproduction - permet d'évaluer les mobilités à la fois comme effets des évolutions structurelles de la société et comme marge de manoeuvre des acteurs eux-mêmes.<sup>20</sup>

Le concept de mobilité se rapporte à l'individu : ses capacités à se déplacer dans l'espace géographique, social ou professionnel. Il pose cet individu comme acteur pouvant effectuer des choix dans un cadre de contraintes variées. Les recherches en sociologie urbaine confirment que "la position occupée par chaque individu peut se modifier au cours du temps, de même que la configuration des liens qui l'unissent à d'autres individus. Cette mobilité peut être considérée dans ses diverses composantes : familiales, professionnelles, sociales, résidentielles,..). Mais elle doit aussi s'entendre de façon plus générale comme capacité des êtres sociaux à redéfinir au cours de leur existence le sens des situations auxquelles ils se trouvent confrontés, et les enjeux qui leur importent."<sup>21</sup>

"De la notion de trajectoire résidentielle, qui ne préjuge pas du "degré de maîtrise que les personnes exercent sur leur propre mobilité", on glisse ainsi vers la notion de "stratégie résidentielle". Cette dernière, "sans attribuer au ménage un contrôle absolu de sa destinée en fonction d'objectifs fixés au départ" [Grafmeyer, 1994], lui reconnaît cependant une part de liberté, dans un "horizon des possibles" plus ou moins étendu...(…) A l'intérieur d'un système de contraintes économiques, si lourdes soient-elles, on peut émettre en effet l'hypothèse que la majorité des ménages ont disposé, au cours de leur vie, d'une certaine marge de manoeuvre. C'est cette marge, même minime, qui donne son sens au terme de "choix résidentiel" [Brun et Fagnani, 1991]"<sup>22</sup>

En 2000, en publiant "Les territoires de la mobilité", le PUCA affirme que "pour la plupart des auteurs, la mobilité est un élément d'un système complexe qui relie les lieux de travail, ceux d'accès aux biens de consommation, ceux de résidence et les

---

<sup>20</sup> Cf. "Stratification et classes sociales", Durand-Sebag Joyce, dans Sociologie Contemporaine, Durand Jean Pierre et Weil Robert, éd Vigot, coll. Essentiels, 1998

<sup>21</sup> Yves Grafmeyers, Sociologie urbaine, éd. Nathan, coll. 128, 1994, pp. 22/23

<sup>22</sup> Catherine Bonvallet et Jacques Brun, Logement, mobilité et trajectoires résidentielles dans "Logement et habitat, l'état des savoirs" sous la direction de Marion Segaud, Catherine. Bonvallet, Jacques Brun, éd. La découverte, coll. textes à l'appui, 1998 pp.312/318.

espaces de loisirs, tout en intégrant les effets de la mobilité sur l'environnement...(..)  
La mobilité comme question sociale renvoie à la notion de compétence : tous les groupes sociaux ne sont pas égaux face à la mobilité, ni ne possèdent la même compétence de gestion de la mobilité... Une mobilité positive pour les groupes favorisés peut se transformer en précarité pour les groupes défavorisés. La mobilité n'est ni bonne, ni mauvaise en soi" <sup>23</sup>

### ***Une hétérogénéité d'occupation et de rapport au logement***

---

Pour cette population caractérisée par une situation de précarité socio-économique identifiée par les critères du PLIE, le statut et de rapport au logement sont très hétérogènes.

#### **Une majorité de locataires en logement social**

<b>Statut d'occupation</b>	<b>effectif</b>
HLM	20
Locataires privés	5
Propriétaires	3
Foyer Sonacotra	1
Hébergement ami	1
<b>Total</b>	<b>30</b>

Parmi les 30 enquêtés, 20 sont locataires en HLM dont 19 dans les villes centres de l'agglomération et dans des secteurs en ZUS.

Sur les 3 propriétaires, 2 résident dans des communes de l'agglomération et un dans la ville centre.

Les 5 locataires en privé résident dans la ville centre (3) et dans une commune extérieure (2).

2 locataires ont aussi en propriété un pavillon loué ou occupé en usufruit par un tiers.

---

<sup>23</sup> Desjeux Dominique et Bonnet Michel, Les significations multiples de la mobilité, Introduction dans "Les territoires de la mobilité", Sous la direction de Michel Bonnet et Dominique Desjeux, éd puf, coll. Sciences sociales et société, Paris, 200

## **La satisfaction de la situation résidentielle**

La satisfaction par rapport à l'habitat actuel est exprimée par la majorité : satisfaction d'avoir un toit mais sans capacité à l'investir, satisfaction pour les droits qu'ils procurent, satisfaction car l'expression d'un choix.

Les insatisfactions se fondent sur l'inadaptation à la taille du ménage ou aux aspirations. Enfin, deux sont hébergés en attente d'une amélioration résidentielle.

### **Une satisfaction d'avoir un toit sans capacité d'investissement domestique**

Certains locataires, hommes seuls avec ou sans enfant, occupent un logement social, depuis plusieurs années. Ils constituent un toit apprécié, surtout après avoir fait l'expérience de la rue. Pour les pères, il est une garantie pour recevoir leur enfant. Mais ces hommes, de 30 à 50 ans (1/2/18/19)<sup>24</sup>, ont en commun de ne pas investir ce logement : ameublement minimum, de récupération, sans ordre recherché, avec un entretien réduit. Ils n'ont pas les codes culturels nécessaires à l'investissement de l'espace domestique, qui demeurent inscrits dans la culture féminine. Ainsi, l'absence de femme est évoquée en terme de manque affectif mais aussi domestique. Leur rêve, et principal projet, est centré sur la femme, celle perdue pour les divorcés ou celles espérées. De plus, il présente une difficulté pathologique (alcoolisme, troubles du comportements, léger handicap intellectuel, etc.) qui limite les acquisitions de compétences domestiques.

Leur projet résidentiel est de rester ici, mais, ils ne se projettent guère dans l'avenir globalement incertain. Le parc social offre une garantie pour eux. Ils ont eu ce logement avec l'aide de services sociaux. Ils n'ont pas forcément choisi la localisation, mais s'en satisfont car l'environnement leur est familier et ils ont de la famille à proximité. Ils ne se plaignent pas du voisinage mais une réelle distance existe, soit du fait des nuisances qu'ils provoquent par leurs comportements (bruit, violence), soit de la méfiance qu'ils génèrent par leur état d'homme seul sans activité ou avec des activités irrégulières.

---

<sup>24</sup> Ces numéros renvoient aux numéros attribués aux enquêtés voir le tableau p 79/80/81

### **Les différents raisons de la satisfaction : intégration, projet de vie, chez soi**

La satisfaction par rapport au logement se construit sur des raisons qui dépassent la fonction primaire d'abri. Le logement est un élément constitutif et révélateur de situations sociales différentes : processus d'intégration, processus de dynamisation, espace central d'un projet familial.

Les émigrés (9/15/17/23/24/30/22) y trouvent une officialisation de leur installation qui leur permet d'obtenir ou de prétendre demander des droits (regroupement familial, adresse, preuve de stabilité, allocations diverses). Le logement social constitue l'univers des possibles. Pour les plus jeunes, il est le premier logement autonome. Ces locataires ont une famille, parfois encore partiellement émigrée : enfants ou conjoint(e) demeurent "en attente de papier" au pays. Ils n'ont pas choisi la localisation, mais sont arrivés ici par des informations de compatriotes résidant dans la ville. Ils sont logés dans des immeubles du bas de la gamme du parc social local. Ils entendent les discours stigmatisants sur leur cité, peuvent les partager sur certains points. Mais ils gardent une expression distanciée de dominé pour privilégier l'acquis identitaire et légal. Ils disent aussi garder une "certaine distance" avec le voisinage.

Quatre ménages (7/13/20/26) sont satisfaits du logement social qu'ils occupent dans la commune qu'ils n'ont guère quitté et à laquelle ils sont attachés par leur histoire individuelle et familiale. Un homme de 46 ans, en couple depuis peu, est installé dans l'appartement HLM de sa femme en centre ville. Il a auparavant occupé seul, différents logements, avec plusieurs retours dans le logement parental et un hébergement spécialisé pour soin mental, il bénéficie d'une reconnaissance de handicapé. Une autre, femme divorcée de 54 ans, a un nouveau logement en centre ville après avoir quitté une autre cité dans laquelle elle se plaignait de difficultés de voisinage. Elle a aussi une reconnaissance de handicapé à la suite de violence conjugale et d'alcoolisme. La troisième est une femme, de 51 ans, divorcée, sortant d'une période de soins et d'hébergement spécialisé, consécutive à une rupture conjugale avec violence. Elle occupe un logement HLM dans un quartier jugé bien desservi, avec une amie à proximité et un suivi spécialisé important. La dernière est la plus jeune, 35 ans, divorcée avec deux enfants à la suite des effets cumulés de l'accident du travail de son mari, de son propre chômage et d'une grave maladie en rémission. Elle a laissé, provisoirement à son ex-conjoint, la maison acquise pour revenir en pavillon privé aidé près de chez sa mère dans sa commune de naissance.

Tous sont satisfaits de leur logement locatif qui reflète une phase de dynamisation consécutive à une période longue de difficultés sociales et de santé. Le logement, dans un cadre familial et apprécié, reflète cette dynamique nouvelle du ménage, il est très investi avec des moyens limités : décoration, entretien, réception de la famille et éventuellement d'amis, relations de voisinage maîtrisées après des expériences d'envahissement, etc.

Trois ménages (3/12/29) conçoivent leur logement comme le lieu d'investissement central. L'un, marié avec deux enfants, est propriétaire dans un immeuble vétuste d'un quartier familial et choisi parce que "populaire" et proche à pied du centre ville. L'autre, veuve, a choisi son logement en HLM et son quartier : elle en apprécie le cadre calme et l'environnement (services, plage, etc.). Elle a vendu sa précédente maison et loue celle acquise dans une autre ville avant le décès du mari. Un couple sans enfant est locataire en immeuble neuf, privé, de moyenne gamme. Ils ont choisi le logement et sa localisation dans un quartier récent conçu comme une nouvelle polarité de la ville et valorisé par des immeubles de haut de gamme et d'investisseurs et quelques logements sociaux haut de gamme. Le couple a pu y accéder grâce au cautionnement des beaux parents.

Ces trois ménages ont abandonné la recherche d'emploi au profit d'un projet personnel ou conjugal de vie, dont le logement est un élément très investi - y compris comme espace d'activités personnelles - et important par la quiétude qu'ils apportent dans un univers très contraint.

Cinq femmes, mères de familles (6/8/11/25/27), affirment avoir choisi le logement pour sa localisation, sa taille et, parfois son statut. Deux sont locataires en HLM, deux en privé et une en accession. Comme les précédents, elles revendiquent la capacité à choisir leur lieu de vie, y compris dans la contrainte puisque trois ont choisi de changer de communes sous l'effet du marché de l'emploi et du logement. Ces femmes vivent en couple avec une longue stabilité conjugale. Elles ont un projet centré sur la famille et le logement est un élément de ce projet. Le logement est fortement investi et elles développent une stratégie pour améliorer leur situation résidentielle. Une est à nouveau en accession après deux importants échecs professionnels ayant contraint à la vente d'une précédente accession. La plus jeune, comme la fratrie et les amis du couple dont certains sont déjà en accession, a choisi de quitter le logement social pour un locatif privé avec le projet d'accession pavillonnaire que l'accès à un CDI actualise. Deux demeurent dans le logement social collectif en mutant pour améliorer leur cadre résidentiel. Une autre privilégie

l'environnement et la location en pavillon, aujourd'hui en privé mais une offre satisfaisante en HLM est envisageable. Pour tous, la proximité de services liés à la situation familiale (commerces, écoles, services publics de transport, de loisirs) est déterminante. Par contre, la proximité de la famille élargie, des amis ou autres relations, demeure secondaire ou sans objet. Elles ont leur permis de conduire et une automobile, le téléphone, les vacances, les fêtes permettent de franchir les distances pour les rencontres et échanges entre proches.

### **Une insatisfaction liée à la taille ou à la localisation du logement**

L'insatisfaction est exprimée d'abord par des locataires en HLM, français et émigrés (4/5/14), en attente d'un logement plus adapté soit à leur famille ou soit à leur aspiration sociale, d'autant plus quand l'image du quartier est mauvaise. Leur aspiration demeure dans le parc social mais l'insatisfaction est accentuée par les délais de mutation administratifs longs sur lesquels ils n'ont pas de prise. Ils ont souvent dû se mobiliser et utiliser les services spécialisés pour obtenir un logement à la suite d'une rupture brutale les laissant sans domicile : deux familles sont en exil politique, deux parents avec enfants ont connu une rupture conjugale. Mais ils n'ont pas choisi la localisation.

L'insatisfaction est exprimée par deux autres enquêtés (16/21) résidant en dehors du parc social. Un jeune français célibataire d'outre-mer arrive en métropole pour acquérir une formation et une expérience professionnelle. Après avoir été hébergé, il est maintenant colocataire en privé mais il aspire à un logement autonome. Son insatisfaction par rapport au logement s'inscrit dans la difficulté globale à réaliser son projet puisqu'il ne trouve pas d'emploi dans sa qualification. Une femme propriétaire se montre aussi insatisfaite de la localisation de son pavillon occupé depuis 25 ans. Elle aspire à changer pour un quartier plus valorisant, d'autant plus que ces espoirs d'ascension professionnelle ont échoué en la contraignant à accepter des emplois en CDD déqualifiés par rapport à sa formation. Ces deux personnes ont des relations et une implication associative de type communautaire pour le jeune et de type territorial pour la femme.

### **Les insatisfaits du logement et de son voisinage**

Deux jeunes mères (30/10), élevant seules leurs deux enfants, se retrouvent locataires en logement social, après des situations d'errance et grâce à l'intervention de services

sociaux. Elles n'ont pas choisi le logement ni sa localisation, elles l'investissent à minima car elles souhaitent partir, d'autant plus qu'elles se plaignent des relations de voisinage : elles sont désignées par leur voisins pour des nuisances (bruits liés à leur rythme temporel et aux enfants). Leurs relations dans l'habitat sont liées aux services. Elles se sentent de passage, sans avoir réalisé de démarche pour changer de logement. Elles n'ont pas de projet précis.

### **Les insatisfaits hébergés en attente de logement**

Deux enquêtés sont hébergés (22/28). L'un en foyer Sonacotra depuis 10 ans attend un logement HLM depuis des années pour installer sa famille en France. Depuis 2 ans, il partage "semi-clandestinement" avec son fils aîné adolescent la pièce meublée de 9 m<sup>2</sup>. Soumis mais décidé à s'installer avec sa famille et à se naturaliser, il a abandonné son activité de commerçant ambulant pour occuper un emploi stable en CDI et il s'en remet aux services sociaux. Le logement en HLM est pour lui le moyen de réaliser son projet d'intégration à la France.

La femme de 42 ans, divorcée, est hébergée par une amie à la suite d'une rupture récente avec son dernier compagnon. Elle souhaite avoir un nouveau logement mais cette recherche est en attente de l'évolution de son projet professionnel et conjugal.

### **Des satisfactions résidentielles différentes**

Cette hétérogénéité du rapport au logement explique une partie des constats issus des données du questionnaire. Cependant le thème de l'accès aux droits pour les étrangers n'apparaissait pas. Les satisfaits de leur logement sont majoritaires avec des raisons très différentes : un toit, des droits, un choix. Le statut d'occupation n'est pas un facteur déterminant de ce rapport au logement, même si les propriétaires sont peu nombreux et ont plus de choix résidentiel. Cette diversité du sens donné à l'occupation du logement pour des ménages en situation de précarité socio-économique a déjà été analysée auprès de populations qualifiés de "plus démunies" et prises en charge par des dispositifs d'accès au logement<sup>25</sup>. La population étudiée est en majorité logée dans le parc social, de moyenne et de bas de gamme, peu ont choisi leur localisation. Mais son statut d'occupation ne la situe pas dans le "logement très

---

<sup>25</sup> Cf. Programme PUCA "les nouveaux modes d'accès au logement" 1997/99, dont le rapport CESUR- GERS Effets des médiations dans l'accès au logement : évolution des représentations et des statuts, janvier 1999.

social"<sup>26</sup>, ils ont un bail de droit commun, même si certains peuvent être soumis à des formes d'aide et de contrôle de la part de services spécialisés.

Pour comprendre cette diversité de rapport au logement, l'étude des trajectoires résidentielles permet de cerner les déterminants et les combinaisons de facteurs qui structurent et expliquent les situations actuelles des enquêtés dans leur habitat.

### ***Des emménagements revendiqués ou subis, avec une faible probabilité de mobilité***

---

Les trajectoires résidentielles se diversifient entre l'occupation de deux à neuf logements. Plus d'un tiers des enquêtés (12) ont eu des étapes sans logement avec hébergement chez des tiers ou dans des centres divers, de l'hôpital au foyer pour SDF, en passant par l'hôtel "en urgence" et le CHRS. La diversité de ces trajectoires se regroupe en trois catégories liées à l'ancienneté d'installation dans le secteur et à la capacité de maîtrise des processus d'accès au logement.

### **Le logement comme moyen d'accès au droit, pour des migrants récents**

#### **Un logement avec plusieurs hébergements, une migration récente, une seule commune**

5 - 2000, 1 appartement HLM après hébergement ami et hôtel, en période essai CDI, algérien et femme française d'Algérie

9 - 1999, 1 appartement HLM après hébergement ami et foyer Sonacotra, en intérim renouvelé, algérien et femme française d'ici

23 - 2001, 2 logements en HLM avec hébergement tiers, en chômage, française du Congo et mari congolais

24 - 1996, 1 appartement HLM après 2 foyers et 2 hébergement tiers, en chômage avec femme en emploi, tchadien et algérien

Ces quatre ménages sont des familles dont au moins un des deux adultes du couple est de nationalité étrangère. Ces familles résident en France depuis 6 ans au maximum et occupent un premier logement en habitat social dans la ville-centre.

---

<sup>26</sup> Cf. Le logement très social, René Ballain, Elisabeth Maurel, éd. de l'Aube, coll. Société et territoire, 2002

Trois ménages sont des familles qui étaient intégrés dans leur pays, ils occupaient un emploi qualifié et un logement, qu'ils ont quitté brutalement en y laissant leurs biens pour des raisons politiques.

Le plus jeune est arrivé d'Algérie, seul, pour avoir un emploi qu'il ne pouvait espérer trouver dans son pays. De plus, l'accès au logement était aussi une difficulté : il vivait en ville chez ses parents dans un F3 avec 8 frères et soeurs, obligeant à organiser des tours pour les repas et le sommeil !

Tous maîtrisent la langue française à l'oral et à l'écrit.

En arrivant en France, ils sont hébergés chez des tiers (familles et/ou compatriotes) et par des dispositifs d'accueil (centre d'urgence, CHRS, foyer). Deux ont parcouru différentes villes dans lesquelles ils avaient des relations. Le choix de la ville actuelle est déterminé par leur réseau personnel : de la famille et des compatriotes y sont installés. Le statut de famille avec enfant à charge - le plus jeune se marie avec une française et a un enfant - leur permet, par l'intervention des services spécialisés, d'accéder à un logement locatif avec un bail de droit commun

Ces ménages affirment vouloir s'installer ici : ils ont un réseau et un logement et approchent l'emploi ! De plus, l'accès à des droits de résidence sur le territoire français les contraint à une stabilité résidentielle permettant la reconnaissance par les services avec les aides divers qu'ils offrent, dont l'accès à l'emploi par le PLIE.

Leur trajectoire résidentielle en France est en démarrage, ils ne veulent pas rester dans le logement actuel. Ils font des projets ascensionnels : un logement plus adapté à la taille de leur ménage et à leur aspiration, sans envisager systématiquement une sortie du logement social, car ils ont acquis la connaissance d'une hiérarchie résidentielle du parc locatif. Ayant obtenu le logement, ils peuvent envisager l'installation dans une autre ville si l'emploi et le logement sont accessibles. Certains ont tenté le déplacement lointain pour un emploi, dans une ville où un réseau a pu les accueillir et les héberger mais les difficultés d'accès à un logement les ont fait quitter l'emploi pour rester ici où le logement pour la famille est acquis.

## **L'installation revendiquée avec une trajectoire résidentielle intracommunale**

### **Plusieurs logements dans le même quartier**

6 - 3 HLM, avec réseau créé et proximité emploi en 20 ans, après émigration

11 - 1 HLM 1 privé, avec attachement familial de naissance à commune et réseau social, avec projet accession dans commune mitoyenne pour coût foncier,

14 - 3 logements dont une accession avec attachement créé en 30 ans

### **Plusieurs logements dans une même commune**

3 - 5 logements avec hébergement extérieur pour formation, attachement créé en 30 ans

8 - 3 logements HLM Nantes, attache familiale, née ici

19 - 2 logements dont un FJT, attache affective à la commune, activité sportive, né ici

7 - 4 HLM même communes et 1 hôpital, attache ici par naissance, famille et réseau social

### **Plusieurs logements dans des communes mitoyennes**

2 - plusieurs logements, attachement de naissance à la commune avec réseau familial et social

16 - 2 logements dont une accession depuis 29 ans, attachement historique à la commune

### **Plusieurs logements dans des communes mitoyennes avec hébergements institutionnels et chez des tiers**

1 - 5 logements HLM, 2 communes mitoyennes, foyer, hôpital, rue, né ici avec famille et réseau

4 - 4 logements locatifs, foyer, hôpital, nombreux hébergements privés, attache ici par naissance, réseau, emploi et enfant

13 - 9 logements, y compris caravanes, avec hébergement chez tiers, pbs conjugaux et comportement, attache ici par naissance, famille, réseau

26 - 5 logements, avec une accession et 3 hébergements chez tiers, à la suite de problème conjugaux et de santé, attache ici par naissance et famille

20 - 4 logements avec foyer, hôpital, hébergement tiers, née ici

29 - 8 logements et 3 hébergements tiers, pour raisons professionnelles et affectives, attache ici par compagne et enfance

Ces ménages ont des trajectoires résidentielles inscrites dans un secteur géographique constitué d'une ou plusieurs communes mitoyennes, appartenant au même bassin d'emploi et de vie et à la même agglomération. Quelques uns (4) ont transcrit une fois cette règle, en occupant un logement dans une autre commune dans la même région, pour revenir rapidement dans leur secteur. Onze sont nés dans ce secteur et quatre y sont arrivés, parfois dans leur enfant, deux en se mariant (dont l'une par migration économique), un pour un premier emploi choisi loin de sa famille. Aujourd'hui, tous revendiquent le choix de rester sur cette commune devenue familière. Ils ont, de fait, établi une stratégie résidentielle pour s'y maintenir malgré les aléas de leur vie professionnelle. Mais les formes de construction de cette installation diffèrent selon les compétences sociales acquises et développées pour se situer dans le marché du logement.

### **L'installation revendiquée avec des choix résidentiels maîtrisés**

Six couples avec enfants, dont deux propriétaires et un en projet d'accession, affirment leur choix de résider ici. A une exception, ces couples sont stables. Deux ont connus des ruptures importantes dont les effets sont aujourd'hui surmontés : l'émigration pour l'un, un divorce et l'échec de l'accession pour l'autre. Trois femmes sont nées ici et ont leurs familles à proximité, les autres y sont arrivés adultes et n'ont pas de famille ici. Ils ont tous développés des relations sociales privées. Une seule a des activités associatives occasionnelles sur sa commune. Les services et l'environnement leur conviennent même si quatre femmes, une propriétaire et trois locataires dont une en projet d'accession, souhaiteraient maintenant résider dans un autre quartier de la commune ou de l'agglomération. Par leurs expériences professionnelles, la situation de leur conjoint(e), leur histoire ici ou ailleurs, ils ont tous acquis les compétences culturelles pour tenter de construire et de maîtriser, en couple, leur trajectoire de logement et se trouvent en situation potentielle de mobilité résidentielle dans les limites de l'agglomération. La famille restreinte ou élargie, d'abord, et ensuite un réseau de relations fondent l'attachement au territoire et structurent les orientations de la trajectoire résidentielle réalisables avec les ressources locales.

### **L'installation revendiquée mais captive avec le soutien des services d'aide sociale**

Les neuf personnes de ce groupe veulent rester ici dans la commune. Cependant, elles ont toutes connu des difficultés telles qu'elles doivent l'accès à leur logement à des interventions sociales ou à une caution familiale pour un couple locataire en privé. Alcoolisme et violence, troubles psychologiques, cancer, endettement, difficultés parentales ont nécessité l'intervention de services d'aides spécialisées.

Ils ont tous connu des difficultés conjugales : trois hommes et trois femmes sont seuls après un divorce, deux hommes de plus de 45 ans ont fondé un nouveau couple récemment, un célibataire souffre de sa solitude affective. Ces multiples difficultés les ont amenés à recourir ou à subir des hébergements chez des tiers ou dans des structures spécialisées.

Huit sont nés dans la commune, un y est arrivé enfant. S'ils revendiquent le choix de rester ici, leur situation et leur acquis sociaux et culturels ne leur permettent pas de maîtriser ce choix, ils sont dépendants de services qu'ils savent mobiliser en complément d'un réseau familial et privé présent mais sans grande ressource pour l'accès au logement. Certains sont en espoir de mobilité résidentielle dans la même

commune. Leur capacité de mobilité extra-communale est d'autant plus faible qu'ils auraient peu de compétence à mobiliser les réseaux sociaux en dehors de ce secteur dans lequel ils sont connus et repérés. Le lien aux services - y compris le PLIE - est de fait constitutif de leur installation territoriale revendiquée. Ainsi ils subissent une forme de captivité résidentielle.

## **L'installation souhaitée après une mobilité résidentielle contrainte à l'échelle de la France ou du monde**

### ***Plusieurs logements dans différentes communes de France avec ou sans hébergement***

#### **Une mobilité résidentielle liée aux expériences conjugales**

10 - 9 logements, 3 villes de France, avec hébergement tiers, attache affective limitée à région, femme seule avec deux enfants

28 - 4 logements, locatifs avec 2 hébergements tiers, raisons conjugales, toute la France (4 communes), sans attache ici, femme seule

#### **Une mobilité résidentielle par contrainte de migration économique internationale**

15 - 3 logements et un hébergement tiers avec installation ici (réseau, travail, logement), sénégalaise, femme en couple 5 enfants

17 - 3 logements et 2 hébergements tiers et foyer, avec installation ici (réseau, travail, logement), femme africaine, divorcée, sans enfant

22 - 3 logements plus un foyer, attache à commune pour intégration et accès au droit, avec réseau de compatriotes, homme marocain avec fils aîné, épouse et 4 enfants au Maroc en attente de regroupement ici

18 - nombreux logements dans le monde par choix professionnel puis familial, interrompue par divorce et troubles psychologiques, homme divorcé avec enfants.

#### **Une mobilité résidentielle par contrainte de migration économique intranational**

12 - 5 logements locatifs et accession avec logement en caravane, pour déplacements professionnels, mobilité interrompue par DC du mari, retour ici avec attache de naissance, veuve avec enfant

25 - 5 logements locatifs HLM et privé, pour raison professionnelle du mari, toute la France (5 villes) avec fixation décidée ici en location, femme en couple avec 6 enfants

27 - 7 logements, locations et propriétés, pour raison professionnelle du mari, toute la France (5 communes), avec fixation décidée ici en accession, femme en couple avec 3 enfants

Les neuf personnes de ce groupe ont connu une importante mobilité résidentielle depuis qu'elles ont quitté le foyer parental. Cette mobilité résidentielle est exprimée comme un choix face à deux types de situation :

- le lien affectif exclusivement pour des femmes qui soit suivent l'ami ou le conjoint soit doivent s'éloigner pour s'en séparer ;
- la recherche d'emploi déclenchant le départ pour un ailleurs plus prometteur après une rupture professionnelle.

Ces deux situations peuvent se cumuler pour les couples stables : la femme a suivi son mari au gré de ses orientations professionnelles soit dans des phases d'installation - devenir artisan - soit dans des phases de rupture - faillite ou licenciement.

Ces 7 femmes et 2 hommes ont eu une mobilité géographique et résidentielle importante.

La majorité des femmes en couples ont suivi leur mari : se déplacer présentait l'intérêt d'espérer une amélioration de leur situation professionnelle et de celle de leur mari après un licenciement, une faillite, une absence d'emploi dans leur pays pour des émigrants ou pour mettre en œuvre un nouveau projet professionnel. Pour quelques femmes, l'amélioration attendue se situait au niveau affectif : refaire un couple ou rompre. Dans tous les cas, le départ n'était pas une obligation absolue, il était choisi et assimilé à la condition de l'amélioration de la situation mais sans garantie, car aucun ménage n'a quitté un habitat avec une assurance préalable d'emploi. Et chaque changement se concevait comme une installation à stabiliser.

Les deux hommes se sont beaucoup déplacés en France et à l'étranger pour leur métier. L'un a été militaire et sa famille ne le suivait que dans certaines affectations. L'autre, marocain, commerçant ambulant, se déplaçait en France et sa famille demeure au Maroc.

Ils choisissent leur ville actuelle soit par opportunité liée à une relation (2 conjoint/compagnon, 3 familles, 2 réseau d'amis ou compatriotes), soit par connaissances antérieures (1 travail, 1 lors de vacances). Ils affirment vouloir s'y installer même si tous demeurent sans stabilité professionnelle. Ils n'attendent plus d'un ailleurs ou d'une autre rencontre une amélioration de leur situation et souhaite se poser. La plupart ont intériorisé les contraintes socio-économiques : trouver un emploi ou un logement sera partout difficile pour eux. Et ici, huit ont un logement et six ont des activités professionnelles précaires, compensées par celles, plus stables, du mari pour les femmes en couple. Le cadre environnemental, le logement et la famille structurent le souhait d'installation. Mais leur mode d'installation différent selon leur histoire et leurs compétences.

### **Avec création d'attache plus ou moins dépendante**

La jeune femme seule avec enfant ayant connu la galère, le père marocain en attente de logement pour réunir ici sa famille, l'homme en dépression après le divorce, la femme divorcée récemment arrivée entretiennent des relations serrées avec les

services d'aide spécialisés dans le logement et l'emploi. Leurs réseaux personnels sont limités ou peu efficaces pour leur intégration socioprofessionnelle. Ils n'ont pas acquis ou ont perdu les compétences à mobiliser et maîtriser les ressources. Ils ont dans une dépendance qui, par contre, concourt à favoriser leur installation ici.

Certains, conseillés par les professionnels ou compatriotes rencontrés, tentent de varier les ressources en s'investissant dans des associations et activités locales.

### **Sans création d'attache et avec une relation instrumentale aux services**

Les femmes des couples ayant de longues expériences professionnelles et résidentielles se centrent sur leur famille et mobilisent les ressources locales de façon instrumentale. Elles ont peu d'investissement local. Elles comptent sur la mobilisation familiale pour asseoir leur projet d'installation résidentielle et professionnelle, avec l'aide technique et ponctuelle des services spécialisés.

### **Une étape dans une trajectoire résidentielle très mobile**

30 -, arrivée en 1998, 2 caravanes, 2 hébergements tiers, 1 foyer et un HLM, femme d'origine brésilienne sans attache ici et lien au monde (famille en Europe et Amérique), divorcée d'un français, deux enfants 21 - arrivée en 1998, colocataire en attente de HLM, après hébergement tiers, en chômage avec RMI, homme seul; 30 ans, français de Mayotte, début attache communautaire ici
---

Deux plus jeunes, un homme, célibataire originaire des DOM-TOM et une femme, d'origine étrangère et divorcée d'un français, avec deux enfants, se considèrent dans une étape de leur trajectoire résidentielle. Ils sont de passage ici pour un temps indéterminé. Ils y cherchent un logement mais sans se projeter à long terme. Ils s'investissent dans différentes activités locales leur permettant d'entretenir des relations. Ils demeurent en lien avec leur réseau national et international, familial et communautaire. Ils sont aussi en lien avec les services locaux pour l'accès à l'emploi et au logement.

## *Territoire et réseau, liens faibles et liens forts*

---

D'une part, le géographe J Lévy évoque l'évolution des marges de manoeuvre des acteurs dans leur mobilité géographique. *"Pendant longtemps, la relation aux lieux et au mouvement entre les lieux a été marquée du sceau de la contrainte. Jusqu'à ces dernières décennies, "être né quelque part" signifiait, pour un paysan, être assigné à résidence, et pour un ouvrier, se voir soumis à la localisation, parfois fixe, parfois changeante, de l'usine. Ce qui change, c'est que la position géographique instantanée d'un individu comprend désormais une part croissante de choix, une marge de manoeuvre élargie, des degrés de liberté plus nombreux. La liberté s'est immiscée dans nos espaces. Pour personne (...) cette liberté n'est totale. Pour presque personne, elle n'est nulle. Dans la plupart des cas, il y a choix stratégique d'une option au détriment d'une autre, arbitrage parfois douloureux - par exemple entre la taille du logement et sa localisation - mais consistant. De moins en moins les individus d'aujourd'hui, même moyennement dotés en capital social, ne sont réductibles à des pions que des mains de géant déplaceraient sur l'échiquier des lieux géographiques"*<sup>27</sup>

D'autre part, les auteurs d'une étude comparative sur "La mobilité des pauvres, entre dépendance locale et dépendance automobile : une comparaison entre Londres et Paris", qualifie de "dépendance locale" le choix français de politique des espaces urbains périphériques et périurbains. *"Le modèle français dit de "dépendance locale" s'exprime par des pratiques fondées sur la proximité, l'espace résidentiel étant le principal pourvoyeur de nombreuses ressources de toutes natures. Parmi ces ressources, l'emploi public est loin d'être négligeable, notamment pour des femmes faiblement qualifiées qui sont fréquemment la seule active du ménage. L'espace est aussi largement fournie en équipements et services indispensables, et il est surtout le centre de réseaux de solidarité familiale dont l'utilisation, parcimonieuse, est centrale pour des ménages démunis, souvent non motorisés..[Ces pratiques de proximité] induisent une certaine captivité résidentielle, la dépendance locale se manifeste ainsi à un double niveau, spatial et temporel"*<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> J Lévy pp.167/169 dans "Les territoires de la mobilité", sous la direction de Michel Bonnet et Dominique Desjeux, éd puf, coll. Sciences sociales et société, Paris, 2000

<sup>28</sup> Coutard Olivier (LATTS CNRS), Dupuy Gabriel (Université Paris 1), Fol Sylvie (Université Paris X), communication à la journée d'étude du CRESSAC-CRH du 14 février 2002 "Territoires et Pauvretés"

Dans ce contexte à la fois d'évolution des capacités des acteurs à se déplacer spatialement et de développement des ressources territoriales de proximité, les ménages enquêtés conçoivent et organisent leur rapport au territoire et au réseau de façon différenciée en lien direct avec leur expérience résidentielle. Les plus mobiles privilégient les attaches réticulaires à celles territoriales, les plus installés développent exclusivement des relations à l'intérieur de leur zone de résidence.

### **Habiter sans chercher à être d'ici**

Ces ménages entretiennent des liens ici et ailleurs en France ou dans le monde. Les relations lointaines sont maintenues par courrier, communication téléphonique et rencontres annuelles (vacances, fête - nouvel an, anniversaire, etc.). Ces liens englobent la famille - descendance à proximité, élargie plus éloignée - des amis et des compatriotes pour les étrangers. De plus, dans la proximité, les services publics constituent aussi des liens importants car ils créent la satisfaction à l'installation ici. Les liens forts se situent aux deux extrêmes de la distance spatiale : la descendance et l'ascendance présentes à proximité, la famille élargie et les amis au plus loin voire à l'étranger. Les liens faibles se situent dans la proximité résidentielle : services, associations, compatriotes, collègues. La localisation est choisie pour sa qualité environnementale, sociale mais ne représente pas un élément fondateur de l'identité et de l'appartenance : "être d'ici" n'est pas une revendication tout en souhaitant rester ici. Ils entretiennent un rapport instrumental à l'espace de proximité.

Se retrouvent dans ce rapport à l'espace à la fois des familles et des personnes seules, des français et des étrangers, ils ont en commun de ne pas être nés dans le secteur, d'y être arrivés adulte pour y travailler ou suivre leur conjoint, après avoir résidé dans plusieurs villes de différentes régions ou pays pour les étrangers. Mais après cette mobilité résidentielle, choisie toujours dans un contexte de contraintes professionnelles ou politiques, ils sont en commun de vouloir se poser, s'installer ici, avec les différentes raisons évoquées précédemment.

## **Vivre ici avec des liens forts et faibles**

"Etre d'ici" est une caractéristique de la trajectoire. Cette position est revendiquée tout en étant soit maîtrisée avec la volonté de ne pas quitter le territoire soit subie avec l'affirmation de pouvoir partir ailleurs sans l'avoir réalisé. Cet attachement au territoire se structure autour de pratiques et de réseaux inscrits dans les limites spatiales précises (commune ou agglomération). Ils sont natifs de ce territoire ou peuvent l'avoir choisi après des expériences résidentielle ailleurs. Leurs liens sont à la fois forts et faibles selon des combinaisons multiples.

Ceux nés ici et en situation de dépendance par rapport aux services spécialisés cumulent des relations familiales, sociales et institutionnelles. Ce sont ceux qui ont des difficultés multiples et maîtrisent le moins les règles de sociabilité : ils sont insatisfaits de leurs relations familiales tantôt conflictuelles, tantôt fusionnelles. Avec les services, ils évoquent leurs relations dans des termes "amicaux" : prénom, tutoiement, proximité avec certains professionnels. Ils tendent à privilégier la dimension affective à celle fonctionnelle.

Ceux nés ici et maîtrisant leur trajectoire privilégient les relations fortes familiales et amicales. L'entraide familiale est importante. Les services sont utilisés en fonction des situations, sans relation suivie au-delà de la nécessité fonctionnelle.

Ceux arrivés ici et voulant le rester privilégient les liens avec la famille restreinte. De plus, ils développent des liens sociaux. Certains ont uniquement des liens fonctionnels avec des services divers, sans ami ni réception à leur domicile. D'autres ont des liens plus diversifiés avec à la fois différents services - ANPE, crèche et activités sociales et de loisirs - et aussi avec des individus - amis, voisins, collègues professionnels - pour des réceptions, des sorties et activités.

## **Précarité socio-économique et trajectoire professionnelle**

---

### ***La précarité de l'emploi, une situation d'incertitude***

---

L'objet de notre recherche, centrée sur l'évolution du rapport emploi/habitat sous l'effet du développement des formes de précarité de l'emploi, nécessite de définir les deux concepts de précarité et de pauvreté afin d'en dégager les différences et de préciser le cadre de notre analyse.

#### **La pauvreté**

Une situation de pauvreté doit être considérée comme inséparable de la richesse ; relative à un niveau de vie de l'ensemble d'une population ; de façon plus extensive elle renvoie à une structure sociale. « Chaque économie, chaque société produisent leur pauvreté en fonction des rapport de domination du moment et du lieu ». La pauvreté absolue désigne comme pauvres « ceux dont les revenus totaux sont insuffisants pour obtenir les biens essentiels qui permettent le maintien d'une santé purement physique » (SECHET POISSON). Sa mesure est fondée sur des besoins vitaux. La pauvreté relative est elle fonction d'un niveau de vie, d'un moment, d'un lieu et elle est pensé en termes de seuils. L'intégrité physique n'y est pas en jeu. Dans sa définition des pauvres, l'Union Européenne intègre cet aspect relatif et désigne comme ensemble de référence « les individus, les familles et les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre dans lequel ils vivent. ».

Une troisième notion peut être introduite, celle de pauvreté potentielle. « Ne désigner comme pauvres que ceux qui, à un moment donné, ont basculé dans l'indigence, serait une vision singulièrement réductrice des processus de paupérisation à l'œuvre dans nos société. Si la pauvreté constituée appelle une attention particulière et une politique spécifique, elle ne saurait oublier la pauvreté potentielle... celle liée aux

processus de précarisation, de fragilisation qui sont à l'œuvre au sein même de l'abondance » (MILANO).

### **La pauvreté comme construction sociale**

La pauvreté est un statut acquis qui attribue au pauvre les caractéristiques de son état. Simmel avait posé le problème de l'ambiguïté de la notion de pauvreté comme catégorie sociologique. « Le fait que quelqu'un soit pauvre ne signifie pas encore qu'il appartienne à la catégorie spécifique des pauvres. Il reste situé dans une carte définie par une activité spécifique ou une position... Ce groupe ne reste pas unifié par l'interaction entre ses membres, mais par l'attitude collective que la société accepte à son égard. »

Le groupe des pauvres n'a d'existence que sur le papier. Il rassemble des individus qui n'ont pas conscience d'appartenir à un même ensemble et vivent différemment leur condition.

« La pauvreté est un phénomène sociologique unique : un nombre d'individus qui, de par un destin purement individuel, occupe une position organique spécifique à l'intérieur du tout ; mais cette position n'est pas déterminée par ce destin et cette condition, mais plutôt par le fait que les autres –individus, associations, communautés- essaient de rectifier cette condition. Ainsi ce n'est pas le manque de moyen qui rend quelqu'un pauvre. Sociologiquement parlant, la personne pauvre est l'individu qui reçoit l'assistance à cause de ce manque de moyen. » (LOLLIVIER, VERGER)

La définition d'une norme « pauvre » relève des modalités de classement et de traitement des individus reconnus comme pauvres par la société. Dès lors « ce qui est pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle mais les formes institutionnelles que prends ce phénomène dans une société ou un environnement donné. Autrement dit, il peut être heuristiquement fécond d'étudier la pauvreté comme condition socialement reconnues, et les pauvres comme un ensemble de personnes dont la statut social est défini, pour une part, par des institutions spécialisées de l'action sociale qui les désignent comme tels »(PAUGAM). De ce fait il est préférable de parler de populations reconnues en situation de précarité économique et sociale.

Cependant la pauvreté ne se confond pas avec son traitement. Quand les collectifs de chômeurs ont obtenus en 1998 la création d'un Fonds National d'Urgence (FUS), les premières analyses du dispositif ont mis en avant que près de 41% des demandeurs

étaient inconnus des services sociaux. Il apparaissait notamment 10% de personnes déclarant des revenus salariaux, la plupart sur des emplois précaires.

L'approche contribue aussi « à rendre invisible une partie de la pauvreté notamment celle des milieux modestes où s'est conservée la structure familiale, avec ses normes d'honorabilité et d'entraide » (FLEURAY, HERPIN, MARTINEZ, VEGER). Il convient d'ajouter en amont de la pauvreté reconnue, les travailleurs pauvres, repérés de longue date aux Etats-Unis (Working poor). Cela concerne des travailleurs à statut reconnu mais dont les niveaux de rémunération sont parmi les plus faibles. Une rupture peut venir remettre en cause un fragile équilibre.

A l'autre extrémité, la résistance, voir le refus de toute aide de certaines populations vivant "à l'écart, en marge", contribue à les rendre pour partie invisible à l'action sociale ; la place conférée par la société n'étant pas admises par ces individus. « Tout se passe comme si les groupes de la déviance parvenaient à rétablir en leur sein un lien social de type communautaire s'appuyant sur des représentations collectives cohérentes, mais qu'ils ne parvenaient pas à établir de lien social ou de solidarité externe, ni avec la société globale, ni avec les autres formes de regroupement » (XIBERAS).

### **La pauvreté multidimensionnelle**

« Les analyses ont largement confirmé et illustré cette idée, en mettant progressivement en évidence une multiplicité de signes extérieurs de pauvreté concernant l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : forte instabilité professionnelle, faiblesse des revenus primaires, dépendance importante à l'égard des revenus disponibles par unité de consommation, faiblesse du patrimoine, difficultés de logement (difficulté pour accéder à un logement et pour s'y maintenir, conditions de logements inférieures aux normes de peuplement et de confort), morbidité et mortalité élevées du fait notamment de la durée et de la pénibilité du travail, faible niveau de formation générale et professionnelle, peu de loisirs et de détente, manque d'ouverture à la culture « savante », faible capital de relations sociales, faible participation à la vie politique, marginalisation par rapport aux institutions politiques et aux médias, faible degré de liberté individuelle face aux institutions judiciaires ». Ce constat amène Bihl et Pfferkorn à définir la pauvreté par « l'accumulation de handicaps, de défauts, de déficits résultants d'inégalités tendant à se renforcer réciproquement ». Les inégalités forment un système, elles s'engendrent les unes les autres et contribuent à former un processus cumulatif.

## **La précarité**

Le concept de précarité se situe à un autre niveau et relève d'un autre processus social. La précarité fait avant tout référence à une situation d'instabilité liée à un rapport à l'emploi qui déroge à celui du salariat de droit commun, avec un CDI et/ou à temps plein. L'interrogation sur l'avenir est très souvent portée par les ménages connaissant des situations d'emploi hachées. Le développement des contrats de travail à durée déterminée, des stages, de l'intérim, des contrats de travail aidés caractérise cette forte progression de la précarité dans l'emploi. Cette augmentation importante de la précarité de l'emploi en France peut conduire certains ménages à modifier leur relation à l'emploi. En effet l'instabilité professionnelle se traduit par un état d'incertitude ne permettant plus à des ménages, qui ont connu des phases plus ou moins longues d'intégration socio-économique, de trouver une place stable, sécurisante dans la société. Ainsi cet état d'incertitude entrave les mécanismes de valorisation de soi (PAUGAM, 2000) et interroge le processus de construction identitaire.

Dans ce contexte, les ménages se trouvent amenés à construire de nouvelles formes et de nouvelles modalités d'intégration soit :

- en privilégiant la recherche d'un emploi et acceptant la mobilité professionnelle et d'habitat,
- en acceptant de faibles et incertaines ressources et en s'appuyant sur d'autres éléments d'intégration, tel l'habitat, considéré comme une alternative ou comme une complémentarité stabilisante et sécurisante à la précarité professionnelle.

La précarité étudiée se caractérise donc par l'instabilité des ressources et/ou d'un statut professionnel, assortie d'un faible niveau de revenus et de ressources. Sont considérés comme éléments constitutifs d'une situation de précarité socio-économique les emplois à durée déterminée dont les emplois aidés, l'intérim, les emplois à temps partiel lorsqu'ils sont contraints, les stages et formations rémunérés mais sans débouchés assurés. La précarité intègre l'alternance de périodes salariées limitées, des périodes d'indemnisation du chômage, le RMI et les allocations d'insertion, de retour à l'emploi, etc.

Sur la base de la diversité des classes caractérisant l'ensemble des publics des trois PLIE, ont été retenus les critères d'aptitude à l'emploi et de mobilisation dans la recherche. Ainsi, les critères d'échantillonnage privilégiaient une définition de la

précarité correspondant à une difficulté d'accès au marché de l'emploi stable, malgré une aptitude au travail.

Parmi les 30 personnes rencontrées, les situations de précarité sont différentes à plusieurs titres. Tout d'abord, les situations de précarité à l'instant considéré représentent des revenus et des risques différents : accès récent à un emploi en CDI, parfois à temps partiel, CDD court, plusieurs emplois à temps partiel, chômage avec ASSEDIC ou avec RMI. Ensuite, les vivre individuellement en augmente la gravité et le risque, par rapport aux enquêtés dont le conjoint a un statut professionnel et des revenus plus assurés. Enfin, ces situations font partie de trajectoires marquées par des ruptures de nature distincte : elles peuvent être liées directement à l'emploi, mais aussi à la santé, à la famille, etc.

### ***Les différents visages de la précarité économique dans l'échantillon***

---

L'échantillon représente la précarité considérée à titre personnel. Certains sont en activité, d'autres en chômage. Quelle que soit la situation professionnelle, les ressources sont variées, la corrélation entre statut d'activité et ressources est multiple et changeante au gré des évolutions et des durées de situation. L'incertitude, la fragilité et la faiblesse des ressources caractérisent la précarité socio-économique de ces personnes.

Cependant, cette précarité de la personne est à lier à sa situation de ménage. Ainsi pour certains couples, la situation du conjoint(e) concourt à compenser certains effets de cette précarité sans jamais la supprimer car les revenus de ces conjoint(e)s sont majoritairement égaux ou légèrement supérieurs au SMIC.

### Tableau des ressources des enquêtés

Ressources propres de l'enquêté	Ressources du conjoint (hors allocations familiales)	Effectif d'enquêtés
<b>Salaire CDI principale ressource</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<i>CDI</i>	<i>2 avec salaire CDI</i>	<i>2 (11. 25)</i>
<i>CDI</i>	<i>sans objet</i>	<i>2 (10,22)</i>
<b>Salaires précaires principaux</b>	<b>5</b>	<b>10</b>
<i>Intérim</i>	<i>3 avec salaire CDI</i>	<i>3 (8.15.16)</i>
<i>Intérim</i>	<i>conjointe sans ressource</i>	<i>2 (5.9)</i>
<i>Contrat d'insertion CDD temps plein</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (19)</i>
<i>plusieurs CDD, dont CES, à temps partiel</i>	<i>sans objet</i>	<i>2 (4.28)</i>
<i>CDI et plusieurs CDD, temps partiel</i>	<i>1 salaire CDI</i>	<i>1 (14)</i>
<i>CES +RMI</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (26)</i>
<b>ASSEDIC principales ressources</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<i>CDD et ASSEDIC</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (13)</i>
<i>ASSEDIC, RMI +CDD</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (17)</i>
<i>ASSEDIC</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (30)</i>
<i>ASSEDIC</i>	<i>Salaire CDI</i>	<i>1 (6)</i>
<i>ASSEDIC</i>	<i>Salaire intérim</i>	<i>1 (23)</i>
<i>ASSEDIC +AAH</i>	<i>Salaire CDI temps partiel</i>	<i>1 (7)</i>
<b>ASS et ARE principales ressources</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<i>ASS + CDD + loyer</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (12)</i>
<i>ASS</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (20))</i>
<i>ASS</i>	<i>Salaire 1 CES, 1 commerçante</i>	<i>2 (3.29)</i>
<i>ARE</i>	<i>sans objet</i>	<i>1 (18)</i>
<i>ARE</i>	<i>Salaire CDI</i>	<i>1 (24)</i>
<b>RMI ou aucune ressource propre</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<i>RMI</i>	<i>sans objet</i>	<i>3 (1.2.21)</i>
<i>sans indemnité</i>	<i>Salaire CDI</i>	<i>1 (27)</i>

Les 4 personnes en CDI viennent d'obtenir leurs emplois, et elles présentent des situations bien différentes. L'une est jeune, en couple avec un enfant, son mari travaille en CDI, elle a accepté une déqualification pour accéder à un emploi de vendeuse en supermarché. L'autre, un étranger, a trouvé un emploi dans le nettoyage, mais il n'a pas encore stabilisé sa situation familiale et vit en foyer. La troisième, mariée avec plusieurs enfants, occupe un emploi d'aide familiale, sur un poste aidé en CEC en maison de retraite. Cette ressource compense la non rémunération de son conjoint, récemment licencié et en longue formation. La quatrième, seule avec deux enfants, a eu, pendant 18 ans, de nombreux emplois qu'elle a quittés. Elle a connu plusieurs expériences conjugales. Elle vient de trouver un emploi en CDI, dans un commerce qui se crée exclusivement avec des emplois aidés. Si tous les quatre peuvent sortir du dispositif PLIE, car ils ont eu accès à l'emploi, il reste que pour les trois derniers l'ensemble de leur situation n'est pas stabilisée : l'un a réglé l'emploi mais pas le logement et ses droits familiaux, les deux autres sont sur des postes aidés.

Le groupe des dix personnes occupant des emplois précaires ou avec des salaires insuffisants correspond à la faiblesse de l'offre de travail. Les emplois aidés, souvent à temps partiel, les temps irréguliers (remplacements courts), l'intérim, les multiples employeurs, constituent des éléments de précarité qui se présentent différemment et produisent des incertitudes sur l'avenir, des discontinuités dans l'organisation de la journée, la semaine ou le mois, ou dans les revenus. De toute façon, aucune de ces personnes ne reçoit l'équivalent un SMIC complet sur une durée excédant un mois. Quand l'emploi vient en complément du salaire du conjoint, la situation semble supportable, en revanche quand il est la seule ressource du ménage, elle devient très difficile, empêchant les projets et correspondant à une situation de survie.

Les six personnes en chômage dont les ASSEDIC constituent la ressource propre principale peuvent avoir été récemment des salariés comme ceux du groupe précédent, mais actuellement leur situation s'est aggravée, constituant un temps d'attente avec une difficulté à construire des projets. Trois ont des conjoint(e)s salariés assurant une stabilité de revenus faibles car ce sont des CDI à temps partiel ou en interim, peu qualifiés. Ces situations pourraient pousser à changer de lieu quand il n'y a pas de conjoint fixé sur place ni de liens forts à proximité.

Les dix autres personnes sont en chômage avec de très faibles ressources : fin de droit, RMI, aucune ressource. Ces situations correspondent aux personnes éloignées du marché, quoiqu'elles aient occupé dans le passé des emplois, parfois qualifiés, parfois pendant de longues années. En dehors d'un étranger dans l'attente d'une équivalence de diplôme, d'un jeune venant d'outre-mer, les autres ont choisi de s'éloigner du marché du travail ou sont devenus inaptes à occuper un poste en raison de leurs difficultés ou de leur âge ou de l'obsolescence de leur qualification dans leur bassin d'emploi. Deux ont des conjoint(e)s ayant des revenus stables et un a une conjointe avec des revenus d'activités d'insertion.

## *Une différence entre les états de précarités individuelles et ceux de précarités familiales*

---

Dans notre population d'enquête, quatorze personnes vivent seuls, et seize en couple, avec ou sans enfant à charge. Ces compositions de ménage créent des rapports différents à la précarité car la situation socio-économique du conjoint(e) renforce ou atténue les effets de la précarité.

### **Les précarités individuelles sans précarité actuelle du couple**

#### **Des ménages avec un revenu de conjoint(e) supérieur au SMIC**

16 - salaire SMIC pour elle depuis peu, salaire 12000 Fcs CDI pour lui  
3 - ASS pour lui et revenu du commerce pour la femme = 10000 Fcs /mois  
27 - fin de droit depuis 02 pour elle et salaire de mari plombier 9500 Fcs  
11 - CDI vendeuse depuis 11/02 et mari CDI OHQ grutier  
14 - 3 CDI à temps partiel, 5200 Fcs et salaire ami OQ 10 000 Fcs

#### **Des ménages avec un revenu de conjoint(e) équivalent au SMIC**

15 - salaire CDD pour elle depuis peu 800 Euros et salaire au SMIC CDI pour lui  
6 - ASSEDIC suite à CES pour elle et salaire du mari SMIC  
8 - CDD successifs et irréguliers et salaire SMIC mari  
24 - ARE 4700 Fcs pour lui et salaire de femme ménage SMIC

Pour ces ménages qui ont, en plus des revenus de l'enquêté un revenu fixe d'une activité professionnelle du conjoint(e), deux niveaux de revenus sont à distinguer et donc deux situations de précarité socio-économique.

- La précarité personnelle peut se vivre avec un conjoint en CDI, dont le salaire est plus élevé que le SMIC. C'est le cas de quatre femmes et d'un homme. Pour une des femmes, le couple est récent. Les conjoints masculins sont ouvriers qualifiés, la conjointe est commerçante.
- La précarité personnelle peut aussi se vivre avec un conjoint en CDI, dont le salaire correspond au SMIC. C'est la situation de trois femmes et un homme. Ces conjoints craignent plus fortement que les précédents un licenciement économique, des problèmes de santé existent dans un cas. Les conjoints masculins sont ouvriers au bas de l'échelle dans de grandes entreprises. La conjointe est dans le secteur du nettoyage.

L'ensemble de ces situations comprend des femmes et des hommes. Parmi les femmes, certaines, pour élever leurs enfants, ont démissionné de leur emploi et se sont déqualifiées par cet éloignement de la sphère du travail, d'autres ont travaillé au pays d'origine soit avec leurs parents paysans soit en usine, mais le mariage les a entraînées en France où elles ne peuvent pas faire valoir leur expérience. Aujourd'hui, elles souhaitent avant tout accroître le pouvoir d'achat du ménage, mais aussi obtenir une autonomie vis à vis du mari. Une certaine inquiétude vis à vis de l'emploi du mari est perceptible. Elles ont des CES, des CDD à temps plus ou moins partiel au SMIC, parfois des contrats à la journée, avec des horaires changeants. Une seule dit que le ménage se déplacerait si le mari perdait son emploi.

D'autres femmes ont toujours travaillé et leur conjoint ont des salaires d'ouvrier qualifié. Elles n'envisagent pas de rester sans activité professionnelle mais elles éprouvent des difficultés à stabiliser l'emploi. Une est en fin de droits, l'autre vient de trouver un emploi en CDI aidés, une autre compile plusieurs CDI et CDD à temps partiel.

Enfin les deux hommes ont des situations différentes et spécifiques, relevant à la fois de la précarité et du choix. L'un, étranger, a eu plusieurs emplois en CDD et des formations, aujourd'hui il attend une formation qualifiante. Sa femme a un emploi au SMIC qu'elle quittera peut-être si lui retrouve le métier qu'il veut faire. L'autre homme fini par choisir à l'âge de la préretraite de vivre une vie d'artiste, sa femme assurant les revenus du ménage.

Ces situations ont fortement à voir avec la transformation du marché de l'emploi, qui les précarise en les déqualifiant, en raison de la transformation du secteur de compétence ou en raison de leur âge. Les personnes en recherche d'emploi doivent alors modifier leurs aspirations et accepter des postes de plus en plus déqualifiés ou difficiles en raison des horaires décalés, de l'irrégularité (appel du jour au lendemain, à l'autre bout de la ville, etc.), ou encore attendre une formation ou se contenter de la situation présente en attendant la retraite. Ces situations sont donc la conséquence de ces transformations du marché de l'emploi mais elles sont aussi le produit d'une part de choix et de projets. L'inscription territoriale est importante, les ressources de réseau sont ou ont été un marche pied, le PLIE est un appui de type non assistanciel, le logement est investi, parfois en propriété. Généralement, ils n'ont pas été hébergés, sauf à l'arrivée en France pour deux étrangers.

## **Les ménages en situations de précarité globale**

Ces situations de précarité “globale” sont plus nombreuses que les autres dans notre échantillon. S'y retrouvent les personnes seules et aussi des couples, avec ou sans enfant à charge.

### **Les personnes en couple**

Il s'agit de deux femmes et cinq hommes. Six personnes vivent en couple et une personne attend un regroupement familial.

5 - CDD successifs, RMI et dettes, femme au foyer  
7 - AAH et ASSEDIC 1400 et 2400 Fcs, femme CDI temps partiel employée de maison  
9 - intérim 6000 Fcs et femme sans ressource attente de formation  
22 - CDI SMIC sept 2002, en foyer avec son fils, en attente de logement pour le regroupement familial)  
23 - ASSEDIC 4000 Fcs, et divers pour lui  
25 - CEC 5 ans à 130 h par mois, 797 Euros, mari en formation non rémunérée  
29 - lui 400 Euros, elle 550 en CES +ménages, avec sur endettement

Dans les couples, aucun des conjoints n'a d'emploi stabilisé, mais aucun n'a exclusivement le RMI. Ces situations sont très variées au niveau économique : ASSEDIC faibles, salaires de CDD très courts, salaires d'emplois aidés. Ils ont différentes sources de revenus qui se cumulent ou se succèdent selon les changements de leur situation (CDD, intérim, formation, etc.). La précarité existe depuis au moins deux années.

La majorité, notamment les étrangers, sont dans des parcours très actifs tant au niveau individuel que pour le couple. Pour trois d'entre eux, l'intérim a constitué la majorité du parcours de l'homme. Une situation n'est aujourd'hui instable qu'en rapport avec le regroupement familial et le logement, une autre est aggravée par ce même facteur. Dans deux cas, seul un des conjoints était français. Deux hommes, français, sont durablement installés dans cette situation de précarité, l'un par renoncement et résistance à cet état du marché de l'emploi, l'autre par des compétences limitées par un handicap reconnu.

Cette catégorie comprend des natifs de la ville où ils résident, des personnes ayant acquis la nationalité française de différentes façons et arrivant dans la ville par des réseaux familiaux ou amicaux, des étrangers arrivés là par hasard, une famille ayant

choisi le lieu. Ils ont tous, sauf une femme, été hébergés par famille, tiers ou foyers. Leur attachement au territoire est de nature très diverse, mais ils n'envisagent pas d'en partir.

### **Les personnes vivant seules (14)**

Il s'agit de huit femmes et six hommes.

- |   |
|---|
| <p>1 - homme, RMI 2300 Fcs<br/>2 - homme, RMI 2300 Fcs., deux enfants à charge chez leur mère<br/>4 - homme, ASS 2700 Fcs, un enfant à charge chez leur mère<br/>10 - femme en CDI CIE depuis 03, 987 Euros, deux enfants à charge<br/>12 - femme, ASS 2700 Fcs, 2000 Fcs de revenu par loyer<br/>13 - femme, ASSEDIC 1200 Fcs, + intérim irrégulier 1200 Fcs+ RMI<br/>17 - femme, RMI depuis 02 et CDD 6h/semaine<br/>18 - homme, ARE de 13 Euros par jour, 2 enfants à charge chez leur mère<br/>19 - homme en contrat d'insertion CDD,<br/>20 - femme, ASS 2600 Fcs, 650 Fcs de pension<br/>21 - homme, RMI<br/>25 - femme avec 2 CDD 800 Euros<br/>26 - femme, en CES depuis 03, deux enfants à charge<br/>30 - femme avec ASSEDIC 400 Euros, deux enfants à charge</p> |
|---|

Cette catégorie regroupe des personnes en emplois aidés, en postes à temps partiels, généralement en CDD, des personnes en fin de droit, ARE ou à ressource composite. Huit sont sans activité professionnelle et six occupent des emplois occasionnels et à temps partiel. Mais quelles que soient leurs situations, leurs revenus plafonnent au niveau des minima sociaux. Beaucoup ont travaillé, parfois même assez longtemps, et quelques personnes au RMI, n'ont jamais été intégrées professionnellement. Ils ont souvent connu des ruptures conjugales. Ils ont souvent été hébergés soit par des tiers, soit par la famille, soit en foyer. Comme la catégorie précédente, ils sont attachés au territoire de façon diversifiée.

## *Les trajectoires de précarité*

---

La trajectoire de précarité peut se décrire en rapport à deux caractères, l'ancienneté de la précarité et la stabilité de revenus du travail dans le ménage par au moins un conjoint.

L'ancienneté de la précarité et les revenus du ménage permettent d'identifier cinq trajectoires dont trois sont surtout caractérisées par la durée en situation de précarité et deux par la situation socio-économique du ménage.

### **Une trajectoire durablement installée dans la précarité**

Cette trajectoire est constituée de succession d'emplois, de formation, de période d'inactivité professionnelle, créant une situation de précarité socio-économique de très longue durée, voire constante. Depuis leur entrée sur le marché de l'emploi, ces personnes de 40 à 55 ans, ont vécu avec des revenus faibles et irréguliers, avec un rapport à l'emploi difficile pour des raisons différentes. Elles ont eu une scolarité minimale, sans qualification. Cependant, leur histoire dans la précarité relève de trajectoires différentes, les unes marquées par un cumul de difficultés sociales, les autres par les aléas de l'émigration, et d'autres encore par le renoncement revendiqué avec le repli sur soi.

### **Une trajectoire marquée par des retraits du marché de l'emploi et un manque de compétences**

Ces chômeurs n'ont aucune qualification et ont eu pendant des périodes courtes mais répétées des emplois de manutention, de service, d'entretien industriel ou d'espaces verts. Ils ont presque toujours eu des problèmes d'alcool, en lien avec la vie familiale ou l'emploi, sans qu'il soit possible de déterminer si ces problèmes étaient des causes ou des effets. Ils sont marqués par un sentiment d'échec de leur vie sentimentale. Ils ont été hospitalisés. Ils ne disposent généralement pas de voiture, et n'ont pas de permis, mais ils se débrouillent. Ils ont souvent changé de logements mais toujours dans la même agglomération. La précarité de leur situation apparaît tant par une discontinuité globale dans leur existence que par leur rapport au marché de l'emploi.

### **Vivre dans la précarité et y croire**

Ces personnes ont toujours été très mobiles pour des raisons professionnelles ou affectives. Cette mobilité a été au centre de leur trajectoire sous différentes formes - conjugales, professionnelles, spatiales. Elle a, de fait, produit une précarité socio-économique durable et plus ou moins maîtrisée. Cependant, ces personnes forment aujourd'hui des projets qui peuvent dans deux cas sur trois paraître aléatoires : conserver son emploi actuel de vendeuse dans un commerce recourant uniquement à des emplois aidés, créer son emploi de commerçante sans capital social et économique. La troisième occupe un poste d'aide familiale pour favoriser la reconversion de son conjoint après un nouveau licenciement. Les deux emplois occupés sont des CDI aidés (CEC et CEI). Deux femmes, mères de deux enfants, vivent seules et ont toujours vécu des expériences conjugales précaires, la rupture n'empire pas la situation.

### **Une trajectoire d'intégration en France jamais aboutie**

Ces migrants, de plus de 40 ans, sont arrivés en France depuis longtemps et ont cherché à s'intégrer par divers moyens précaires (employée de maison et mariage, commerce ambulants) sans y parvenir. Ils n'ont pas de formation mais ont occupé de nombreux emplois toujours temporaires. Aujourd'hui, l'une a des "petits boulots" sans perspective de stabilisation, l'autre a renoncé à son statut de commerçant ambulants pour un CDI dans le nettoyage afin d'obtenir un regroupement familial hypothétique, dépendant d'un accès au logement toujours en attente.

### **Les résistants à une insertion dans l'emploi à tout prix**

Après de longues périodes d'intérim, des saisons, des formations, ou des déplacements, ces chômeurs refusent aujourd'hui de travailler à n'importe quel prix et donnent la préférence à leur vie personnelle, familiale et à leur logement plutôt qu'à la recherche d'un emploi. Ils peuvent accepter provisoirement quelques heures de travail pour faire valoir leurs droits et s'organisent pour assumer des revenus très faibles. Ils renoncent à une intégration salariale ressentie comme une oppression qu'ils ne veulent plus supporter.

## **Une trajectoire infléchie par dix années de précarité**

Ces trajectoires ont été marquées par une continuité plus grande dans la vie professionnelle, mais des ruptures ont déstabilisé leur rapport au marché du travail. Les réactions sont différentes, mais elles n'augurent pas forcément d'un rétablissement.

### **Des parcours marqués par une pathologie**

Ces deux hommes jeunes sont marqués par des pathologies différentes, addiction et dépression pour l'un, déficit intellectuel pour l'autre. L'un a travaillé pendant 10 ans comme technicien, mais a été déstabilisé par un licenciement, depuis il n'a jamais réintégré un emploi. Il envisage de changer de branche professionnelle grâce à une formation ou à un CES. L'autre a des moyens limités et manque de qualification, il occupe un emploi aidé en insertion. L'emploi occupe cependant une place prépondérante dans leurs projets. Ils vivent seuls et ressentent un sentiment d'échec de leur vie sentimentale.

### **Des trajectoires bouleversées par un échec conjugal**

La trajectoire de ces femmes a été bouleversée par une rupture conjugale, associée à des problèmes de santé, des licenciements. Aujourd'hui, après de phases de grandes difficultés sociales et médicales, elles tentent de se rétablir et assument provisoirement leur situation de précarité dans ce but. Elles déplorent cette évolution du marché de l'emploi mais ne veulent pas s'y soumettre aux dépens de leur projet de vie personnel et familial. Ainsi une veut avant tout se soigner. L'autre est en CES, pour consolider sa santé et rester présente auprès de ces enfants. La troisième forme un nouveau couple avec un homme, ouvrier en CDI stable, et elle additionne plusieurs emplois à temps partiel pour se garder des espaces de liberté.

Ce bouleversement peut aussi conduire à la déchéance sociale et mentale. Ainsi, un homme, (18) Français d'outre-mer, mais sans usage courant du français, a longtemps été militaire, puis reconverti dans un emploi de gardien. La rupture de la vie familiale et des problèmes de santé ont causé la cessation d'une vie professionnelle assurée et une précarité totale.

### **Un résistant à une insertion normalisée et imposée**

Ayant travaillé sans parvenir à conserver un emploi de façon stable, malgré des tentatives pour se requalifier, cet ancien dessinateur en architecture (3) proche de l'âge de la retraite décide de ne plus chercher d'emploi salarié pour réaliser ses désirs artistiques. Il s'appuie financièrement sur sa conjointe commerçante et sur le fait d'avoir un logement en propriété.

### **Des migrations récentes marquées par la précarité**

Ces trajectoires regroupent des personnes en phase de changement, de rupture qui se traduisent par le choix de migrer et de venir en France métropolitaine. Ces ruptures les confrontent à la précarité socio-économique dans un espace social et géographique qu'elles découvrent, souvent sous un angle différent de celui qu'elles avaient imaginé et souhaité.

### **S'expatrier pour démarrer sa vie professionnelle**

Ces jeunes hommes (9.21) sont arrivés en France métropolitaine depuis quelques années et cherchent à s'intégrer professionnellement par des formations et des postes en intérim pour lesquels ils se déplacent. Ils sont actifs et dynamiques. Ils vivent cette instabilité professionnelle comme une accumulation d'expériences qualifiantes. Cependant la difficulté accentuée à trouver une mission d'intérim, cumuler à la difficulté d'accès au logement, commence à interroger l'un d'entre d'eux qui ressent une insécurité et un risque pour son projet d'intégration professionnelle.

### **La rupture d'intégration au pays**

Ces personnes avaient toutes un emploi qualifié dans leur pays d'origine en Afrique qu'ils ont dû fuir pour des raisons politiques. Ils cherchent donc aujourd'hui à faire reconnaître leurs compétences, ou à s'adapter aux emplois disponibles. Tous trois parlent couramment français. Ils ont déjà occupé des emplois en intérim (agents de sécurité, gardien, cueillette, chaîne en usine...), généralement de courte durée, et fait des formations qui ne correspondent généralement pas à leurs aspirations ni aux débouchés possibles. Deux des conjoints travaillent (ménages, manœuvre intérimaire

en usine). L'exil a interrompu une intégration et confronte, ici, à une incertitude économique, créant un déclassement social durement ressenti.

### **Une trajectoire en redéfinition par la précarité liée au faible salaire du mari**

Ces trois femmes, dont deux étrangères, ont une vie conjugale constamment stable, structurée autour d'une division sexuelle stricte des rôles entre l'homme et la femme. Elles ont privilégié leur fonction maternelle, leur activité professionnelle était secondaire et constituait un salaire d'appoint, complémentaire à celui de l'homme. En effet, le conjoint a un salaire régulier, mais les menaces qui pèsent sur certaines entreprises créent une insécurité. De plus, la faiblesse du salaire "réclame" une activité complémentaire de l'épouse, surtout lorsque les enfants grandissent. Ces femmes travaillaient avant leur mariage, et, à plusieurs reprises, entre les naissances. Elles occupent des emplois irréguliers, en intérim, à temps partiels, et une perçoit les Assedic suite à un emploi aidé. Elles sont prêtes à occuper n'importe quel emploi s'il ne perturbe pas trop l'organisation familiale dont elles sont la cheville ouvrière. Elles acceptent des conditions de travail difficiles, des salaires minima, une discontinuité. Ainsi le contexte de précarité du marché de l'emploi crée une situation nouvelle caractérisée par l'intériorisation du risque de chômage pour le conjoint et par un changement de posture de l'épouse contrainte de se placer en demandeuse d'emploi permanente et active. Il s'agit à la fois d'assurer économiquement le présent et de prévenir les aléas possibles.

### **Une précarité professionnelle aux effets contenus par les ressources du ménage**

Ces trajectoires sont aussi le propre de femmes car les effets de la précarité du marché de l'emploi sont accentués par la division sexuelle des rôles au sein des couples. Il s'agit de trois ménages dont la vie conjugale est stable et où le conjoint a un salaire régulier et supérieur au SMIC (OQ, technicien). Cependant la précarité s'inscrit au niveau de l'emploi de l'épouse, soit qu'elle veuille retravailler après un long arrêt provoquant une déqualification, soit qu'elle cherche un premier emploi. Toutes trois ont des qualifications tertiaires dont les débouchés sont faibles dans le

bassin d'emploi concerné. La plus jeune change de branche en se formant, et les deux autres se déqualifient volontairement. Deux occupent actuellement un emploi avec des conditions de travail difficiles, des salaires peu élevés (horaires, trajet...).

Contrairement aux femmes du groupe précédent, celles-ci ont toujours considéré qu'elles devaient avoir une activité professionnelle rémunérée, même si elles ont utilisé les possibilités pour concilier fonction maternelle et fonction professionnelle et si elles ont privilégié les choix professionnels de leur conjoint. Cependant la situation socio-économique du ménage tend à masquer, minimiser les difficultés d'accès à l'emploi et leur situation personnelle de précarité, qu'elles ressentent comme un échec et une non-reconnaissance de leur expérience professionnelle et aussi de leur existence sociale. Leurs repères identitaires sont profondément perturbés avec la crainte de devenir définitivement "mère au foyer". Elles le surmontent, souvent dans une solitude y compris au sein de leur famille, en étant active dans leur recherche d'emploi.

## Partie V

### Les rapports au territoire à l'épreuve de la précarité

L'analyse des trente entretiens complète les deux premières bases d'information des fichiers et des entretiens, en apportant les données sur les trajectoires familiales et sociales. Ainsi l'analyse de l'ensemble des données vise à dégager les logiques individuelles en reconstituant et qualifiant les articulations entre rapports à l'emploi, rapports<sup>29</sup> à l'habitat et rapports à la sphère socio-familiale. Ainsi, pour chaque type de logique analysée, l'identification des priorités retenues et de leur articulation permet de les caractériser dynamiques et les marges de manœuvres privilégiées dans les contextes de précarité socioéconomique des individus étudiés. Nous dégageons d'abord les logiques en opérant un classement à partir des situations actuelles d'habitat, de précarité et de sociabilité. Nous dégageons ensuite les facteurs de fixation sur le territoire.

### **Trois logiques**

---

---

L'ensemble des enquêtés est, aujourd'hui, dans un rapport de contraintes, de choix limité tant face au marché de l'emploi que face à celui du logement. Leur qualification, leurs expériences professionnelles, leur capital tant économique que social et culturel les situent, dans le marché de l'emploi, en position d'exécution, de soumission et de domination. Ils appartiennent, pour la plupart, aux classes populaires, ils sont ouvriers et employés de services. Certains exilés politiques ont une qualification supérieure et ont exercé des emplois avec des responsabilités dans leur pays. Au moment de l'enquête, ils subissent un déclassement social les assimilant au statut des ouvriers et employés d'exécution. D'autres ont également subi une déqualification en raison de leur âge et de la perte de valeur de leur secteur professionnel.

Ils subissent globalement de plein fouet les effets des évolutions du marché de l'emploi. Le rapport au logement est plus différencié selon leur capital social, culturel et économique : de l'hébergement à la petite propriété en immeuble vétuste ou lotissement - en passant par le logement social collectif ou individuel. De plus,

---

<sup>29</sup> Nous rappelons que l'hypothèse porte sur l'ancrage territorial de personnes en situation de précarité sociale et professionnelle. Le territoire résidentiel est ou devient porteur des seules ressources mobilisables. La précarité concourt à l'immobilisation résidentielle, à l'attachement à un marché de l'emploi local.

certains sont aussi dans des situations de dépendance forte vis à vis des services d'aide et de contrôle social. Dans cette position globale de vulnérabilité et de domination<sup>30</sup>, il s'avère que ces enquêtés sont aussi des acteurs qui tentent d'agir, de réagir pour accéder à des conditions d'existence supportables, tenant compte de leurs aspirations. Ainsi, le classement découlant de l'analyse des éléments constitutifs de leur situation, dégage trois logiques.

- La première consiste en une fixation sur un seul territoire qui est ou devient le pôle de ressources.
- La deuxième est marquée par une mobilité stratégique arrêtée par les circonstances.
- La troisième correspond à une mobilité dépendante des opportunités.

Les deux dernières logiques ont produit des trajectoires marquées par une mobilité géographique alors que la première se caractérise par une stabilité spatiale permanente.

Il s'agit donc d'identifier les logiques, les dynamiques et les stratégies qui structurent les rapports emploi-habitat de cette population.

### ***Se fixer sur un territoire aux dépens de l'emploi***

---

La première logique est marquée par une priorité affectée à l'habitat aux dépens de l'emploi, avec un ancrage géographique permanent à la commune ou à l'agglomération. Pour garantir cette priorité donnée à l'habitat, les ressources locales de la sphère relationnelle sont mobilisées, soit de façon inconsciente, soit de façon revendiquée. Cette première logique correspond à trois trajectoires mettant en œuvre des stratégies et des marges de manœuvre très différentes. Il y a les natifs, dénués de maîtrise et assistés, les natifs maîtrisant des ressources locales autour d'un projet familial et résidentiel, acceptant la précarité de l'emploi, et les installés par choix autour d'un projet familial maîtrisé et résistant à la flexibilité du travail. La précarité vient ainsi conforter ou renforcer leur fixation spatiale. Dans notre étude, cette logique correspond à l'effectif le plus élevé des enquêtés par entretiens.

---

<sup>30</sup> Nous employons les termes de vulnérabilité en référence aux travaux de R. Castel et celui de domination en référence aux travaux de P. Bourdieu.

## **Etre fixé, assisté, sans maîtrise**

Pour ces natifs, hommes et femmes, vivant majoritairement seuls, leur territoire correspondant à la commune ou l'agglomération représente le seul univers des possibles. Ils n'en ont jamais connu d'autres ou de façon occasionnelle et avec des difficultés. Ils peuvent y développer une mobilité relative en changeant d'emploi ou de logement dans la proximité. Ils y entretiennent des liens forts, avec des conflits et ruptures fréquents dans des réseaux familiaux et de proches. Ils bénéficient de liens faibles qui, avec le temps, sont devenus des relations protectrices, voire assistancielles : voisinage, élus, services. Le territoire leur est familier et non étrange. Ils y ont inscrit des parcours, ont recours à des services sociaux. Plusieurs ont ou ont eu des problèmes de santé : alcoolisme, cancer, dépression, difficultés psychologiques, etc.

Leur marge de manoeuvre se limite à vouloir maintenir leur ancrage dans ce territoire de naissance qui offre des ressources et surtout un cadre protecteur, assistant leur existence sociale et professionnelle. Les dispositifs, tel le PLIE, constituent un des liens protecteurs. L'accès au logement et à l'emploi dépend de ce cadre institutionnel. Le logement constitue un ancrage qu'ils ne maîtrisent guère. Il est une sécurité qui détermine, tant pour eux que pour les services, le choix de la localisation professionnelle. La forte dépendance locale inscrite dans leur histoire alimente et renforce les effets de la précarité, car les risques d'insécurité sociale augmentent et rendent ces populations plus craintives et en demande d'assistance. Ils sont dans une position de dominé car leur fragilité, leur vulnérabilité atteignent tant leur rapport à l'emploi que celui au logement et aussi leur sociabilité. Sans l'aide des services, ils peuvent basculer vers le pôle de l'individualisme négatif<sup>31</sup>. Ils sont souvent en limite de la désaffiliation, que certains ont déjà vécu avec des périodes de vagabondage et d'enfermement sanitaire. Le lien aux services et le logement social sont des acquis à préserver, nécessitant de "rester ici" et d'envisager un emploi dans cette proximité territoriale toujours ouverte sur la ville voire l'agglomération.

---

<sup>31</sup> Pour le développement de ces analyses sur l'évolution de l'individualisme "positif, négatif, de masse", cf. Robert Castel, L'individualisme négatif, en conclusion de "Les métamorphoses de la question sociale - Une chronique du salariat", éd. Fayard, 1995, et Marcel Gauchet, "la société d'insécurité" dans Face à l'exclusion, s/d de J. Donzelot, Esprit

## **Etre fixé avec un projet familial et professionnel**

Ces natifs ne peuvent pas non plus envisager de vivre ailleurs, mais, contrairement aux précédents, leur capital social et culturel leur permet de maîtriser davantage les ressources locales. Ces trajectoires sont spécifiques à des femmes qui ont construit une vie conjugale stable, le conjoint a un emploi en CDI. Le ménage n'a jamais habité ailleurs. Les femmes construisent un projet familial fort – conjugalité et plusieurs enfants - avec une stratégie résidentielle qui peut aboutir à une accession comme à un parcours “ascendant” dans le parc HLM. Leur famille d’origine est présente et ses ressources d’entraide sont privilégiées. Ils savent utiliser les services et avoir des liens fonctionnels avec les professionnels. Ils consomment peu d’activités sociales sauf celles leur paraissant les plus légitimes en particulier les activités éducatives. Le conjoint occupe un emploi dans l’agglomération et la femme accepte n’importe quel emploi pour compléter le revenu familial, tout en souhaitant en changer dès lors que les conditions le permettent. La précarité ne modifie pas leur rapport au territoire mais elle limite leur projet d’ascension résidentielle et de stabilisation professionnelle tant en terme d’emploi que de qualification. Ces femmes ont une analyse des possibilités locales d’emploi féminin et s’y adaptent. Un dispositif, tel le PLIE, concourt à favoriser leur flexibilité professionnelle (horaires, temps de travail, distance, salaire, etc.). En effet, elles constituent une main d’oeuvre malléable prête à se déqualifier, à accepter des conditions de travail difficiles pour rester sur place et réaliser leur projet socio-familial. Elles gardent donc une maîtrise de leur habitat, de leur réseau familial et social mais se retrouvent en situation de domination dans le rapport au travail et trouvent auprès du PLIE un facteur de protection et d’aide pour se maintenir actives. Ces femmes fixent une priorité absolue à la réalisation de leur projet familial et résidentiel dans la commune en acceptant de négocier leur déqualification professionnelle.

## **Choisir un lieu avec un projet familial et résister à la flexibilité**

A la différence des précédents, ces personnes ont toutes connu d’autres lieux. Elles ont pu naître dans cet endroit, y vivre une partie de l’enfance, comme y arriver par hasard, pour leur travail ou celui du conjoint. Elles ont pu connaître, là ou ailleurs,

des ruptures importantes (divorce, licenciement, exil,...) dans leur trajectoire. Ce qui les rassemble, c'est d'avoir choisi de s'ancrer dans ce lieu depuis longtemps et préférer aujourd'hui y demeurer, alors qu'un univers des possibles leur est un plus ouvert aux niveaux professionnel et social. Leurs réseaux sont d'ordres divers (groupe de développement personnel, famille d'origine, compatriotes, centres sociaux, clubs de sport, église, voisinage). Ces femmes et ces hommes prêtent au lieu occupé un intérêt intrinsèque (la mer, la vie urbaine, la situation géographique, etc.) ou estiment qu'il est ou a représenté pour eux une possibilité d'enracinement rassurant dans des moments difficiles. Des personnes étrangères ont investi le territoire notamment en raison de la présence d'une partie de la famille, leur logement est très approprié. Pour d'autres, territoire et logement correspondent aujourd'hui à la revendication d'un choix de vie. Si ce territoire est maîtrisé, le marché de l'emploi ne l'est pas. D'autres encore se situent même volontairement en marge, ils refusent d'envisager des emplois précaires et prennent consciemment le risque de s'installer dans l'assistance.

Pour l'ensemble des ménages, la difficulté d'accès à un emploi correspondant à leurs aspirations et à leurs expériences semble avoir renforcé leur ancrage résidentiel. En effet, ils ne voient plus aucun intérêt à se déplacer du fait de la généralisation de la précarité de l'emploi sur le territoire national. Ils donnent la priorité à la réalisation de leur aspiration sociale et familiale sur un territoire choisi, ils peuvent adapter ces aspirations pour rester ici et ne pas se soumettre systématiquement aux contraintes des emplois précaires.

### ***Se protéger de l'insécurité sociale par un territoire devenu ressource***

---

Cette logique correspond à des personnes qui se sont longtemps ou souvent déplacées pour des projets professionnels, fortement liés à des dynamiques familiales, et qui tendent à se fixer dans le territoire offrant les seules ressources dont elles peuvent disposer pour l'instant. Ainsi, ces personnes "jettent l'ancre pour éviter de couler" et pour préserver leurs acquis grâce aux ressources protectrices, essentiellement les réseaux existants ou en construction. Cette mobilité interrompue s'inscrit dans des trajectoires très différentes, avec une intégration professionnelle plus ou moins longue selon leur âge. Mais pour l'ensemble de ces individus, la tension entre l'emploi et l'habitat demeure active : se déplacer pour trouver un emploi demeure toujours dans l'ordre d'un possible.

## **L'exil politique un ancrage local pour pallier une intégration professionnelle**

Ces étrangers ont connu une mobilité à la fois géographique et sociale qui a pu être très importante, dans plusieurs pays ou en France. Elle a correspondu à une ascension puis à une fuite. Elle s'arrête dans ce lieu en raison de la possibilité d'un hébergement, d'abord précaire, par la famille ou des compatriotes. Des réseaux communautaires offrent des relations et un accès aux services sociaux, au logement, au PLIE. Ces personnes parlent couramment le français, elles ont un niveau de capital culturel et social supérieur à l'ensemble des enquêtés : elles ont exercé des métiers adaptés à leur qualification professionnelle (secrétaire médicale, manipulateur radio, professeur de lycée). Ici, elles subissent directement les effets de la précarité des offres d'emploi. D'une part, la faiblesse d'offre d'emploi les expose à la déqualification, d'autre part, l'accès contraint au logement social les confronte au déclassement. Ces hommes, tous pères de famille, se retrouvent vulnérables, sans ressource ni droit ni protection et contraints de se fixer pour les ressources alternatives offertes par le réseau communautaire et les relations avec les services. L'emploi demeure une priorité et ils sont prêts à se déplacer pour accéder à un emploi, certains le font mais la précarité de l'emploi les confronte à la difficulté de se loger et de déplacer la famille. Faute de trouver un emploi permettant l'intégration souhaitée, ils se trouvent contraints à se fixer localement pour privilégier les démarches sociales et administratives : déposer les demandes d'ouverture de droit, d'accès à un logement social, de scolarisation des enfants, etc. Ils demeurent néanmoins toujours en posture de négociateur emploi ou logement selon l'intérêt de l'offre, et si l'accès au droit et aux dispositifs d'insertion favorise l'ancrage local.

## **Assurer le projet familial d'intégration face à la précarité de l'emploi**

La situation familiale constitue aussi un facteur de fixation lorsque l'intégration familiale semble nécessiter une stabilisation spatiale surtout quand les enfants grandissent. Mais cette raison familiale ne prend sens que dans le contexte de la précarité socio-économique qui oblige les parents à calculer le coût des études

(déplacement, matériel, logement, etc..) et rend les familles étrangères dépendantes des services locaux pour garantir leur accès aux droits. Ainsi études, éducation, intégration des enfants contraignent des parents mobiles à s'ancrer territorialement quand ils se trouvent eux-mêmes confrontés à la précarité socio-économique.

### **Se fixer dans le premier lieu possible pour assurer l'intégration familiale**

Pour un travailleur immigré depuis 20 ans, la mobilité, tendue vers une intégration professionnelle et le souhait de faire venir la famille, s'est arrêtée pour offrir des chances d'obtenir le regroupement familial malgré les conditions d'emploi et d'hébergement difficiles. L'emploi fixe, le logement et une possibilité de scolarisation stable des enfants sont des obligations de l'administration pour réaliser le projet d'intégration familiale. De même, un jeune immigré s'installe dans l'emploi précaire pour garantir l'installation de la famille. Dans ces deux cas, l'attachement au lieu n'est pas important. L'intégration professionnelle est prioritaire et se conçoit dans une mobilité mais la précarité des conditions d'emploi et leur effet sur l'accès au logement du ménage contraignent à se fixer pour maintenir un minimum d'intégration de la famille, aux risques d'une déqualification professionnelle ou du maintien dans la précarité de l'emploi. Même si elle s'atténue avec l'avancée en âge, la mobilité géographique liée à l'emploi peut à nouveau s'envisager si les bases de l'intégration sociale et professionnelle sont acquises (droits, qualification, expérience, stabilité familiale).

### **Se fixer dans un territoire choisi pour ses ressources sociales et professionnelles**

Des ménages s'installent, après de nombreuses étapes, "pour souffler", stabiliser l'emploi et la famille, en choisissant un lieu qui leur soit connu. Une succession d'échecs professionnels a motivé les déplacements de ces ménages. Et si, auparavant, la mobilité apparaissait une solution pour surmonter les échecs professionnels, elle ne semble plus permettre de rebondir d'autant plus que les enfants grandissent, demandent plus de stabilité pour leur étude ou pour leur propre entrée sur le marché de l'emploi. Ainsi, le vécu d'une situation de précarité socioprofessionnelle, avec les difficultés d'accès à l'emploi, infléchit leur mode de vie, tant dans leurs conceptions et que dans leurs pratiques sociales, familiales et professionnelles. L'intégration familiale se garantit par l'installation dans un territoire identifié avec des ressources sociales et résidentielles. Et l'emploi devient négociable dans son contenu – la déqualification, le changement de qualification avec formation – ou dans sa

localisation : la mobilité quotidienne peut être envisagée en dehors des limites du territoire de vie familiale.

### **Se fixer dans un territoire pour rétablir l'intégrité familiale**

Il s'agit encore de se fixer pour maintenir une intégration familiale, mais contrairement aux situations précédentes, l'intégration familiale est en rupture interne. Cette rupture familiale provoque l'arrêt de la mobilité et la confrontation à la précarité socioprofessionnelle. Une seule personne correspond à cette situation. La mobilité de cet homme a consisté à venir en métropole, à retourner chercher une épouse au pays, à accepter un métier fait de déplacements lointains, à changer de domicile. Cette mobilité se trouve aujourd'hui arrêtée par la désintégration de la famille. Cette personne est aujourd'hui fixée non loin de son ex-femme et de ses enfants, avec alcoolisme et dépression. La précarité professionnelle qu'il connaît actuellement n'est pour rien dans cet itinéraire, en revanche la déculturation joue un rôle important dans les difficultés conjugales. Cette personne est mobilisée par les ressources locales plus qu'elle ne les mobilise.

### ***Une mobilité correspondant à des opportunités***

---

Cette logique, portée par une minorité d'enquêtés par entretien, hommes et femmes, souvent seuls avec ou sans enfants, se caractérise par une absence d'ancrage territorial et une instabilité socio-familiale. Ces personnes présentent une grande instabilité. En effet, elles se déplacent au gré d'opportunités se manifestant par les liens affectifs, sociaux ou professionnels. Les déménagements et les changements professionnels sont fréquents et peuvent se répéter. L'histoire professionnelle, familiale et conjugale est faite de ruptures, de retours, d'allées et venues. Cette logique se construit dans des relations très dépendantes aux acteurs de leur entourage : une dépendance tantôt vis à vis des professionnels, par exemple à travers le contrôle social exercé sur les mères, tantôt aux relations familiales, amoureuses et communautaires. La précarité n'est pas le facteur central de leur problématique, mais les dispositifs d'intervention publique tendent à les stabiliser. L'apport des services et des dispositifs vient compenser l'absence ou les faiblesses de réseaux privés stables : ils créent des liens et des protections sociales. Emploi, logement, relations socio-familiales sont négociables, les priorités varient selon les opportunités. Deux types

de trajectoires sont décelables et elles concernent majoritairement les enquêtés de moins de 35 ans.

### **La migration vers la métropole pour chercher sa voie**

Ce sont des Français ayant vécu en dehors de la métropole : des femmes ont épousé des métropolitains après ou avant leur arrivée en métropole ou en outre-mer et un jeune homme a circulé outre-mer. Les femmes ont subi des avanies et sont aujourd'hui divorcées, le jeune homme tente un cursus de qualification professionnelle. Ils ont peu de ressources dans les villes où ils sont arrivés par des opportunités (une connaissance). La ressource recherchée n'est pas le territoire local mais le pays lui-même, notamment en vue de l'éducation des enfants, des possibilités sanitaires, de formation et d'emploi. Dans une trajectoire caractérisée par de nombreuses ruptures, sociales, familiales et professionnelles, s'exiler en métropole constitue une opportunité pour tenter d'améliorer les conditions d'existence familiales et professionnelles. Cependant, la maîtrise des codes n'est pas établie. Le logement, un minimum de réseaux et les services avec les dispositifs tendent à les fixer sur place, alors que les difficultés d'accès à l'emploi peuvent les pousser à se déplacer. Les plus jeunes n'envisagent pas de s'installer dans la ville. Ils se sentent de passage et se projettent ailleurs sans projet précis. La référence, à un projet professionnel, est très présente tout en étant plus ou moins réaliste. Les plus âgés, qui se sont déjà beaucoup déplacés en France, négocient, avec des marges de manœuvre restreintes, tantôt l'emploi, tantôt le logement, en lien avec les ressources locales publiques et privées.

### **La dépendance relationnelle, facteur de mobilité spatiale**

Ce sont des parcours de femmes, seules ou avec enfant, qui se déplacent pour des raisons affectives, trouvant ça et là des emplois toujours précaires. Elles ne sont pas attachées au lieu et l'une reste hébergée chez une connaissance (en payant un dédommagement), une autre à la rue a obtenu un logement au titre de la protection maternelle et infantile. La précarité de l'emploi n'est pas la cause de cette mobilité, mais elle tendra à attacher celle qui a des enfants et un logement. Le territoire ne

présente pas un enjeu, il ne vaut que pour les rencontres qu'il permet. Tout est négociable mais les marges de manœuvre demeurent peu élaborées, la mobilité spatiale est toujours possible, tantôt pour l'emploi, tantôt pour le logement, en lien avec les opportunités et ressources locales publiques et privées.

## **Les facteurs de fixation**

---

---

La très grande majorité des enquêtés par entretiens (25 sur 30) sont des personnes pour lesquelles le territoire occupé aujourd'hui fournit les principales ressources, que cette occupation soit choisie ou contrainte, récente ou ancienne. Ces ressources ne sont pas constituées par la possibilité d'emploi, mais par les réseaux, la familiarité, l'accès aux services, les obligations et facilités administratives. Le PLIE est l'une de ces ressources. Ce dispositif territorial lié à une commune ou à une agglomération et à une partie d'un bassin d'emploi favorise, de fait, la fixation locale. Il privilégie l'accès à l'emploi dans ses limites géographiques : les offres d'emploi et de formation émanent des employeurs, des organismes et des ANPE locaux. Le caractère discriminatoire et dérogatoire par rapport à l'accès au marché de l'emploi - information prioritaire, relations directes avec des employeurs, rôle de tiers-caution dans la relation employeur-employé, etc.- tend à constituer des effets de filière locale à l'image de celles déjà analysées dans l'accès au logement.<sup>32</sup>

Une minorité - cinq enquêtés - aurait pu trouver ces ressources sur d'autres parties du territoire français. Ces personnes l'ont d'ailleurs fait. Il est cependant possible qu'au fil du temps, elles soient elles-mêmes prises dans le maillage institutionnel, ainsi que dans les réseaux qu'elles se seront constituées. Leur logique propre ne les pousse pas à s'attacher à un lieu, ce sont des déracinés et des orphelins au sens propre, qui se vivent dans la mobilité. Si la précarité demeure, elles peuvent cependant partir encore ailleurs pour une relation de rencontre ou des opportunités d'emploi assorties d'un hébergement ou d'un logement.

Globalement, le fait d'être en situation de précarité socio-économique constitue un facteur de fixation spatiale. Cependant, cette fixation peut être temporaire ou

---

<sup>32</sup> Cf. Programme PUCA déjà cité

durable, les priorités mises en avant différent : l'habitat pour certains, l'emploi pour d'autres. Les marges de manœuvre dans son environnement varient aussi selon les capitaux acquis et les capacités de négociation, dans une position de domination. Ainsi les effets de cette précarité sur les trajectoires s'avèrent être de différents ordres en fonction des logiques repérées.

### ***L'ancrage territorial par l'habitat***

---

L'état d'incertitude lié à la précarité socio-économique renforce l'ancrage territorial des trajectoires déjà marquées par la stabilité spatiale. Le territoire, comme espace résidentiel et social, est l'élément central pour des personnes en situation de captivité ou de choix. La priorité est donnée à cette attache et le rapport à l'emploi s'organise à l'intérieur de cette priorité d'habitat.

### **Le logement comme sécurité principale**

Les natifs les plus démunis de capitaux sociaux, professionnels et culturels deviennent de plus en plus captifs de leur logement. Celui-ci constitue une de leur seule sécurité et sa difficulté à l'obtenir lui confère une valeur à conserver. Ils s'installent durablement dans une instabilité professionnelle dominée par l'inactivité et ils tendent à basculer dans l'assistance, pour éviter la désaffiliation consécutive à l'érosion progressive des autres systèmes de protection sociale, économique, relationnelle.

### **L'attachement à l'habitat**

Les natifs en capacité de maîtriser les ressources locales et les installés volontaires tendent à entrer dans un processus de déqualification et de mobilité professionnelle contrainte pour s'adapter à l'offre d'emploi locale. Ils gardent ainsi une maîtrise de leur parcours résidentiel et stabilisent le couple, la famille, le réseau qui constituent

autant de protection sociale<sup>33</sup>. Mais ces natifs acceptent de subir une importante instabilité professionnelle : changement de poste, d'employeur et de qualification. Les plus anciens, épuisés par cet état d'incertitude, entrent parfois en résistance individuelle en se retirant du marché de l'emploi, ce qui peut, à terme, les faire basculer dans l'assistance, tout en gardant une sociabilité de proximité.

### ***La déstabilisation des repères identitaires***

---

Les trajectoires marquées par une mobilité spatiale sont elles aussi percutées par les effets de fixation territoriale de la précarité socio-économique. Ces effets tendent globalement à déstabiliser le rapport à l'emploi et au logement. Le PLIE vient contenir le processus d'individualisation négative en assurant le maintien de droit et de protection minimale sous réserve de se mobiliser "sur un projet professionnel" à réaliser dans son territoire d'intervention. Si l'emploi demeure une priorité existentielle et constituait la condition d'accès aux droits et aux ressources, elle est fortement remise en cause par la perte de ressources et de statut. Ainsi une dichotomie se révèle entre le maintien d'un minimum de protection sociale et l'accès à l'emploi, qui déstabilise les repères identitaires de ces personnes.

### **La fixation administrative**

Les mobilités géographiques liées à des opportunités subissent le moins cet effet de fixation. En effet les difficultés d'accès à l'emploi tendraient à favoriser la poursuite de la mobilité engagée. Mais le cumul d'absence de ressources économiques, d'attache et de protection sociales stables expose au risque de la désaffiliation. Pour contenir ce risque, les parents avec enfants, les étrangers, chômeurs de longue durée ou allocataires des minima sociaux, recourent à l'aide institutionnelle telle celle du PLIE et des services logement qui concourent à stabiliser l'installation. La "préférence communale", critère central de ces dispositifs, nécessite une durée d'installation dans le territoire et crée une forte dépendance locale, facteur de fixité. Une tension apparaît dans les conceptions et pratiques de ces personnes structurées

---

<sup>33</sup> Cette situation pourrait évoquer ce que Robert Castel nomme "l'individualisme collectif" en lequel Tocqueville "voit l'identification de l'individu à de petites sociétés qui ne vivent que pour soi", (ouvrage cité, p.463), si la dimension économique de nos enquêtés ne se caractérisait pas par une difficulté à accéder à un revenu.

autour des rencontres et d'une mobilité générale et qui se retrouvent en état de fixation locale du fait des dispositifs d'accès à l'emploi et au logement. L'identité administrative tient lieu d'histoire et de projet.

## **Le changement de représentations de soi et de pratiques**

Les mobilités arrêtées par de circonstances non maîtrisées s'avèrent produire de profondes modifications de postures, d'identités pour les personnes ayant une longue expérience professionnelle et se retrouvant en situation de précarité socioprofessionnelle. En effet, leurs conceptions à la fois de l'emploi et de leur place dans la société, avec les pratiques qui en découlent, se trouvent remises en cause. Elles avaient souvent acquis, ou pensaient acquérir, par l'emploi, salarié essentiellement, une garantie de protection et d'autonomie, permettant à leur individualité de se développer, d'assurer leur position sociale avec une liberté de déplacement dans le territoire national, voire internationale<sup>34</sup>. Et progressivement, elles entrent au mieux dans un processus de stagnation professionnelle pour les non qualifiés et plus souvent dans un processus de déqualification, voire de déclassement social, pour les plus qualifiés, avec, d'une part, une érosion des ressources et des protections collectives, d'autre part, une dépendance locale nouvelle pour ces "mobiles" attachés à leur individualisme.

- Les exilés politiques, intégrés dans leur pays, entrent dans un processus de déqualification et de déclassement renforcé par une captivité résidentielle imposée pour accéder à leurs droits.
- Les immigrés économiques sans qualification perdent toute perspective d'ascension professionnelle et entrent en dépendance des services sociaux pour garantir l'intégration familiale : leur captivité résidentielle s'accroît limitant de fait toute mobilité spatiale.
- Les plus qualifiés, ayant toujours conçu la mobilité spatiale comme un moyen d'ascension professionnelle ou de garantie de qualification, sont contraints à changer de conception, à choisir une fixation spatiale pour maintenir à la fois leur projet familial et un accès au marché de l'emploi, au prix d'une instabilité

---

<sup>34</sup> Nous pouvons assimiler cette posture à "l'individualisme positif" analysé par Robert Castel (Cf. ouvrage cité).

professionnelle et d'une déqualification progressive. Cependant, ils gardent une maîtrise de leur situation d'habitat, grâce à leurs acquis sociaux et à leur projet familial, tant que l'état d'incertitude professionnelle épargne le conjoint(e).

Ainsi ces personnes, ayant intégré la mobilité spatiale comme facteur de mobilité professionnelle et sociale, entrent dans ce processus d'individualisme de masse caractérisé par l'insécurité professionnelle, socio-économique, sociale et culturelle qui produit un doute sur l'identité. Le jeu entre l'expérience de la précarité et l'expérience de la domination produit un nouveau rapport au territoire et au marché de l'emploi local. Les repères et protections structurés par le statut salarial sont remis en cause. L'habitat, en priorité l'accès ou le maintien des droits et du logement, représente alors un acquis et une étape dans un nouveau processus identitaire. Celui-ci se reformule auprès de réseaux communautaires ou familiaux, en s'adaptant aux nouvelles contraintes territoriales.



# Les logiques individuelles face aux articulations entre rapports à l'emploi, rapport à l'habitat et rapport à la sphère socio familiale

L'hypothèse porte sur l'ancrage territorial de personnes en situation de précarité sociale et professionnelle. Le territoire résidentiel est ou devient porteur des seules ressources mobilisables. La précarité concourt à l'immobilisation résidentielle, à l'attachement à un marché de l'emploi local.

## Trois types de logiques

Des invariants pesant sur les logiques individuelles

Un rapport de contraintes, de choix limités tant face à l'emploi que face à celui du logement

Une situation d'incertitude dans les trajectoires professionnelles et résidentielles

Trois agglomérations (Nantes, Angers, Saint Nazaire) présentant une croissance des situations de précarité et de pauvreté et une inadaptation du marché local de l'offre à la demande

### 1. Se fixer sur un territoire aux dépens de l'emploi

Une stabilité spatiale permanente

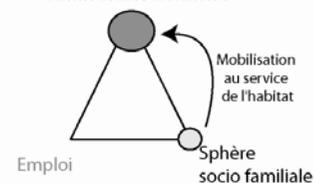
- Etre fixé, assisté, sans maîtrise
- Etre fixé avec un projet familial et professionnel
- Choisir un lieu avec un projet familial et résister à la flexibilité

#### Les facteurs de fixation

L'ancrage territorial par l'habitat :

- Le logement comme sécurité principale
- L'attachement à l'habitat

Priorité donnée à l'Habitat



### 2. Se protéger de l'insécurité sociale par un territoire devenu ressource

Des trajectoires marquées par une mobilité géographique

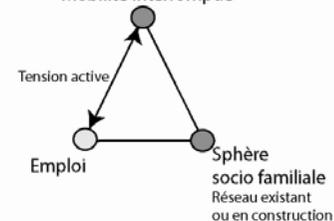
- L'exil politique un ancrage local par pallier une intégration professionnelle
- Assurer le projet familial d'intégration face à la précarité de l'emploi

#### Les facteurs de fixation

La déstabilisation des repères identitaires :

- La fixation administrative
- Le changement de représentations de soi et de pratiques

Mobilité interrompue



### 3. Une mobilité correspondant à des opportunités

Des trajectoires marquées par une mobilité géographique

- La migration vers la métropole pour chercher sa voie
- La dépendance relationnelle, facteur de mobilité spatiale

Habitat : absence d'ancrage  
Stabilisation par les dispositifs d'intervention

Domaine de la négociation  
Jeu sur les opportunités

Instabilité professionnelle      Instabilité socio familiale

